

## Délibération N° DL2023\_253 Objet - Mise à jour des organigrammes

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

**Nombre de votants : 66**

Monsieur le Président propose aux membres présents la mise à jour des organigrammes à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2023 (joints en annexe).

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,**

- **PREND ACTE** de la mise à jour des organigrammes tels que présentés ci-dessus, dont les exemplaires sont annexés à la présente délibération.
- **DONNE** mandat à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.
- **ADRESSE** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**





**Département Environnement**

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

**Responsable du Département Environnement Déchets  
 Technicien principal 1° cl**

Collecte		Déchetteries		agents polyvalents		Atelier	
Chef d'équipe secteur centre	Chef d'équipe secteur sud	Chef d'équipe		Personnel		Personnel	
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise		Adjoint technique		Adjoint technique	
Personnel Villefranche	Personnel Nailloux	Personnel				Personnel	
Adjoint technique principal 1° cl	Adjt technique principal 2° cl	Adjt technique principal 1° cl	Adjt technique principal 1° cl			Adjoint technique principal 2° cl	
Adjoint technique principal 1° cl	Adjt technique principal 1° cl	Adjt technique principal 2° cl	Adjoint technique			Adjoint technique principal 1° cl	
Adjoint technique principal 1° cl	Adjoint technique principal 1° cl	Adjoint technique	Adjoint technique			Adjoint technique principal 1° cl	
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjt technique principal 1° cl	Adjt technique principal 1° cl			Adjoint technique principal 1° cl	
Adjt technique principal 2° cl	Adjoint technique	Adjoint technique				Adjoint technique	
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique				Adjoint technique	
en cours de recrutement	en cours de recrutement					Adjoint technique	
en cours de recrutement	en cours de recrutement					Adjoint technique	

**Responsable de secteur  
 Agent de maîtrise principal**

Déchetteries		Transports		Assistante administrative	
Chef d'équipe		Personnel		Assistante administrative	
Agent de maîtrise		Adjoint technique		Adjoint administratif	
Personnel		Adjoint technique		Adjoint technique	
Adjt technique principal 1° cl		Adjoint technique principal 2° cl		Adjoint technique	
Adjt technique principal 2° cl		Adjoint technique principal 1° cl		Adjoint technique	
Adjoint technique		Adjoint technique		Adjoint technique	
Adjoint technique principal 1° cl		Adjoint technique principal 1° cl		Adjoint technique	
Adjt technique principal 1° cl		Adjoint technique principal 1° cl		Adjoint technique	

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis

ETP	Titulaires	Contractuels		Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent		
Hommes	26,00	7,71	-	-	33,71
Femmes	2,00	0,50	-	-	2,50
Total	28,00	8,21	-	-	36,21

## Administration - Services Généraux

Président - Christian PORTEY

Directrice Générale des Services - DGS

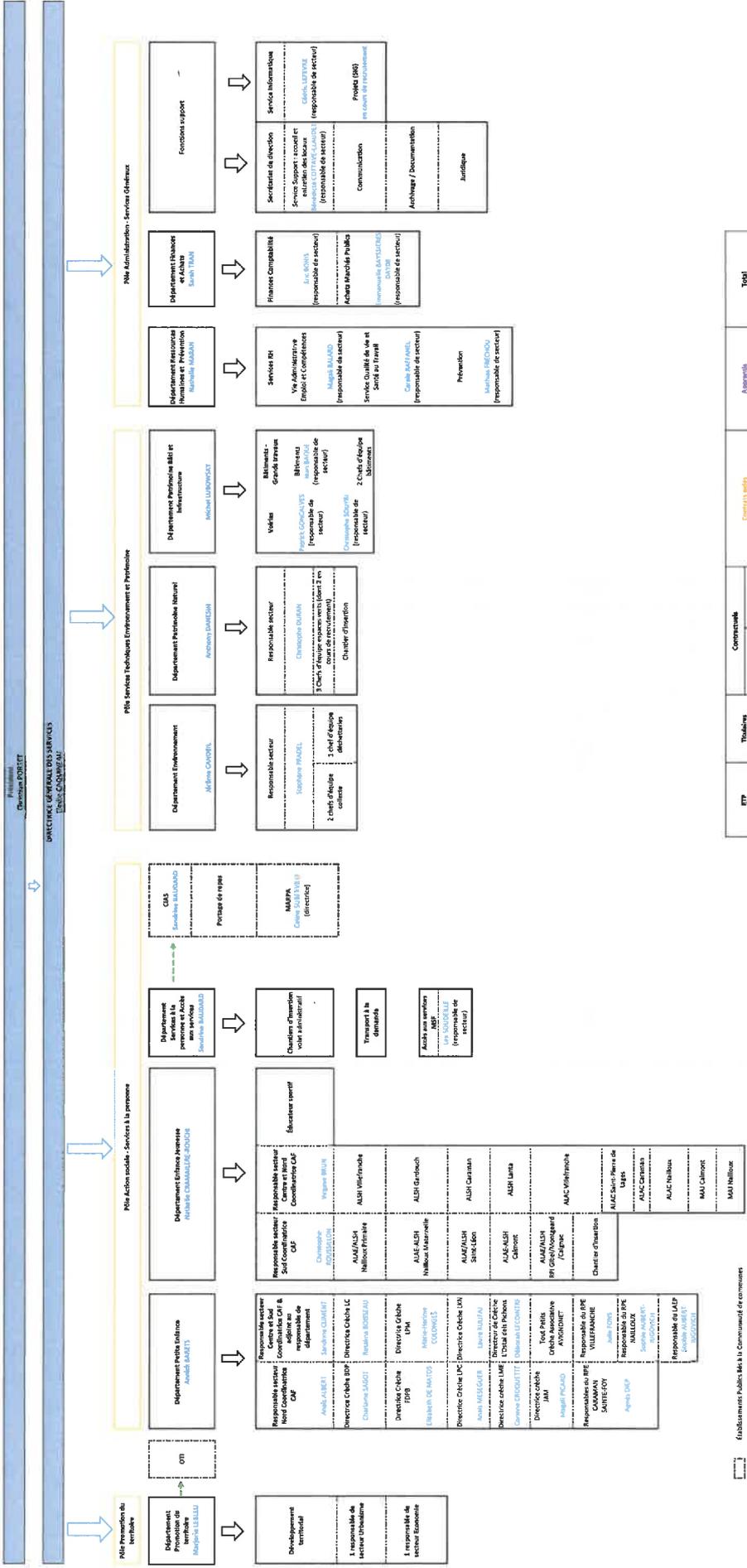
### Département Finances - Achats

Responsable du Département  
 Rédacteur principal 1° cl

Finances - Comptabilité	Achats - Marchés Publics
Responsable de secteur	Responsable de secteur
Rédacteur principal 2° cl	Rédacteur principal 2° cl
Personnel	Personnel
Adjoint administratif	Attaché
	Adjoint administratif
	Adjoint administratif principal 1° cl

ETP	Titulaires	Contractuels		Contrats aidés	Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent			
Hommes	1.00	-	-	-	-	1.00
Femmes	6.00	-	-	-	-	6.00
Total	7.00	-	-	-	-	7.00

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis



FDP	Total	Contractualisés		Appelés	Total
		Non-permanents	Permanents		
Hommes	84,53	22,25	2,80	5,00	91,54
Femmes	177,19	86,08	2,67	2,00	265,71
Total	261,72	108,33	5,47	7,00	357,05

Statistiquement Publics liés à la Communauté de communes

## Services Techniques Environnement et Patrimoine

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

### Départements Patrimoine

Responsable du Département Patrimoine naturel - Ingénieur

Responsable du Département Patrimoine Bâti et Infrastructure - Ingénieur

Espaces verts		Eaux et assainissement	
Responsable de secteur - Agent de maîtrise		GEMAPI	
Chef d'équipe LAC	Chef d'équipe Sud	Chef d'équipe Nord	
Agent de maîtrise principal	En cours de recrutement	En cours de recrutement	
Personnel	Personnel	Personnel	
Adjoint technique princ 2° cl	Adjoint technique princ 1° cl	Adjoint technique	
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique princ 2° cl	
Agent de maîtrise	Adjoint technique princ 2° cl	Adjoint technique	
Adjoint technique		Adjoint technique	
Chantier d'insertion Espaces verts		Adjoint technique	
CDDI	CDDI		
CDDI	CDDI		
CDDI	CDDI		
En cours de recrutement	En cours de recrutement		

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis

Voirie		Grands Travaux		Bâtiments	
Responsable de secteur voirie		Responsable de secteur voirie		Gestion des utilisateurs	
Technicien princ 2° cl	Agent de maîtrise	Chef d'équipe Sud	Chef d'équipe Nord	Coordonnateur gestion technique & administrative	Agent de maîtrise principal
		Agent de maîtrise principal	Adjoint technique		
		Personnel	Personnel		
		Agent de maîtrise	Adjoint technique princ 2° cl		
		Adjoint technique	Adjoint technique princ 1° cl		
			Adjoint technique princ 1° cl		

ETP	Titulaires	Contractuels		Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent		
Hommes	21,00	3,00	-	-	26,96
Femmes	1,50	-	-	-	2,98
Total	22,50	3,00	-	-	29,94

Secrétariat Département Patrimoine

Adjoint administratif principal de 1° cl

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

**Département Petite Enfance**

Responsable du Département - Attaché principal

Puéricultrice

Responsable SECTEUR NORD - Coordinatrice CAF

Le Bonheur dans le Pré LANTA	La Ferme des P'tits Bouts LANTA	Le Manège Enchanté SAÏNTE FOY D'ANGREFEUILLE	Le Jardin aux Malices CARAMAN	Les Petits Couers MAUREVILLE
<b>Directrices</b>				
<b>Educateur de jeunes enfants</b>				
EIE de classe exceptionnelle	Puéricultrice hors classe	EIE de classe exceptionnelle	EIE de classe exceptionnelle	EIE de classe exceptionnelle
<b>Personnel</b>				
Puéricultrice Directrice Adjointe	EIE de cl exceptionnelle Directrice Adjointe	Puéricultrice Directrice Adjointe	Puéricultrice Directrice Adjointe	Puéricultrice Directrice Adjointe
EIE de cl exceptionnelle	Auxi de puer de cl supérieure	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	Auxi de puer de cl supérieure
Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 1° cl	EIE de cl exceptionnelle	EIE de cl exceptionnelle	Auxi de puer de cl supérieure
Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 2° cl	Auxi de puer de cl normale	Auxi de puer de cl supérieure	Auxi de puer de cl supérieure
Adjoint technique princ 2° cl	Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 2° cl
Adjoint technique princ 2° cl	Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 1° cl
Adjoint technique princ 1° cl	Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 1° cl
Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 2° cl	Adjoint technique	Adjoint technique princ 2° cl
Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique
Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique
Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique
Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique
Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique
Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique

RPE CARAMAN	RPE SAÏNTE FOY-D'ANGREFEUILLE	Secrétariat Guichet unique
Responsable	Responsable	Adjoint administratif
EIE de classe exceptionnelle	EIE de classe exceptionnelle	
<b>Personnel</b>		
Educateur de jeunes enfants		

Titulaires  
 Contrats à durée déterminée  
 Contrats à durée indéterminée  
 Contrats aidés

ETP	Titulaires	Contractuels		Total
		Non permanent	Permanent	
Hommes	1,00	-	-	1,00
Femmes	56,00	8,80	2,67	70,47
Total	59,00	8,80	2,67	71,47

Auxiliaire de puériculture de classe normale
Adjoint technique principal de 1° classe

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

**Département Petite Enfance**  
 Responsable du Département - Attaché principal

**Attaché principal**  
 Adjoint au Responsable de Département et Responsable SECTEUR CENTRE SUD - Coordinatrice CAF

Tout Petits - Cèche associative AVIGNONNET	Les Colaragues CALMONT	Les M'Nailoux MAILLOUX	Les Petits Meuniers MAILLOUX	L'ocal Dels Pichons VILLEFRANCHE	LAEP VILLEFRANCHE	RPE VILLEFRANCHE	RPE NAILLOUX
	Directrices				Accueillants LAEP	Responsable	Responsable
Educateur de jeunes enfants	Puéricultrice hors classe	Puéricultrice hors classe	Puéricultrice hors classe	Puéricultrice	Psychologue hors classe	EJE de cl exceptionnelle	Psychologue hors classe
<b>Personnel</b>							
en cours de recrutement	EJE de cl exceptionnelle Directrice adjointe	Educateur jeunes enfants Directrice adjointe	EJE de cl exceptionnelle	Educateur jeunes enfants Directrice adjointe	Educateur de jeunes enfants		Personnel Educateur de jeunes enfants
Auxi de puer de cl supérieure	Auxi de puer de cl supérieure	EJE de cl exceptionnelle	EJE de cl exceptionnelle				
Auxi de puer de cl supérieure	Auxi de puer de cl supérieure	Auxi de puer de cl normale	Auxi de puer de cl supérieure				
Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl supérieure	Auxi de puer de cl supérieure				
Adjoint technique	Adjoint technique princ 2° cl	Auxi de puer de cl normale	Auxi de puer de cl supérieure				
Adjoint technique	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 2° cl	Auxi de puer de cl normale				
Adjoint technique	Adjoint technique princ 1° cl	Adjoint technique princ 2° cl	Auxi de puer de cl supérieure				
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl supérieure				
Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique	Adjoint technique	Auxi de puer de cl supérieure				
Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique princ 2° cl				
	Apprentis	Auxi de puer de cl normale	Adjoint technique princ 2° cl				
		Adjoint technique	Adjoint technique princ 2° cl				
		Adjoint technique	Adjoint technique				
		Adjoint technique	Adjoint technique				
		Adjoint technique	Adjoint technique				

ETP	Titulaires	Contractuels		Apprentis	Total
		Non permanent	Contractuels		
Hommes		0,80			0,80
Femmes	45,83	10,92		1,00	57,85
<b>Total</b>	<b>45,83</b>	<b>11,72</b>		<b>1,00</b>	<b>58,65</b>

**Titulaires**  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Apprentis

Auxiliaire de puériculture de classe normale
Adjoint technique

## Promotion du Territoire

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

### Département Promotion du Territoire

Responsable du Département  
 Attaché

Office de  
 Tourisme  
 Intercommunal  
 (OTI)

Urbanisme	Développement Territorial	Économie
Responsable de secteur	Chargée de mission Culture/Mobilité	Responsable de secteur
Rédacteur	Attaché	en cours de recrutement
Instructeurs ADS	Chargée de mission développement touristique	Chargés de mission économie
Rédacteur	Attaché	Attaché
Secretariat ADS		Attaché
Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe		Attaché

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis  
 Agents mis à disposition

ETP	Titulaires	Contractuels		Contrats aidés	Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent			
Hommes	-	1.00	-	-	-	1.00
Femmes	6.50	1.00	-	-	-	7.50
Total	6.50	2.00	-	-	-	8.50

## Administration - Services Généraux

Président - Christian PORTEY

Directrice Générale des Services - DGS

### Département Ressources Humaines - Prévention

Responsable du Département

Attaché principal

Service Vie administrative / Emploi et compétences	Service Qualité de vie et santé au travail	Service Prévention
Responsable de secteur	Responsable de secteur	Responsable de secteur Conseiller Prévention
Rédacteur princ 2° cl	Attaché	Agent de maîtrise
Personnel	Personnel	Personnel
Rédacteur princ 1° cl	Adjoint administratif	Adjoint technique princ 2° cl
Adjoint administratif		
Rédacteur princ 1° cl		
Rédacteur princ 2° cl		
Adjoint administratif princ 2° cl		
Adjoint administratif princ 1° cl		

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis

ETP	Titulaires	Contractuels		Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent		
Hommes	2.00	-	-	-	2.00
Femmes	9.00	1.00	-	-	10.00
Total	11.00	1.00	-	-	12.00

# Services à la personne - Accès aux services

Envoyé en préfecture le 20/12/2023 à 16.12.23  
 Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le  
 ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_253-DE

Président - Christian PORTET

Directrice Générale des Services - DGS

Centre  
 Intercommunal  
 d'Action Sociale  
 (CIAS)

## Département Services à la personne - Accès aux services

Responsable du Département - Ingénieur principal

Chargé de mission action sociale	Chantiers d'insertion Directrice Insertion - Volet administratif	Accès aux services Maison France Service
Attaché		Responsable de secteur
		Attaché
		Personnel
		Adjoint administratif
		Rédacteur
		Assistant socio-éducatif de cl exceptionnelle
		Adjoint administratif
		Adjoint administratif princ 1° cl

Titulaires  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contractuels emplois permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis

ETP	Titulaires	Contractuel		Contrats aidés	Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent			
Hommes	-	1.00	-	-	-	1.00
Femmes	4.50	2.00	-	-	-	6.50
Total	4.50	3.00	-	-	-	7.50

## Administration - Services Généraux

Président - Christian PORTET

Chargé de projet  
 Adjoint administratif

Directrice Générale des Services - DGS

Secrétariat de direction  
 Adjoint administratif princ 2° cl

Fonctions Support						
Système d'information Responsable de secteur - Technicien principal 1° cl		Juridique	Communication	Archivage/Documentation	Secrétariat	Service Support - Responsable de secteur - Adjoint administratif principal 2° cl
Informatique	Projets (SIG)	Adjt administratif princ 1° cl	Rédacteur	Adjt administratif princ 1° cl	Adjt administratif princ 1° cl	Accueil
Personnel	Chargé(e) de projet		Adjoint administratif			Pôle Villefranche
en cours de recrutement	Technicien princ 2° cl					Adjt administratif princ 1° cl
Technicien princ 2° cl	Personnel					Adjt technique principal 1° cl
Apprentis	en cours de recrutement					Adjt technique principal 1° cl
						Adjt administratif princ 2° cl
						Adjoint administratif
						Adjoint administratif
						Pôle Caraman
						Adjoint administratif

Titulaires  
 Contractuels emplois permanents  
 Contractuels emplois non permanents  
 Contrats aidés  
 Apprentis

ETP	Titulaires	Contractuels		Apprentis	Total
		Non permanent	Permanent		
Hommes	3,00	1,00	1,00	1,00	6,00
Femmes	10,15	2,50	*	*	12,65
Total	13,15	3,50	1,00	1,00	18,65

## Délibération N° DL2023\_254

### Objet - Reconduction chantier d'insertion Animation 2024

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSES	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_254-DE

SLO

Monsieur le Président indique à l'assemblée que le chantier d'insertion « Animation » va arriver à son terme le 31 décembre 2023.

Afin de poursuivre les actions d'insertion des personnes en difficulté, Monsieur le Président propose à l'assemblée de reconduire, pour la période du 01/01/2024 au 31/08/2024, le chantier d'insertion « Animation » dont l'équipe sera composée de dix salariés maximums recrutés en contrats aidés CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

Monsieur le Président suggère de solliciter les partenaires (le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne (DDETS 31)) pour l'octroi d'une aide financière pour le fonctionnement dudit chantier d'insertion et le Pôle Emploi pour le soutien administratif et organisationnel du chantier.

Monsieur le Président demande au Conseil de se prononcer sur :

- La reconduction du Chantier d'Insertion « Animation » pour la période du 01/01/2024 au 31/08/2024,
- Demander à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne l'octroi d'une aide financière
- Demander à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne l'octroi d'une aide financière.

**Le Conseil de Communauté,**

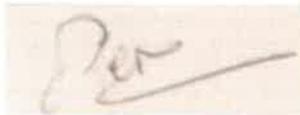
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**

**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

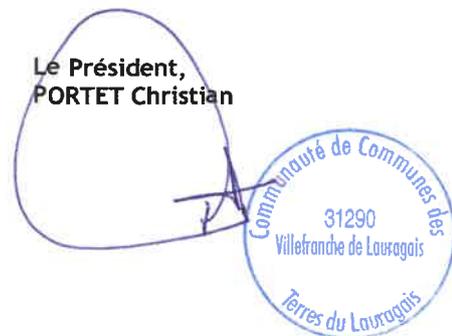
- D'APPROUVER la reconduction du Chantier d'Insertion « Animation » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 août 2024.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter l'octroi d'une aide financière auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter l'octroi d'une aide financière auprès de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne.
- De DONNER mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- D'ADRESSER une amputation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_255

### Objet - Reconstitution chantier d'insertion Environnement 2024

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNE	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSSES	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 53

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_255-DE

SLO

Monsieur le Président indique à l'assemblée que le chantier d'insertion « Environnement » va arriver à son terme le 31 décembre 2023.

Afin de poursuivre les actions d'insertion des personnes en difficulté, Monsieur le Président propose à l'assemblée de reconduire, pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, le chantier d'insertion « Environnement » dont l'équipe sera composée de huit salariés maximums recrutés en contrats aidés CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).

Considérant cependant la fin du chantier insertion animation à compter du 31 août 2024 et selon la reprise des agréments par des associations locales d'insertion, la communauté de communes se réserve la possibilité d'augmenter le nombre de contrats aidés pour le passer à 10 maximum sur ce chantier à compter du 1/09/2024.

Monsieur le Président suggère de solliciter les partenaires (le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne (DDETS 31)) pour l'octroi d'une aide financière pour le fonctionnement dudit chantier d'insertion et le Pôle Emploi pour le soutien administratif et organisationnel du chantier.

Monsieur le Président demande au Conseil de se prononcer sur :

- La reconduction du Chantier d'Insertion « Environnement » pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024,
- Demander à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne l'octroi d'une aide financière.
- Demander à Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne l'octroi d'une aide financière.

**Le Conseil de Communauté,**

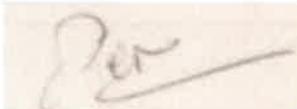
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**

**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

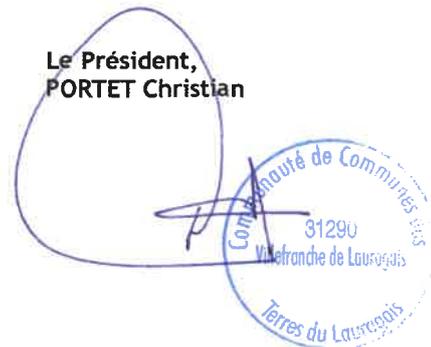
- **D'APPROUVER** la reconduction du Chantier d'Insertion « Environnement » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31/12/2024.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter l'octroi d'une aide financière auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter l'octroi d'une aide financière auprès de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne.
- De **DONNER** mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_256

### Objet - Plan de formation année 2024

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNE	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSSES	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 53

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Monsieur le Président indique que le plan de formation qui détermine le programme des formations de la collectivité est obligatoirement établi par les employeurs territoriaux. Le programme des actions entrant dans ce cadre concerne les formations :

- d'intégration et de professionnalisation,
- de perfectionnement,
- de préparation aux concours et examens,
- de formation personnelle suivie à l'initiative de l'agent,
- de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française.

De plus, le plan de formation doit recenser les actions de formation demandées par les agents dans le cadre de leur **Compte Personnel de Formation (CPF)** (décret n° 2017-928 du 6 mai 2017).

Il doit être soumis à l'avis du CST de la collectivité (Avis favorable des membres du CST en séance du 18 décembre 2023).

Il doit être obligatoirement transmis au CNFPT.

Le plan de formation traduit la politique de formation de la collectivité dans un document formalisé qui prévoit, pour une durée déterminée, les besoins de formation.

Monsieur le Président présente le projet de Plan de formation pour l'année 2024 établi avec la collaboration des responsables de service qui ont recensé les besoins des agents pour l'année 2024.

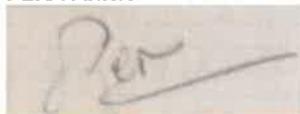
Monsieur le Président porte à l'approbation des membres présents le Plan de Formation afférent aux besoins de l'année 2024 pour le personnel de la Communauté de Communes ainsi que les modalités du Compte Personnel de Formation qui fixent un plafond annuel 2024 à **20 980 euros**.

**Le Conseil de Communauté,**  
**Ouï l'exposé de Monsieur le Président,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

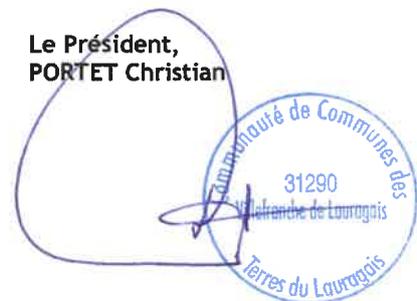
- **D'APPROUVER** le plan de formation 2024 tel que présenté ci-dessus dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- **D'APPROUVER** le montant de 20 980 euros pour l'année 2024 qui seront inscrit au budget 2024 pour le Compte Personnel de Formation.
- De **DONNER** mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023.

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3	Formations obligatoires								
4		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Code	Formation réalisée au titre du CDFP
5		Tous les Départements	Formation d'intégration de catégorie A				CNFFT		Non
6		Tous les Départements	Formation d'intégration de catégorie B				CNFFT		Non
7		Tous les Départements	Formation d'intégration de catégorie C				CNFFT		Non
8		Patrimoine	Techniques de taille et d'élagage niveau 1	Génie technique	Espaces verts et paysage	4	CNFFT	OLAVU	Non
9		Patrimoine	Initiation aux travaux de serrurerie	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	4	CNFFT	OL4BC	Non
10		Patrimoine	Réalisation de petites maçonneries	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	3	CNFFT	Q2284	Non
11		Patrimoine	L'initiation à la commande publique	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats	2	CNFFT	A2NPA	Non
12		Patrimoine	La mobilisation et la structuration d'une dynamique territoriale de la production d'énergie renouvelable	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	3	CNFFT	SXCP4	Non
13		Patrimoine	Les fondamentaux de l'urbanisme	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFFT	OLANS	Non
14		Patrimoine	La définition de la politique de gestion de l'énergie d'une collectivité	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	3	CNFFT	SX8QN	Non
15		Patrimoine	L'accompagnement des projets de développement des énergies renouvelables	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	3	CNFFT	SX8E6	Non
16		Environnement	La sécurité dans les postures au travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE		Non
17		Environnement	L'initiation à la plomberie sanitaire	Génie technique	Maintenance des moyens techniques	3	CNFFT	SXK3B	Non
18		Environnement	L'initiation et les principes de base en électricité	Génie technique	Maintenance des moyens techniques	3	CNFFT	SXK3A	Non
19		Environnement	L'initiation et les principes de base en soudage	Génie technique	Maintenance des moyens techniques	3	CNFFT	SXK3E	Non
20		Enfance Jeunesse	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	B3B1R	Non
21		Enfance Jeunesse	Méthodologie du projet d'animation : de l'idée à l'évaluation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFFT	SXKCS	Non
22		Enfance Jeunesse	Les matériaux de récupération dans le cadre de l'atelier d'arts plastiques (enfants de 3 à 9 ans)	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	QL4FG	Non
23		Enfance Jeunesse	Exercice d'une autonomie bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	SXK2J	Non
24		Enfance Jeunesse	L'accueil d'un enfant présentant des difficultés comportementales en milieu scolaire, extra scolaire, péri scolaire	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	SXKJF	Non
25		Enfance Jeunesse	La coordination des temps d'activités périscolaires	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	SX3L4	Non
26		Enfance Jeunesse	L'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et la gestion des émotions	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	LEMOT	Non
27		Enfance Jeunesse	Writer 3.1 niveau 1 : utilisateur débutant	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT	SX0CS	Non
28									



Formation pédagogique 2024

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Requ en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agents

ID : 031\_200071298-20231219-DL-2023\_256-DE



A	B	C	D	E	F	G	H	
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	
4	Formation de professionnalisation au premier emploi	Enfance Jeunesse	Powerpoint	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNEPT	
29		Enfance Jeunesse	littéraire-Optimiser l'utilisation des logiciels bureautiques dans sa pratique professionnelle	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNEPT	
30		Enfance Jeunesse	La prise de notes et la rédaction de compte rendu	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	3	CNEPT	
31		Enfance Jeunesse	Le développement d'une collaboration efficace avec son responsable	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	2,5	CNEPT	
32		Enfance Jeunesse	Les spécificités du management dans le secteur de l'éducation	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEPT	
33		Enfance Jeunesse	Développement d'un projet sport sur le territoire	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	3	CNEPT	
34		Enfance Jeunesse	Le management des situations relationnelles difficiles	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEPT	
35		Enfance Jeunesse	La prise de parole en public	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	4	CNEPT	
36		Enfance Jeunesse	Le développement de la coritance en soi : un atout pour les relations professionnelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNEPT	
37		Enfance Jeunesse	La gestion des conflits et d'agressivité en situation d'accueil	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	3	CNEPT	
38		Enfance Jeunesse	Essei perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNEPT	
39		Enfance Jeunesse	Word perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNEPT	
40		Enfance Jeunesse	Les évolutions de la famille et leurs conséquences sur l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2	CNEPT	
41		Enfance Jeunesse - Petite Enfance	La gestion d'émotionnelle des colères des conflits	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2,5	CNEPT	
42		Enfance Jeunesse	Sauveteur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE	
43		Enfance Jeunesse	Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail	Sécurité	Sécurité	2	INTERNE	
44		Enfance Jeunesse	Apaiser un groupe d'enfant par la relaxation	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	1	INTERNE	
45		Enfance Jeunesse	Le travail en équipe: des situations problème à la cohésion	Management	Management	3	CNEPT	
46		Enfance Jeunesse	L'accompagnement de l'enfant de 3 à 6 ans vers l'autonomie	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	0,5	CNEPT	
47		Enfance Jeunesse	Le packaging de projet : l'organisation, la planification, l'animation	Communication institutionnelle	Management stratégique	2	CNEPT	
48		Enfance Jeunesse	La gestion des conflits et de l'agressivité dans les relations professionnelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNEPT	
49		Enfance Jeunesse	Gérer et animer des petites équipes	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEPT	
50		Petite Enfance	L'accueil de l'enfant d'aujourd'hui, qu'il soit soi désiré, concédé	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	5,5	CNEPT	
51		Petite Enfance	Les répercussions des violences conjugales et intra familiales chez l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2	CNEPT	
52		Petite Enfance	Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEPT	
53		Petite Enfance	Le pilotage de projet : la gestion des ressources	Communication institutionnelle	Management stratégique	2	CNEPT	
54		Petite Enfance	La démarche Shozaiten en petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2	CNEPT	
55								

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Raquel en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agents

Coûts

Organisme

2024

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents	Non
4									
5									
56		Petite Enfance	De la connaissance à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	4	Non
57		Petite Enfance	Le sommeil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2.5	CNFFT	1	Non
58		Petite Enfance	L'activité/jardinage en structure petite enfance : février du tout petit à la nature	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	3	Non
59		Petite Enfance	Le développement et l'acquisition du langage chez les jeunes enfants jusqu'à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3.5	CNFFT	1	Non
60		Petite Enfance	Les relations entre parents et professionnels de l'enfance (à 3 ans)	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	1	Non
61		Petite Enfance	La place de l'assistante ou l'assistant éducatif petite enfance au sein de son équipe	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	1	Non
62		Petite Enfance	Atteints, séparations et retrouvailles en petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	2	Non
63		Support	L'accompagnement des projets d'économie circulaire	Environnement	Connaissance des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	3	CNFFT	1	Non
64		Support	Les rencontres territoriales énergie climat	Environnement	Connaissance des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	1	CNFFT	1	Non
65		Support	L'adaptation des territoires aux changements climatiques	Environnement	Connaissance des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	1	CNFFT	1	Non
66		Petite Enfance	De l'allaitement à l'alimentation saine du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	1	Non
67		Petite Enfance	L'approfondissement du développement psychomoteur de l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	1	Non
68		Petite Enfance	La route des "toys"	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	1	Non
69		Petite Enfance	la voix, instrument de la relation à l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	1	Non
70		Patrimoine	La professionnalisme en plombier	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	3	CNFFT	2	Non
71		Patrimoine	Sauveteur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE	1	Non
72		Promotion du territoire	L'inscription des autorisations d'urbanisme: échanger pour maîtriser ses pratiques	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1.5	CNFFT	1	Non
73		Promotion du territoire	Perfectionnement PA	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1	CNFFT	1	Non
74		Petite Enfance	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNFFT	1	Non
75		Petite Enfance	Le rôle du manager pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT	1	Non
76		Petite Enfance	Les neurosciences et le manager	Enfance, éducation, jeunesse	Management des équipes et des personnes	1	CNFFT	1	Non
77		Petite Enfance	Les troubles du comportement chez le jeune enfant: tous les enfants agités sont-ils hyperactifs ?	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	1	Non
78		Petite Enfance	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	1	Non
79		Patrimoine	L'entretien du matériel pour les espaces verts	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFFT	1	Non
80		Enfance Jeunesse	L'exposition précoce et excessive aux écrans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT	1	Non
81		Petite Enfance	Sauveteur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE	1	Non
82		Petite Enfance	Le rôle petite enfance, lieu d'information d'orientation des assistantes maternelles	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	1	Non
83		Petite Enfance	Le cadre réglementaire d'un relais d'assistantes maternelles	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1.5	CNFFT	1	Non
84		Petite Enfance	La relaxation et le yoga pour les tout petits	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT	1	Non
85		Petite enfance	De la connaissance à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT	1	Non
86		Petite Enfance	L'alimentation adaptée aux 0-3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Animation enfance, jeunesse	3	CNFFT	1	Non
87		Patrimoine	La gestion d'un patrimoine d'ouvrage d'art	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFFT	1	Non
88		Patrimoine	La réalisation de travaux d'entretien courant de la chaussée	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFFT	1	Non

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Recueil en préfecture le 20/12/2023  
 Agents  
 Publié le  
 ID : 0371\_200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme
4							
5							
89		Patrimoine	Les innovations dans les infrastructures de voiries	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNEFT SXG0Z
90		Patrimoine	Les démarches et les méthodes pour les routes et les voiries durables	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNEFT SXG0M
91		Petite Enfance	L'évolution d'une fonction d'encadrement, les bases du management	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEFT OL4KX
92		Petite Enfance	Premiers secours en santé mentale	Sécurité	Conditions de travail	2	CNEFT SXPSY
93		Support- Communication	Les enjeux de la communication publique territoriale	Communication institutionnelle	Approche générale de la communication institutionnelle	2	CNEFT SXG2Z
94		Petite Enfance	Les répercussions des violences conjugales et intra familiales chez l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Animation enfance, jeunesse	3	CNEFT OL4WR
95		Support- Communication	La communication interne, premier vecteur d'image de la collectivité	Communication institutionnelle	Approche générale de la communication institutionnelle	3	CNEFT SXGOA
96		Support- Communication	Droit de l'internet et de la communication web/droit d'auteur	Communication institutionnelle	Techniques et outils de communication	3	CNEFT SXG23
97		Support- Communication	Stratégie et analyse des réseaux sociaux et le développement des collectivités locales	Communication institutionnelle	Techniques et outils de communication	3	CNEFT SXG03
98		Support- Communication	L'utilisation des réseaux sociaux et le développement des communautés numériques	Communication institutionnelle	Techniques et outils de communication	3	CNEFT SXG05
99		Support- Communication	La mobilité en territoires peu denses	Développement local	Connaissances des acteurs, des dispositifs et des politiques de développement territorialisés	3,5	CNEFT SXMST
100		Support- Communication	L'accompagnement des projets de développement des énergies non renouvelables	Développement local	Maîtrise de l'énergie	3	CNEFT SX8E6
101		Support- Communication	La mobilisation et la structuration d'une dynamique territoriale de la production d'énergie renouvelable	Développement local	Maîtrise de l'énergie	3	CNEFT SXOP4
102		Support-Communication	La communication numérique et les réseaux sociaux	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNEFT DADWV
103							
104							
105							
106		Petite Enfance	Du repérage précoce à la prise en charge des enfants présentant des troubles de l'autisme	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEFT SXVOD
107		Petite Enfance	L'accompagnement de la fonction parentale	Enfance, éducation, jeunesse	Connaissances des acteurs, des dispositifs et des politiques de l'action culturelle	3	CNEFT SXKGR
108		Petite Enfance	Les activités apaisantes et postures de l'autisme	Enfance, éducation, jeunesse	Animation enfance, jeunesse	3	CNEFT L21B2
109		Petite Enfance	Perfectionnement au tableur Excel	Informatique et systèmes d'information	Remise à niveau	3	CNEFT LXHE3
110		Petite Enfance	Premiers secours en santé mentale auprès des jeunes	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT SXPSZ
111		Petite Enfance	L'expression corporelle comme outil d'apaisement pour les enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT B9AOD
112		Petite Enfance	A la découverte de la nature et de son environnement pour les jeunes enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT OL602
113		Petite Enfance	Hygiène et sécurité alimentaires, les bonnes pratiques écolo et saines d'accueil petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	7	CNEFT
114		Petite Enfance	Sensibilisation aux règles d'hygiène et sécurité	Restauration	Hygiène et sécurité alimentaire	1	CNEFT RCW56
115		Petite Enfance	L'accompagnement de l'espace d'un établissement d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT LA00M
116							

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Raquel en préfecture le 20/12/2023

Publié le  Agamir

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme
4		Petite Enfance	Apoiser un groupe d'enfant par la relaxation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
5		Petite Enfance	La ronde des "3ys"	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
117		Petite Enfance	La bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant de 0 - 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT
118		Petite Enfance	Sensibilisation aux troubles musculo squelettiques	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	1	INTERNE
119		Petite Enfance	Les transmissions dans les établissements d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
120		Petite Enfance	L'apprentissage du développement psychomoteur de l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
121		Petite Enfance	La place de l'assistant ou l'assistant éducatif petite enfance au sein de son équipe	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT
122		Petite Enfance	L'activité jardinage en structure petite enfance : l'éveil du tout petit à la nature	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
123		Petite Enfance	Les peurs et les angoisses chez le jeune enfant de 0 à 6 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
124		Petite Enfance	Renforcer le lien de parentalité par le toucher, le portage et le massage	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
125		Petite Enfance	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT
126		Petite Enfance	La gestion des personnels des établissements d'accueil de jeunes enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
127		Petite Enfance	Renforcement de la fonction d'encadrant de proximité	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT
128		Petite Enfance	La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT
129		Petite Enfance	La maîtrise du temps : une dimension essentielle de son organisation	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	2	CNFFT
130		Petite Enfance	La démarche Smezele en petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
131		Petite Enfance	Les techniques de lecture à haute voix	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
132		Petite Enfance	Ma médiation musicale : éveil sonore et sensoriel du tout petit	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
133		Petite Enfance	La gestion émotionnelle des colères des enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
134		Petite Enfance	Les activités plastiques avec le tout petit (0 - 3 ans)	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
135		Petite Enfance	L'expression corporelle comme outil d'apaisement pour les enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT
136		Petite Enfance	Le projet de RPE dans une logique partenariale	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
137		Petite Enfance					
138		Petite Enfance					

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Requ en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le 20/12/2023  
 ID : 0371\_200071298-20231219-DI-2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	
4		Petite Enfance	La médiation en RPE	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	Non
139		Petite Enfance	Niveau 2 avec utilisateur avancé	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNEFT	Non
140		Petite Enfance	L'intelligence émotionnelle du manager	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEFT	Non
141		Petite enfance	La communication assertive et la gestion des conflits	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	4	CNEFT	Non
142		Petite Enfance	La bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant de 0 - 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEFT	Non
143		Petite Enfance	Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNEFT	Non
144		Petite Enfance	Le travail en équipe: des situations problème à la cohésion	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNEFT	Non
145		Petite Enfance	La prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	Non
146		Petite Enfance	Le sommeil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNEFT	Non
147		Petite Enfance	Eveil et stimulation psychomotrice du bébé de 0 à 1 an	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	Non
148		Petite Enfance	De l'alitement à l'alimentation solide du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEFT	Non
149		Petite Enfance	Le respect des rythmes du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNEFT	Non
150		Petite Enfance	Le conte comme outil d'animation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEFT	Non
151		Petite Enfance	Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	1	INTERNE	Non
152		Petite Enfance	Atelier de reconversion et de changement professionnel	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientatif formative, positionnement et évaluation	7	CNEFT	Non
153		Petite Enfance	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement parental	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNEFT	Non
154		Petite Enfance	la voix, instrument de la relation à l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	Non
155		Petite Enfance	La musique est un jeu d'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEFT	Non
156		Petite Enfance	La communication bienveillante et l'éducation émotionnelle pour un mieux-être ensemble	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	2	CNEFT	Non
157		Petite Enfance	Webinaire : Impact de notre communication: quels nos mots ont un impact sur l'enfant qui grandit.	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEFT	Non
158		Petite Enfance	Webinaire: le surnome du marque de nature en petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEFT	Non
159		Petite Enfance	littérature ludique	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	Non
160		Petite Enfance						

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents	
								Publié le	
								ID : 031-200071298-20231219-DL2023-256-DE	
4		Petite Enfance	Les soins et la santé de l'enfant en accueil petite enfance 0-3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	2	Non
5		Petite Enfance	Les relations entre parents et professionnels de l'enfance 0-3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT	1	Non
161		Petite Enfance	Les évolutions et enjeux du secteur de la petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNFPT	1	Non
162		Petite Enfance	La prévention des risques psycho-sociaux	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT	1	Non
163		Petite Enfance	Le management des situations relationnelles difficiles	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFPT	1	Non
164		Petite Enfance	La prévention et régulation des situations conflictuelles pour les managers	Management	Management des équipes et des personnes	4	CNFPT	1	Non
165		Petite Enfance	La protection de l'enfance : connaître, repérer, protéger	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	2	Non
166		Petite Enfance	La sécurité dans les postes au travail - petite enfance	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERINE	1	Non
167		Petite Enfance	Le nettoyage des locaux et matériels en restauration collective	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	2	Non
168		Petite Enfance	L'alimentation du jeune enfant : ce qu'il faut savoir	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT	1	Non
169		Petite Enfance	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNFPT	2	Non
170		Petite Enfance	Les fondamentaux de la pédagogie en pratique	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFPT	1	Non
171		Enfance Jeunesse	Word perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFPT	1	Non
172		Enfance Jeunesse	Perfectionnement au tableur Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPT	2	Non
173		Enfance Jeunesse	Atelier du reconversion et d'accompagnement professionnel	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientations formatives, positionnement et évaluation	7	CNFPT	1	Non
174		Enfance Jeunesse	Le développement de la compétence émotionnelle en accompagnement social	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	4,5	CNFPT	1	Non
175		Enfance Jeunesse	La gestion émotionnelle des colères des enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	2	Non
176		Enfance Jeunesse	Le jeu en bibliothèque	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	1	Non
177		Enfance Jeunesse	L'information au service de la décision et du management	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFPT	1	Non
178		Enfance Jeunesse	L'accompagnement des jeunes à l'usage numérique	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNFPT	1	Non
179		Enfance Jeunesse	Autisme : trouble du neuro-développement	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3,5	CNFPT	1	Non
180		Enfance Jeunesse	La protection de l'enfance : connaître, repérer, protéger	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	1	Non
181		Enfance Jeunesse	Les peurs et les angoisses chez le jeune enfant de 0 à 6 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	2	Non
182		Enfance Jeunesse	La prévention et la régulation des situations conflictuelles entre et avec les enfants de 3 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3,5	CNFPT	1	Non
183		Enfance Jeunesse	La compréhension du développement de l'enfant au regard des neurosciences	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT	1	Non
184		Enfance Jeunesse	Powerpoint 2016- Niveau 2 Perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFPT	1	Non
185		Enfance Jeunesse	Le harcèlement entre enfants: agir en tant que professionnel éducatif	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT	1	Non
186		Enfance Jeunesse	L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT	1	Non
187		Enfance Jeunesse	L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3,5	CNFPT	1	Non
188		Enfance Jeunesse	Méthodologie du projet d'animation : de l'idée à l'évaluation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFPT	1	Non
189		Enfance Jeunesse	La communication assertive et le gestion des conflits	Repères et outils fondamentaux	Techniques et outils de communication	4	CNFPT	2	Non
190		Enfance Jeunesse	L'intégration des outils de coaching dans sa pratique d'encadrement	Management	Management des équipes et des personnes	6	CNFPT	1	Non
191		Enfance Jeunesse	Initiation à Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPT	1	Non
192		Enfance Jeunesse							Non
193		Enfance Jeunesse							Non

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Requien.prefecture.le.20/12/2023

Publié le

Agents

ID : 031\_20071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme
4		Enfance Jeunesse	Word perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT
194		Enfance Jeunesse	Maitrise sa voix lors de la prise de parole	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNFFT
195		Enfance Jeunesse	Les jeux et activités manuelles des enfants de 6 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFFT
196		Enfance Jeunesse	L'expression corporelle pour les 3-6 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFFT
197		Enfance Jeunesse	L'analyse de sa pratique managériale par le co-développement	Management	Management des équipes et des personnes	2	INTRA
198		Enfance Jeunesse	Le travail en équipe d'animation et en cohérence éducative	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
199		Enfance Jeunesse	L'animation et l'encadrement d'un équipe au quotidien	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT
200		Enfance Jeunesse	Méthodologie du projet d'animation : de l'idée à l'évaluation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFFT
201		Enfance Jeunesse	Exercice d'une autorité binominale auprès des enfants de 3 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT
202		Enfance Jeunesse	L'intelligence émotionnelle du manager	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT
203		Enfance Jeunesse	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	Sécurité	Sécurité des agents au travail	1	CNFFT
204		Enfance Jeunesse	Excel perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFFT
205		Enfance Jeunesse	Perfectionnement au tableur Excel	Repères et outils fondamentaux	Remise à niveau	3	CNFFT
206		Environnement	Perfectionnement au tableur Excel	Repères et outils fondamentaux	Remise à niveau	3	CNFFT
207		Environnement	L'analyse de sa pratique managériale par le co-développement	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFFT
208		Environnement	Elaborer et suivre son budget de service	Finances et gestion financière	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	2	CNFFT
209		Environnement	Ateliers de management	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFFT
210		Environnement	Word perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT
211		Environnement	Discours accompagnés Word 2016- Niveau 1 Utilisateur débutant	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFFT
212		Environnement	Sauveteur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE
213		Environnement	L'initiation et les principes de base en soudure	Génie technique	Maintenance des moyens techniques	3	CNFFT
214		Environnement	Excel 2013- Niveau 2 - Utilisateur avancé	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT
215		Environnement	La fonction de maître compositeur en Collectivité	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets	8	CNFFT
216		Environnement	Powerpoint 2016- Niveau 2 Perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT
217		Environnement	L'animation et l'encadrement d'un équipe au quotidien	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT
218		Environnement	Sauveteur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	1	INTERNE
219		Environnement	La sécurité dans les postures au travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE
220		Environnement	Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation	Communication institutionnelle	Management stratégique	3	CNFFT
221		Environnement	La prise de parole en public	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	4	CNFFT
222		Environnement	Archivage électronique: traiter un vrac bureautique	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT
223		Finances - Achats	Contenieux des marchés publics	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats	1	CNFFT
224							

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le 20/12/2023  
 ID : 031-200071298-20231219-D\_2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents
4								
5								
225		Finances - Achats	Marchés publics - L'achat simplifié et le gré à gré	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats	0,5	CNFPT	1
226		Finances - Achats	Les bases des finances publiques locales	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	3	CNFPT	1
227		Finances - Achats	L'évaluation financière des transferts de compétences et de moyens entre EPCI et communes	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	3	CNFPT	1
228		Finances - Achats	Comptabilité M67 applicable aux entités territoriales administratives	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	2	CNFPT	5
229		Finances - Achats	Exécution administrative et financière des marchés publics	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	2	CNFPT	5
230		Finances - Achats	La rédaction d'un manuel ou contentieux	Repères et outils fondamentaux	Approche générale du droit	2	CNFPT	1
231		Finances - Achats	Actualité du contentieux des marchés publics	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	2	CNFPT	1
232		Finances - Achats	Achats et marchés publics responsables	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats	2	CNFPT	1
233		Patrimoine	La gestion durable du patrimoine bâti : stratégie et mise en œuvre	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets	2	CNFPT	3
234		Patrimoine	Les techniques pour une rédaction claire et efficace	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	2,5	CNFPT	1
235		Patrimoine	Sécurité, incendie, accessibilité et la sûreté des établissements recevant du public ( ERP)	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	3	CNFPT	2
236		Patrimoine	La réalisation de travaux d'entretien courant de la chaussée	Génie technique	Infrastructures et réseaux	3	CNFPT	1
237		Patrimoine	Le rôle et le positionnement en tant que responsable de service	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFPT	1
238		Patrimoine	La prévention des risques du travail en hauteur	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	CNFPT	2
239		Patrimoine	Formation hydrologique - Niveau 2	Génie technique	Infrastructures et réseaux	2	CNFPT	1
240		Patrimoine	Excel perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPT	2
241		Patrimoine	L'organisation de l'activité d'un atelier de maintenance	Génie technique	Infrastructures et réseaux	3	CNFPT	1
242		Patrimoine	Les arbres et leurs maladies	Environnement	Espaces verts et paysages	2	CNFPT	2
243		Patrimoine	Les fondamentaux des marchés publics	Génie technique	Aménagement, urbanisme et action foncière	3,5	CNFPT	1
244		Patrimoine	les démarches et les méthodes pour des routes et voiries variables	Génie technique	Infrastructures et réseaux	2	CNFPT	1
245		Patrimoine	Accessibilité aux bâtiments publics	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	3	CNFPT	3
246		Patrimoine	Diagnostic obligatoire du bâtiment	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	3	CNFPT	1
247		Patrimoine	Notions de base en voirie	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	2	CNFPT	1
248		Patrimoine	Initiation aux travaux de serrurerie	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	4	CNFPT	1
249		Patrimoine	La sécurité sur les axes de jeux, confiné et maintenance	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	2	CNFPT	1
250		Patrimoine	La prise de notes et la rédaction de compte rendu	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	3	CNFPT	1
251		Patrimoine	L'organisation du classement des documents	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	2	CNFPT	1
252		Patrimoine	Word perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFPT	1

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I	
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Publié le	
4								Agents	
5								ID : 031-200071298-2023T219-DL2023-256-DE	
253		Patrimoine	Perfectionnement au travail Excel	Informatique et systèmes d'information	Remise à niveau	3	CNFPPT	LXHB3	Non
254		Patrimoine	La prévention des risques professionnels du jardinier	Sécurité	Sécurité des agents au travail	3	CNFPPT	SXQZ	Non
255		Patrimoine	Pose de revêtement de sols souples ( dalles, PVC, moquettes)	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	2	CNFPPT	OLBUX	Non
256		Patrimoine	L'entretien du matériel pour les espaces verts	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFPPT	SXK4C	Non
257		Patrimoine	L'utilisation de la débroussailluse en sécurité	Environnement	Espaces verts et paysage	2	CNFPPT	Q6101	Non
258		Service à la personne- MFS	Les droits sociaux des étrangers	Citoyenneté et population	Insertion et développement social	3	CNFPPT	K1BLP	Non
259		Service à la personne- MFS	La prise de notes et la rédaction de compte rendu.	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	3	CNFPPT	SXK1M	Non
260		Service à la personne- MFS	Maîtrise sa voix lors de la prise de parole	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNFPPT	A2COD	Non
261		Service à la personne- MFS	La gestion des conflits et d'agressivité en situation d'accueil	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	3	CNFPPT	SXK1P	Non
262		Service à la personne- MFS	Découverte accompagnée Powerpoint 2010- Niveau 1 Utilisateur débutant	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPPT	SXOOL	Non
263		Ressources Humaines - Prévention	Les pratiques et enjeux du compte personnel d'activité/compte personnel de formation	Gestion des Ressources humaines	Fonction formation	0.5	CNFPPT	SXR2D	Non
264		Ressources Humaines - Prévention	Prendre sa retraite : se préparer aux changements à venir	Gestion des Ressources humaines	Gestion administrative et statutaire	1	CNFPPT	OL424	Non
265		Ressources Humaines - Prévention	L'intelligence émotionnelle : les émotions au service de l'efficacité professionnelle	Management	Management stratégique	3	CNFPPT	OL4WB	Non
266		Ressources Humaines - Prévention	L'instruction du dossier de retraite sur la plateforme e-services de la CNRACL	Gestion des Ressources humaines	Approche générale de la GRH	1	CNFPPT	SXK51	Non
267		Ressources Humaines - Prévention	La gestion des accidents du travail, des maladies professionnelles et de l'invalidité	Gestion des Ressources humaines	Gestion administrative et statutaire	2	CNFPPT	OL4PS	Non
268		Support- Accueil	Sauveur secouriste du travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	1	INTERNE		Non
269		Support- Accueil	La prévention de l'usure professionnelle adaptée aux agents d'entretien et de restauration collective	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	CNFPPT	SXK4G	Non
270		Support- Accueil	Efficacité professionnelle et bien être de l'agent d'entretien	Sécurité	Sécurité des agents au travail	3	CNFPPT	SXK4G	Non
271		Promotion du territoire	L'acquisition des outils techniques de l'instruction des demandes d'urbanisme	Développement local	Aménagement, urbanisme et action locale	2	CNFPPT	D1D11	Non
272		Promotion du territoire	Initiation à Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPPT	SXOEA	Non
273		Promotion du territoire	La découverte de Microsoft Office 365	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques	2	CNFPPT	T200W	Non
274		Promotion du territoire	La fiscalité des entreprises : mécanismes et acteurs	Développement local	Action économique	2	CNFPPT	SXFE	Non
275		Promotion du territoire	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	Développement local	Action économique	2	CNFPPT	SXNIM	Non
276		Promotion du territoire	Le montage d'un observatoire économique	Développement local	Action économique	3	CNFPPT	SXM0F	Non
277		Enfance Jeunesse	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	Sécurité	Sécurité des agents au travail	1	CNFPPT	PALTP	Non
278		Enfance Jeunesse	Initiation à la langue des signes française	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFPPT	A2V04	Non
279		Enfance Jeunesse	L'animation des activités sport santé	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPPT	SXAST	Non
280		Environnement	Excel perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFPPT	LXMB3	Non

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
		Services	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents	Statut
4									
5									
281	Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	Enfance Jeunesse	Le travail en équipe: des situations problème à la cohésion	Management	Management des équipes et des personnes	0,5	CNFFT	1	Non
282		Petite Enfance	La découverte accompagnée Excel 2016- niveau 1 débutant	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFFT	1	Non
283		Enfance Jeunesse	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	1	CNFFT	1	Non
284		Petite Enfance	L'aménagement de l'espace d'un établissement d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2	CNFFT	1	Non
285		Petite Enfance	Les enfants à haut potentiel intellectuel (HPI)	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2	CNFFT	3	Non
286		Petite Enfance	L'exposition précoce et excessive aux écrans	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	1	CNFFT	4	Non
287		Petite Enfance	La relaxation et le yoga pour les tous petits	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	1	CNFFT	2	Non
288		Ressources Humaines - Prévention	La maîtrise du régime juridique des agents contractuels de droit public	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	3	CNFFT	1	Non
289		Ressources Humaines - Prévention	Le déroulement de la carrière	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	2,5	CNFFT	2	Non
290		Ressources Humaines - Prévention	La gestion des positions statutaires	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	3	CNFFT	1	Non
291		Ressources Humaines - Prévention	Les indemnités des élus	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	1,5	CNFFT	2	Non
292		Ressources Humaines - Prévention	Les fondamentaux des Ressources Humaines	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	5	CNFFT	2	Non
293		Ressources Humaines - Prévention	La préparation de la liquidation de sa retraite	Gestion des Ressources humaines	Gestion des Ressources humaines	1	CNFFT	1	Non
294		Petite Enfance	Le diagnostic de territoire au service d'une politique petite enfance - enfance jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	2,5	CNFFT	1	Non
295		Petite Enfance	La vie quotidienne du jeune enfant en EAJE: une approche par les droits de l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	3	CNFFT	1	Non
296		Petite Enfance	Webinaire: Impact de notre communication: encadrer en faisant appel à l'intelligence collective par la communication positive	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	1	CNFFT	1	Non
297		Petite Enfance	Les journées inspirantes du manager- Itinéraire de formation	Management	Management des équipes et des personnes	8	CNFFT	1	Non
298		Petite Enfance	Le développement de ses compétences relationnelles et psychosociales	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNFFT	1	Non
299		Petite Enfance	Les enjeux de la place d'un parent au sein d'un EAJE	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	3	CNFFT	1	Non
300		Petite Enfance	Le jeu libre autonome pour les enfants de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	3	CNFFT	1	Non
301	Petite Enfance	Gestion, organisation et animation des espaces transitionnels pour le bien être et la sécurité des enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	3	CNFFT	1	Non	
302	Finances - Achats	Mise à jour des connaissances achats publics	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats=	0,5	CNFFT	3	Non	
303	Finances - Achats	Les marchés de services et de fournitures courantes	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats=	3	CNFFT	3	Non	
304	Finances - Achats	La rédaction et le contrôle des actes administratifs	Affaires juridiques	Approche générale du droit	2	CNFFT	1	Non	
305	Finances - Achats	Achat public: actualité réglementaire	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats=	1	CNFFT	2	Non	
306	Finances - Achats	Elaboration et suivies tableaux de bord de gestion financière	Finances et gestion financière	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFFT	2	Non	
307	Finances - Achats	Les marchés de maîtrise d'œuvre, enjeux et pilotage	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats=	2	CNFFT	1	Non	
308	Finances - Achats	Les bases des finances publiques locales	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats=	3	CNFFT	1	Non	

Reçu en préfecture le 20/12/2023  
Publié le 20/12/2023  
ID : 031-200071298-20231219-DI-2023\_256-DE

Statut: Non



PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents
4		Entrance Jeunesse	Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	1	INTERNE	30
338		Entrance Jeunesse	Remise à niveau excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNFT	1
339		Entrance Jeunesse	Perfectionnement Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFT	1
340		Entrance Jeunesse	Accompagnement éducatif pendant la pause méridienne	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFT	1
341		Entrance Jeunesse	La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants	Restauration	Approche générale de la restauration	1	CNFT	1
342		Petite Enfance	Manipulation des extincteurs	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0.5	INTERNE	1
343		Petite Enfance	Ecoute et observation en LAEP	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFT	1
344		Petite Enfance	Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	1	INTERNE	1
345		Petite Enfance	Elaboration de pâtisseries simples	Restauration	Restauration	2	CNFT	1
346		Petite Enfance	L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	Management	Approche générale du management	3	CNFT	1
347		Support- Accueil	Gestes et postures	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0.5	INTERNE	4
348		Support- Accueil	Handicap, de qui et de quoi parle-t-on? Sensibilisation des agents territoriaux	Citoyenneté et population	Citoyenneté et population	1	CNFT	2
349		Petite Enfance	L'animation et l'encadrement d'un équipe au quotidien	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFT	1
350		Petite Enfance	L'intégration des outils de coaching dans sa pratique d'encadrement	Management	Management des équipes et des personnes	6	CNFT	1
351		Petite Enfance	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement parental	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2.5	CNFT	2
352		Petite Enfance	L'émotionnel au service de la décision et du management	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFT	1
353		Petite enfance	La communication gestuelle associée à la parole	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFT	1
354		Direction Générale	Le cadre territorial influent et inspiré - perfectionnement	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFT	1
355		Direction Générale	Réunion réseaux DCS	Management	Management des équipes et des personnes	1	CNFT	1
356		Direction Générale	Manager un CODIR : oser des approches innovantes	Management	Management des équipes et des personnes	1	CNFT	1
357		Patrimoine	Utilisation, entretien et manipulation de la tronçonneuse en sécurité	Génie technique	Espaces verts et paysage	2	CNFT	1
358		Patrimoine	Les pratiques naturalistes pour préserver la biodiversité	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFT	1
359		Patrimoine	La taille raisonnée des arbres	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFT	1
360		Patrimoine	L'entretien du matériel pour les espaces verts	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFT	1
361		Patrimoine	Les arrêtés et conventions de voirie	Génie technique	Infrastructures et réseaux	2.5	CNFT	1
362		Patrimoine	Le partage et la gestion de l'espace public urbain	Génie technique	Infrastructures et réseaux	3	CNFT	1
363		Patrimoine	Les procédures d'accords cadres pour la commande publique	Génie technique	Infrastructures et réseaux	3	CNFT	1
364		Patrimoine	Les chantiers urbains et la conservation de la biodiversité	Génie technique	Infrastructures et réseaux	2	CNFT	1
365		Entrance Jeunesse	Manipulation des extincteurs	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0.5	INTERNE	15
366								Non



PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme
367		Enfance Jeunesse	Prévention incendie et PPMS	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0,5	INTERNE
368		Enfance Jeunesse	Méthodologie du projet d'animation : de l'idee à l'évaluation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFPT
369		Système d'information	La gestion de portefeuilles de projets informatiques	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	2	CNFPT
370		Système d'information	La conduite de projets informatiques	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	2	CNFPT
371		Système d'information	Nouvelles missions du DPO	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	1	CNFPT
372		Petite Enfance	L'entretien professionnel : un acte de management	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFPT
373		Petite Enfance	Les neurosciences et le manager	Enfance, éducation, jeunesse	Management des équipes et des personnes	1	CNFPT
374		Petite enfance	Sécurité incendie, Manipulation des extincteurs	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	0,5	INTERNE
375		Petite Enfance	L'exercice d'une autorité bienveillante et structurante	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT
376		Petite Enfance	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT
377		Promotion du territoire	Urbanisme : actualisation réglementaire : instructeur ADS	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1	CNFPT
378		Promotion du territoire	Actualisation réglementaire, planification et urbanisme opérationnel	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1	CNFPT
379		Promotion du territoire	Dépendances et indépendances des législations, catégories spéciales d'autorisations et réglementation d'exception	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1	HORS CNFPT
380		Promotion du territoire	Passage de chef à collègue	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFPT
381		Ressources Humaines - Prévention	La maîtrise de la masse salariale	Gestion des Ressources humaines	Gestion administrative et statutaire	2	CNFPT
382		Petite Enfance	De la connaissance à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT
383		Petite Enfance	Le développement et l'acquisition du langage chez les jeunes enfants jusqu'à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3,5	CNFPT
384		Petite Enfance	la découverte du métier de chargé d'accueil	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	2	CNFPT
385		Petite Enfance	Prendre sa retraite : se préparer aux changements à venir	Gestion des Ressources humaines	Gestion administrative et statutaire	1	CNFPT
386		Petite Enfance	Attitude éducative et posture corporelle	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPT
387		Petite Enfance	Gestes et postures	Sécurité	Sécurité des agents au travail	0,5	INTERNE
388		Petite Enfance	L'équippedes soins et activités propres aux étapes clés du développement de l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT
389		Petite Enfance	L'outil culturel de l'enfant par la musique	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT
390		Petite Enfance	La médiation musicale : outil sonore et sensoriel du tout petit	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPT
391		Petite Enfance	La lecture et le chant pour les tout petits	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFPT
392		Direction Générale	La relation élu-cadre territorial	Communication institutionnelle	Approche générale de la communication institutionnelle	2	CNFPT

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publiés le 20/12/2023  
 ID : 037-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents
4								
5								
393		Patrimoine	La prise en compte des risques naturels dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagements	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFPPT	1
394		Patrimoine	Webinaire urbanisme	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	1	CNFPPT	1
395		Patrimoine	La prise en compte de la qualité des sols dans les documents de planification	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPPT	1
396		Patrimoine	La gestion durable du patrimoine bâti : stratégie et mise en œuvre	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFPPT	1
397		Patrimoine	Les opérations d'infrastructures de voirie: les fondamentaux de la maîtrise d'œuvre	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPPT	1
398		Patrimoine	Le suivi et les travaux de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	Environnement	Espaces verts et paysage	2	CNFPPT	1
399		Patrimoine	La prospective et l'opérationnalisation de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFPPT	1
400		Patrimoine	Rencontres nationales de l'ingénierie	Environnement	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPPT	1
401		Petite Enfance	La facilitation de l'intelligence collective par les managers	Management	Management stratégique	4	CNFPPT	1
402		Petite Enfance	La conduite du changement en situation complexe	Management	Management stratégique	4	CNFPPT	1
403		Support-Accueil	Actualités diverses intercommunales	Communication institutionnelle	Connaissance de l'environnement territorial		CNFPPT	1
404		Support-Accueil	Gérer et animer de petites équipes	Communication institutionnelle	Connaissance de l'environnement territorial	2	CNFPPT	1
405		Support-Accueil	Les nouveaux services aux usagers: GRC (gestion relation citoyen) et GRU (gestion relation usager)	Communication institutionnelle	Modos de gestion des services publics	2	CNFPPT	1
406		Support-Juridique	La rédaction et le contrôle des actes administratifs	Affaires Juridiques	Approche générale du droit	2	CNFPPT	1
407		Support-Juridique	La gestion du patrimoine immobilier des collectivités au service de leur stratégie foncière	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNFPPT	1
408		Support-Juridique	La rédaction des actes authentiques en la forme administrative de mutation des biens fonciers	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	3	CNFPPT	1
409		Enfance Jeunesse	Les jeunes et l'internet : accompagner, éduquer et lutter contre les dangers d'internet	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFPPT	20
410		Enfance Jeunesse	La prévention et la régulation des situations conflictuelles entre et avec les enfants de 3 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPPT	20
411		Enfance Jeunesse	L'art du conte avec des enfants d'âge scolaire	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPPT	30
412		Petite Enfance	Ateliers, séparations et retrouvailles en petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPPT	20
413		Petite Enfance	La communication gestuelle avec l'enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFPPT	7

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agents

ID : 031-200071298-20231219-DL-2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	L
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	
4								
5								
414		Petite Enfance	La place et la conscience du corps dans la relation au tout petit	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEFT	7
415		Petite Enfance	L'accompagnement de la fonction parentale	Enfance, éducation, jeunesse	Conscience des acteurs, des dispositifs et des politiques de l'action culturelle	3	CNEFT	10
416		Petite Enfance	L'accueil et l'intégration d'un enfant en situation de handicap en établissement d'accueil de jeunes enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	25
417		Petite Enfance	Les installations, les mouvements et les jeux autour de la motricité du bébé	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	12
418		Petite Enfance	Les manifestations d'agressivité du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2.5	CNEFT	20
419		Petite Enfance	L'observation du jeune enfant au quotidien (0 à 3 ans)	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEFT	12
420		Finances - Achats	La réglementation budgétaire et comptable et tarifaire M22	Finances et gestion financière	Approche générale des finances	3	CNEFT	5
421		Support- Accueil	Les fondamentaux du métier d'agent ou agent de propriétés des espaces publics	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	2	CNEFT	4
422		Petite Enfance	Les écrans chez le jeune enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEFT	6
423		Tous les Départements	La découverte de Microsoft Office 365- outils collaboratifs	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques	2	Formation en interne ?	6
424		Tous les Départements	Du comité de direction au collectif de direction	Repères et outils fondamentaux	Stratégie de communication	2	CNEFT	8

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Requ en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agents  
ID : 031-20071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme
4							
5							
425		Enfance Jeunesse	Le jeu et le temps calme	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEPT
426		Enfance Jeunesse	Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEPT
427		Patrimoine	La conduite d'une gestion différenciée dans les espaces publics verts et naturels	Environnement	Espaces verts et paysage	2,5	CNEPT
428		Support-Accueil	L'accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	3	CNEPT
429		Enfance Jeunesse	L'animation de réunion d'équipe ou de service	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNEPT
430		Ressources Humaines - Prévention	Stress et émotion en contexte professionnel : les techniques pratiques	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	3	CNEPT
431		Petite Enfance- Enfance Jeunesse- CAS- MARPA	Cuisines satellites en liaison froide : application de la méthode HACCP	Restauration	Hygiène et sécurité alimentaire	2	CNEPT
432		Tous les Départements	La découverte de Microsoft Office 365- outils collaboratifs	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques	2	Formation en interne ?
433		Tous les Départements	Du comité de direction au collectif de direction	Repères et outils fondamentaux	Stratégie de communication	2	CNEPT
434		Promotion du territoire	La réglementation nationale de l'affichage publicitaire et des enseignes	Développement local	Aménagement, urbanisme et action foncière	2	CNEPT
435		Promotion du territoire	L'appropriation des usages de la carte mentale	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	3	CNEPT
436		Promotion du territoire	La communication numérique et les réseaux sociaux	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNEPT
437							
438							
439		Patrimoine	Perfectionnement au tableur Excel	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNEPT
440		Patrimoine	Elaborer et suivre son budget de service	Finances et gestion financière	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	2	CNEPT
441		Patrimoine	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources	4	CNEPT
442		Support	Les pouvoirs de police du maire	Sécurité	Connaissances des institutions	1	CNEPT

Formation suite à affectation sur un poste



PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Agence  
 ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H		
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme		
4	à responsabilité	Support	L'entraîment professionnel : un acte de management	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFPT		
5		Support	La réussite de sa prise de fonction de manager	Management	Management des équipes et des personnes	2	CNFPT		
443		Patrimoine	ACES R 486 A PEMP	Génie technique			2 880,00	Non	
444		Environnement	ACES R482 cat C :Engins de chantier - tractopelle- minipelle	Génie technique			1 440,00	Non	
445		Environnement- Patrimoine	ACES R 482 Cat A : tondeuse autopropulsée	Génie technique			1 440,00	Non	
446	Patrimoine	Permis BE remorque	Génie technique			1 710,00	Non		
447	Formations Hygiène et Sécurité (Assistant de prévention, Habilitation électrique, etc....)	Patrimoine	Habilitation électrique B1B2BRBC	Génie technique	Maintenance des moyens techniques	3	AFTRAL		
448		Patrimoine	permis FOO	Génie technique		5	ECF Pro		
449		Patrimoine	AIPR encadrant	Génie technique	Infrastructures et réseaux		1	NJ Formations	
450		Patrimoine	Permis C	Génie technique		10	ECF		
451		TOTAL						14 232,00	
452		Préparations concours/examens	Patrimoine	Préparation concours Adjoint Technique Principal de 2ème Classe				CNFPT	
453			Environnement	Préparation concours Adjoint Technique Principal de 2ème Classe				CNFPT	
454			Enfance Jeunesse	Préparation concours Adjoint				2	CNFPT
455			Pelle Enfance	Préparation au concours de puéricultrice				1	CNFPT
456			Pelle Enfance	Préparation au concours d'auxiliaire de puéricultrice				2	CNFPT
457	Patrimoine		Préparation concours externe Ingénieur				1	CNFPT	
458	Tous les Départements		La découverte de Microsoft Office 365- outils collaboratifs	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques		2	INTERNE	
459	Environnement		Nouveau projet collecte	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets		1	Nord Engineering	
460	Environnement		Journées de visites déchetsières ou sites éco organiques	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets		1	INTERNE	
461	Enfance Jeunesse		Littérature créative	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		1	CRIL 31	
462	Formation suivie au titre de CFP						Formation suivie au titre de CFP		
463	Non						Non		
464	Non						Non		
465	Non						Non		
466	Non						Non		
467	Non						Non		

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agents  
ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	
4								
5								
468		Enfance Jeunesse	Projet théâtre	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		CAF 31	Non
469		Petite Enfance	L'égalité de fille-garçon	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT SXK2H2	Non
470		Petite Enfance	Les relations entre parents et professionnels de l'enfance (0 à 3 ans)	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT SXK2H	Non
471		Petite enfance	L'usage professionnel des personnels de la petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFFT LEEOO	Non
472		Petite Enfance	L'aménagement de l'espace d'un établissement d'accueil du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFFT LA00M	Non
473		Promotion du territoire	L'appropriation des usages de la carte mentale	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	3	CNFFT SXB2J	Non
474		Promotion du territoire	La communication numérique et les réseaux sociaux	Repères et outils fondamentaux	Acquisition de connaissances	2	CNFFT SXG02	Non
475		Promotion du territoire	L'intelligence émotionnelle : les émotions au service de l'efficacité professionnelle	Management	Management stratégique	3	CNFFT OLAWB	Non
476		Promotion du territoire	Le maintien et l'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	1	INTERNE	Non
477		Promotion du territoire	Vers une mobilité durable sur les territoires à vocation touristique	Développement local	Développement touristique	2	CNFFT SXM4T	Non
478		Support - SI	Les marchés publics informatiques	Informatique et systèmes d'information	Achat public, marchés publics et contrats	3	CNFFT SXH0B	Non
479		Support - SI	La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	Management	Management des équipes et des personnes	3	CNFFT SKYB2	Non
480		Support - SI	Formation office 365 utilisateur collaboratif et gestion d'équipe	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques		ORSYS	Non
481		Support - SI	Réseau des DSI	Informatique et systèmes d'information	Techniques informatiques			Non
482		Petite Enfance	Journée toulousaine du psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	SUPEA TOULOUSE CHU PURPAN	Non
483		Petite Enfance	Pratique à privilégier avec les jeunes enfants en situation de handicap	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CAF 31	Non
484		Petite Enfance	Projet : mettre en place un système de référence	Communication institutionnelle	Management stratégique	1	DUNOD	Non
485		Petite Enfance	L'accueil de la place des parents dans les structures	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CAF 31	Non
486		Enfance Jeunesse	Médiation par les pairs - accompagnement des enfants dans la gestion des conflits	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CDJES	Non
487		Enfance Jeunesse	Informations Jeunesse	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	Jeunesse et Sports, CAF ...	Non
488		Enfance Jeunesse	Accueillir un public multiculturel	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CAF 31	Non
489		Enfance Jeunesse	Mise en place ateliers philosophiques	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CAF 32	Non
490		Enfance Jeunesse	Expériences scientifiques et audiovisuels	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	PLANETE SCIENCES	Non
491		Enfance Jeunesse	BAFD	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	Hors CNFFT	Non
492		Environnement	Formation métier Responsable Environnement	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets		ECO ORGANISME, ADEME Région	Non
493		Environnement	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets	4	ROCO	Non
494		Patrimoine	Sécurité théâtrale, Manipulation des extincteurs	Sécurité	Prévention et promotion de la santé		INTERNE	Non

494

493

492

491

490

489

488

487

486

485

484

483

482

481

480

479

478

477

476

475

474

473

472

471

470

469

468

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 031\_200071295-20231219-DI-2023\_256-DE

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Coût
4								
5								
495		Patrimoine	Nouveau projet de collecte	Environnement	Collecte, traitement et gestion des déchets		Nord Engineering	Non
496		Finances - Achats	Maitrise des coûts	Finances et gestion financière	Approche générale des finances		ADEME	Non
497		Patrimoine	PPMS Plan de mise en sécurité	Génie technique	Maintenance des bâtiments tout corps d'état	1	INTERNE	Non
498		Patrimoine	Pose de sols thermosoudés	Génie technique	Infrastructures et réseaux			Non
499		Patrimoine	Topographie: connaissances de base	Génie technique	Infrastructures et réseaux			Non
500		Support	Outil PILOT	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources		PETR	Non
501		Support	Ateliers ENR (chaeta)	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources		ENR	Non
502		Support	Webinaires partenaires	Environnement	Connaissances des acteurs, des dispositifs, des politiques d'environnement et de gestion des ressources		ADEME REGION	Non
503		Enfance Jeunesse	Ateliers Philo	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	15	LAB PHILO La pensée architecte	Non
504		Enfance Jeunesse	Surveillant de baignade	Sécurité	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	7	Hors CNEPT	Non
505		Enfance Jeunesse	Jeux innovants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		Hors CNEPT	Non
506		Enfance Jeunesse	La compréhension des émotions du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEPT	Non
507		Petite Enfance	De l'alitement à l'alimentation solide du jeune enfant	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNEPT	Non
508		Petite Enfance	De la connaissance à l'accompagnement de l'enfant de 0 à 3 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNEPT	Non
509		Ressources Humaines - Prévention	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	Gestion des Ressources Humaines	Gestion administrative et statutaire	2	CNEPT	Non
510		Ressources Humaines - Prévention	Atelier d'expression écrite professionnelle	Repères et outils fondamentaux	Orientation formative, positionnement et évaluation	3	CNEPT	Non
511		Aide à la personne- MFS	Droit d'auteur, droit à l'image, droit d'internet	Informatique et systèmes d'information et systèmes d'information	Diffusion, promotion et protection juridique	2.5	CNEPT	Non
512		Aide à la personne- MFS	La connaissance et la prévention en terme de cybersécurité	Informatique et systèmes d'information	Diffusion, promotion et protection juridique	1.5	CNEPT	Non
513		Aide à la personne- MFS	L'impact du numérique dans les politiques culturelles	Informatique et systèmes d'information	Approche générale de l'action culturelle	4	CNEPT	Non
514		Aide à la personne- MFS	Le projet de médiation numérique en bibliothèques des enjeux aux dispositifs	Informatique et systèmes d'information	Approche générale de l'action culturelle	3.5	CNEPT	Non
515		Aide à la personne- MFS	La communication numérique et les réseaux sociaux	Informatique et systèmes d'information	Réseaux et télécommunication	3	CNEPT	Non
516		Enfance Jeunesse	La gestion (in)formelle des colères des conflits	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNEPT	Non
517		Enfance Jeunesse	BAFA	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	5	FRANCAS UFCV	Non
518		Ressources Humaines - Prévention	Perfectionnement logiciel RH CIRIL	Gestion des Ressources Humaines	Gestion administrative et statutaire		CIRIL	Non
519		Finances - Achats	Logiciel CIRIL	Finances et gestion financière	Achat public, marchés publics et contrats-		CIRIL	Non
520		Support- Accueil	La gestion du stress en situation d'accueil	Repères et outils fondamentaux	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	2	CNEPT	Non
521		Support- Accueil	Découverte des outils informatiques et numériques	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	2	CNEPT	Non
522		Promotion du territoire	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	Développement local	Action économique	2	CNEPT	Non
523		Promotion du territoire	L'intelligence territoriale au service des nouvelles stratégies de développement économique	Développement local	Action économique	3	CNEPT	Non
524		Promotion du territoire	Le parcours des TPE : les outils d'accompagnement	Développement local	Action économique	3	CNEPT	Non
525		Promotion du territoire	L'accueil des entreprises sur le territoire	Développement local	Action économique	3	CNEPT	Non

Formation de Perfectionnement

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents	Coût
4									
5									
526		Promotion du territoire	La conception et l'animation d'un programme d'écologie industrielle et territoriale (EIT)	Développement local	Action économique	2	CNFT	1	Non
527		Promotion du territoire	Les actions de valorisation et de promotion territoriale	Développement local	Action économique	3	CNFT	1	Non
528		Promotion du territoire	L'accompagnement des filières et coopérations économiques	Développement local	Action économique	4	CNFT	1	Non
529		Promotion du territoire	La prospection des entreprises	Développement local	Action économique	3	CNFT	1	Non
530		Promotion du territoire	Les zones d'activités en transition : un parcours pour devenir acteur du changement	Développement local	Action économique	9	CNFT	1	Non
531		Petite Enfance	Animer un groupe de parents	Enfance, éducation, jeunesse	Techniques d'expression, de communication et relationnelles	2	CAF	1	Non
532		Support- Accueil	Prévention des risques routiers	Sécurité	Sécurité des agents au travail	1	ECF	4	500,00
533		Support- Accueil	Handicap, de qui et de quoi parle-t-on? Sensibilisation des agents territoriaux	Citoyenneté et population	Citoyenneté et population	1	CNFT	2	Non
534		Enfance Jeunesse	Sauveleur Secouriste au travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE	1	Non
535		Petite Enfance	Journées Spirales	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1		3	Non
536		Direction Générale	Analyse de pratiques	Management	Management des équipes et des personnes	2	Psychologue ou intervenants professionnels	1	Non
537		Petite Enfance	Excel perfectionnement	Informatique et systèmes d'information	Bureautique et utilisation des outils informatiques	3	CNFT	1	Non
538		Petite Enfance	L'animation, la direction et la mobilisation son service	Management	Management des équipes et des personnes	4	CNFT	1	Non
539		Patrimoine	La taille raisonnée des arbustes	Environnement	Espaces verts et paysage	3	CNFT	1	Non
540		Enfance Jeunesse- Petite Enfance	La relaxation par le jeu	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		Association Contrechale	2	100,00
541		Enfance Jeunesse	Prendre en charge les informations préoccupantes pour protéger les enfants	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		LEO LAGRANGE	1	Non
542		Enfance Jeunesse	La gestion des conflits et d'agressivité en situation d'accueil	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	3	CNFT	1	Non
543		Enfance Jeunesse	Méthodologie du projet d'animation - de l'idée à l'évaluation	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	CNFT	3	Non
544		Enfance Jeunesse	Le jeu et les activités manuelles pour les enfants de 6 à 12 ans	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	3	CNFT	1	Non
545		Système d'information	Le cadre juridique des systèmes d'information	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	3	CNFT	1	Non
546		Système d'information	La maîtrise des coûts du système d'information	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	2	CNFT	1	Non
547		Système d'information	La gouvernance des systèmes d'information: enjeux et mise en œuvre	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	3	CNFT	1	Non
548		Système d'information	La PCANPIA	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	2	CNFT	1	Non
549		Système d'information	La virtualisation des systèmes d'information architecture, projet et sécurité	Informatique et systèmes d'information	Architecture et administration des systèmes d'information	3	CNFT	1	Non
550		Petite Enfance	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement parental	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNFT	1	Non
551		Petite Enfance	La prévention de l'usage professionnelle dans les métiers de la petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	CNFT	1	Non
552		Petite Enfance	Les évolutions et enjeux du secteur de la petite enfance	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2,5	CNFT	1	Non
553		Petite Enfance	Les troubles du comportement chez le jeune enfant: tous les enfants agiles sont-ils hyperactifs ?	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	1	CNFT	1	Non
554		Petite enfance	Sécurité incendie, Manipulation des extincteurs	Sécurité	Prévention et promotion de la santé	0,5	INTERNE	2	Non
555		Petite enfance	Sauveleur Secouriste au travail	Sécurité	Sécurité des agents au travail	2	INTERNE	1	Non

Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le  
 ID : 031-210071298-20231219-DL2023\_256-DE





PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Agents
4								
5								
582		Enfance Jeunesse	La consolidation des acquis de bases de la langue des signes française	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	4	INTRA	20
583		Tous les Départements	La Communication et les relations professionnelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques et outils de communication	3	INTRA	25
584		Tous les Départements	Du comité de direction au collectif de direction	Repères et outils fondamentaux	Stratégie de communication	2	INTRA	8
585		Ressources Humaines - Prévention	La prévention et la régulation des situations conflictuelles	Repères et outils fondamentaux	Techniques et outils de communication	1	INTRA	12
586		Tous les Départements	L'organisation et la gestion de son temps	Repères et outils fondamentaux	Techniques et outils de communication	1	INTRA	20
587		Tous les Départements	La communication assertive et la gestion des conflits	Repères et outils fondamentaux	Techniques et outils de communication	2	INTRA	15
588		Tous les Départements	L'intégration des outils de coaching dans sa pratique d'encadrement	Management	Approche générale du management	2	INTRA	8
589		Petite Enfance- Enfance Jeunesse	La gestion émotionnelle des cadres des conflits	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	UNION	13
590		Tous les Départements	L'entretien professionnel : un acte de management	Management	Management des équipes et des personnes	2	UNION	2
591		Tous les Départements	L'organisation et la gestion de son temps	Repères et outils fondamentaux	Techniques administratives, d'organisation et de secrétariat	3	UNION	15
592		Patrimoine	Les chantonnions lignivores sur les arbres d'ornement	Environnement	Espaces verts et paysage	2	UNION	5
593		Enfance Jeunesse	L'accueil de l'enfant en situation de handicap dans le milieu scolaire	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence	2	UNION	20
594		Promotion du territoire	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		HORS CNFPT	1
595		<b>TOTAL</b>						<b>500,00</b>

INTRA UNION

PLAN DE FORMATION POUR L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU LAURAGAIS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

Agent: 0391-200071296-20231219-DL-2023\_256-DE



A	B	C	D	E	F	G	H	L
	Service	Intitulé formation	Domaine	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme		
4								
5								
596	Petite Enfance	VAE Auxiliaire de puériculture	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		CNFPFT	1	Non
597	Petite Enfance	DE Auxiliaire de puériculture	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		IFRASS	1	
598	Petite Enfance	VAE Educateur de jeunes enfants	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		CNFPFT	4	Non
599	Petite Enfance	Validation des acquis de l'expérience : un dispositif adapté à mon projet professionnel	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	2	CNFPFT	6	Non
600	Petite Enfance	Orientation formative vers le dispositif VAE d'accompagnement au livret 2	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	1	CNFPFT	6	Non
601	Petite Enfance	Accompagnement à la rédaction du livret 2 et à la préparation du jury VAE	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	1	CNFPFT	6	Non
602	Petite Enfance	Renforcement des écrits de la VAE	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	1	CNFPFT	6	Non
603	Petite Enfance	Formation gestion d'entreprise	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	7		1	OUI
604	Petite Enfance	Reconversion Pâtisserie - Cours de cuisine	Restauration	Orientation formative, positionnement et évaluation	5		1	OUI
605	Enfance Jeunesse	VAE BRJEPS	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	Non
606	Promotion du territoire	CAP Pâtisserie	Restauration	Orientation formative, positionnement et évaluation		Art de Pâtisser Institut européen de kinésiologie	1	OUI
607	Aide à la personne- MFS	Diplôme de Kinésithérapeute	Social Santé	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	OUI
608	Petite Enfance	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	OUI
609	Petite Enfance	DE Auxiliaire de puériculture	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	OUI
610	PPR	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation	15/0h	IFRASS	1	OUI
611	Enfance Jeunesse	BRJEPS	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		Hors CNFPFT	1	Non
612	Petite Enfance	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		ABCDZ	1	OUI
613	Petite Enfance	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		ARBRE DE VIE	1	OUI
614	Enfance Jeunesse	Bilan de compétences	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation		FORMATION CONCEPT	1	OUI
615	Petite Enfance	AFGSU niveau 2 - VAE Auxiliaire de puériculture	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	450,00
616	Petite Enfance	CAP Petite Enfance	Positionnement professionnel et préparation aux épreuves	Orientation formative, positionnement et évaluation			1	2 500,00
617	Enfance Jeunesse	DEJEPS	Enfance, éducation, jeunesse	Accueil de l'enfance et de l'adolescence		Hors CNFPFT	1	6 500,00
618	Prévisionnel non affecté TDL							3 000,00
619	TOTAL							20 900,00
620	Formations aux savoirs de base							
621	TOTAL GENERAL							66 647,00

Formations personnelles

## Délibération N° DL2023\_257 Objet - Emploi permanent

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESES	Evelyne	PERA	Annie		

### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valéry	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, le Président propose de créer un emploi permanent comme suit :

Filière	Cadre d'emploi	Cat	Nbre	Durée hebdomadaire
Administrative	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs	C	1	16 h 00

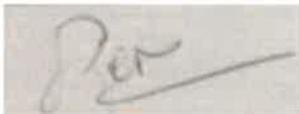
Monsieur le Président demande aux membres présents de se prononcer sur cette création d'emploi dont les crédits seront prévus au budget primitif 2024. Il précise ensuite que si l'emploi en question ne peut être pourvu par des fonctionnaires, il pourra être occupé par un agent contractuel en application des articles 3-2 et 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi.

**Le Conseil de Communauté,**  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la création d'emploi permanent tel que présentée ci-dessus, dont les crédits seront prévus au budget 2024.
- De DONNER mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_258

### Objet - Augmentation horaire d'un emploi permanent d'adjoint d'animation département Enfance jeunesse

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNE	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valéry	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

**Nombre de votants : 66**

Monsieur le Président expose la nécessité d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent d'adjoint d'animation du département Enfance Jeunesse pour le bon fonctionnement des structures.

Il précise que cet agent est actuellement sur une base de travail de 25H00 hebdomadaires.

Il propose d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de cet emploi permanent d'adjoint d'animation à 32 heures annualisées avec des périodes de CLSH vacances et mercredi et des semaines ALAE.

Il précise enfin que l'agent concerné accepte cette augmentation de durée hebdomadaire.

Monsieur le Président demande aux membres présents de se prononcer sur l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail de ce poste d'adjoint d'animation titulaire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Il précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2024 et que ce point a obtenu un avis favorable des membres du CST en séance du 18 décembre 2023.

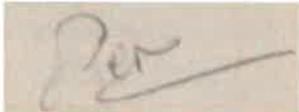
Il indique enfin qu'il conviendra de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 l'emploi permanent existant et de le recréer à la même date sur la nouvelle durée hebdomadaire de 32 heures.

**Le Conseil de Communauté,**  
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'APPROUVER l'augmentation de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint d'animation comme énoncé ci-dessus,
- D'APPROUVER la suppression de ce poste à 25h00 et la création d'un poste d'adjoint d'animation à 32h00 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.
- De DONNER mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_259

### Objet - Augmentation horaire d'un emploi permanent d'adjoint technique département Petite enfance

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNE	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

S'LO

Monsieur le Président expose la nécessité d'augmenter la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent d'adjoint technique du département Petite Enfance pour le bon fonctionnement des structures.

Il précise que cet agent est actuellement sur une base de travail de 28H00 hebdomadaires.

Il propose d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de cet emploi permanent d'adjoint d'animation à 35 heures.

Il précise enfin que l'agent concerné accepte cette augmentation de durée hebdomadaire de travail.

Monsieur le Président demande aux membres présents de se prononcer sur l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail de ce poste d'adjoint d'adjoint technique titulaire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Il précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2024 et que ce point a obtenu l'avis favorable des membres du CST en séance du 18 décembre 2023.

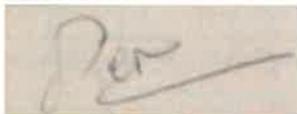
Il indique enfin qu'il conviendra de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 l'emploi permanent existant et de le recréer à la même date sur la nouvelle durée hebdomadaire de 35 heures.

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'APPROUVER l'augmentation de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint technique comme énoncé ci-dessus,
- D'APPROUVER la suppression de ce poste à 28h00 et la création d'un poste d'adjoint technique à 35h00 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.
- De DONNER mandat à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_260

### Objet - Modification délibération DL2022\_222 - RIFSEEP

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSSES	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Monsieur le Président rappelle la dernière délibération afférente au RIFSEEP N° DL2022\_222,

Il expose ensuite la nécessité de modifier cette délibération en ajoutant des fonctions en adéquation avec les besoins des services dans certains cadres d'emplois existants sans modifier les cadres d'emplois ni les montants.

Il propose de modifier la délibération DL2022\_222 tel que présenté ci-dessous :

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 87 et 88,*

*Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984,*

*Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,*

*Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,*

*Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,*

*Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;*

**Article 1 : les bénéficiaires :**

*Le présent régime indemnitaire est attribué aux agents titulaires, stagiaires et aux agents contractuels recrutés sur un emploi permanent exerçant les fonctions du cadre d'emploi concerné.*

*Le RIFSEEP est applicable aux cadres d'emplois suivants :*

- *Attachés territoriaux ;*
- *Rédacteurs territoriaux ;*
- *Adjoint administratifs territoriaux ;*
- *Ingénieurs territoriaux ;*
- *Techniciens territoriaux ;*
- *Agents de maîtrise territoriaux ;*
- *Adjoint techniques territoriaux ;*
- *Animateurs territoriaux ;*
- *Adjoint territoriaux d'animation ;*
- *Assistants territoriaux sociaux éducatifs ;*
- *Educateurs territoriaux de jeunes enfants ;*
- *Cadres territoriaux de santé ;*
- *Puéricultrice cadres territoriaux de santé ;*
- *Psychologues territoriaux ;*
- *Puéricultrices territoriales ;*
- *Auxiliaires de puériculture territoriaux ;*
- *Educateurs territoriaux des APS ;*

## **Article 2 : modalités de versement**

*Les montants individuels pourront être modulés par arrêté de l'autorité territoriale dans les limites et conditions fixées par les textes applicables à la fonction publique d'Etat ou selon les critères fixés, pour chaque prime, par l'assemblée délibérante.*

*Les agents admis à exercer leurs fonctions à temps partiel ou à temps partiel thérapeutique, les agents occupant un emploi à temps non complet ainsi que les agents quittant ou étant recrutés dans la structure publique territoriale en cours d'année sont admis au bénéfice des primes et indemnités instituées au prorata de leur temps de service.*

*Concernant les indisponibilités physiques et conformément au décret n°2010-997 du 26 août 2010, l'IFSE sera maintenu dans les mêmes conditions que le traitement, durant les congés suivants :*

- Congés de maladie ordinaire ;
- Congés annuels ;
- Congés consécutifs à un accident de service ou une maladie professionnelle ;
- Congés pour invalidité temporaire imputable au service.

*Le CIA a vocation à être réajusté, après chaque évaluation annuelle, pour tenir compte de l'atteinte des objectifs et de la manière de servir, appréciés au titre de la période antérieure.*

*Le RIFSEEP (IFSE et CIA) sera suspendu en cas congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie et de période préparatoire au reclassement (PPR).*

*Le RIFSEEP (IFSE et CIA) sera maintenu en cas congé de maternité, d'adoption et de paternité et d'accueil de l'enfant.*

*L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel.*

## **Article 3 : Structure du RIFSEEP**

*Le RIFSEEP comprend 2 parts :*

- L'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle ;
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

## **Article 4 : l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)**

*Le montant de l'IFSE est fixé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions. Les fonctions occupées par les fonctionnaires d'un même corps ou statut d'emploi sont réparties au sein de différents groupes au regard des critères professionnels suivants :*

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- Des sujétions particulières ou du degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

### **Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception :**

*Niveau hiérarchique*

*Nombre de collaborateurs directement encadrés*

*Nombre de collaborateurs indirectement encadrés*

*Type de collaborateurs encadrés*

*Niveau d'encadrement*

*Champ d'intervention*

*Organisation du travail des agents, gestion des plannings  
Supervision, accompagnement d'autrui tutorat  
Conduite de projet  
Préparation et/ou animation de réunion  
Conseil aux élus  
Elaboration et suivi du budget*

**Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaires à l'exercice des fonctions :**

*Technicité/niveau de difficulté  
Champ d'application / polyvalence  
Niveau de responsabilité lié aux missions (humaine, financière, juridique et politique)  
Pratique d'un logiciel métier  
Niveau de diplôme attendu  
Habilitation / certification  
Actualisation des connaissances  
Connaissance requise  
Autonomie  
Rareté de l'expertise  
Obligation de veille juridique*

**Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel :**

*Relations externes/internes  
Risque d'agression physique  
Risque d'agression verbale  
Exposition aux risques de contagion(s)  
Risque de blessure  
Itinérance/déplacements  
Horaires coupés/horaires tardifs  
Travail samedi et/ou dimanche  
Variabilité des horaires  
Contraintes météorologiques  
Pénibilité au travail : Contraintes physiques marquées  
Pénibilité au travail : Environnement physique agressif  
Pénibilité au travail : Rythmes de travail  
Travail posté  
Obligation d'assister aux instances  
Gestion de régie  
Acteur de la prévention (assistant ou conseiller de prévention)  
Gestion de l'économat  
Engagement de la responsabilité financière  
Engagement de la responsabilité humaine  
Engagement de la responsabilité juridique  
Fonctions à maintenir impérativement*

*L'IFSE est également modulée en fonction de l'expérience professionnelle qui peut être assimilée à la connaissance acquise par la pratique et repose sur la capacité à exploiter les acquis de l'expérience.*

*Le montant de l'IFSE est réexaminé :*

- En cas de changement de fonctions ;*
- Tous les quatre ans (au moins), en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent ;*
- En cas de changement de grade à la suite d'une promotion.*

*L'IFSE est versée mensuellement.*

**Article 5 : le Complément Indemnitare Annuel (CIA) :**

*Le CIA est versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir. L'appréciation de la manière de servir se fonde sur l'entretien professionnel. Dès lors, il sera tenu compte de la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.*

*Plus généralement, seront appréciés :*

	<b>Critères d'évaluation CIA</b>	<b>Définition du critère</b>
<b>Compétences techniques</b>	<b>Connaissance des savoir-faire techniques</b>	Connaissances réglementaires et connaissance des concepts de base et des principaux outils relatifs aux missions exercées
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Recherche d'efficacité du service rendu en rapport avec la fiche de poste</b>	Capacité à assurer les missions de la fiche de poste, à prendre en compte la finalité de son activité et à rechercher la qualité du service rendu
	<b>Respect des consignes et/ou directives- Ponctualité</b>	Ordre d'exécution, règlement intérieur, hygiène/sécurité, etc. Respect des horaires
	<b>Capacité à travailler en équipe et en transversalité</b>	Capacité à développer des relations positives et constructives, à faire circuler l'information et à s'intéresser positivement au travail des autres, aux sujets traités
<b>Compétences managériales</b>	<b>Animer une équipe - Superviser et contrôler</b>	Capacité à motiver et dynamiser un collectif de travail ainsi que développer des relations positives et constructives Capacités à s'assurer de la bonne réalisation des tâches et activité de l'équipe

*Le CIA fera l'objet d'un versement semestriel (en juin et en novembre).*



**Article 6 : Répartition par groupes de fonctions (IFSE et CIA) :**

<b>ATTACHES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Directeur (trice) général(e) des services -Directeur (trice) adjoint(e) des services	36 210	6 390
Groupe 2	-Responsable de département -Responsable département Promotion du Territoire -Responsable département Petite Enfance -Responsable département Enfance Jeunesse -Responsable département RH Prévention -Responsable Finances et Achats	32 130	5 670
Groupe 3	-Responsable de secteur et adjoint(e) du responsable de département -Responsable de secteur -Responsable secteur Centre Sud Petite Enfance et adjoint(e) du responsable de département -Responsable secteur Nord Petite Enfance -Responsable secteur Sud Enfance Jeunesse -Responsable secteur Centre Nord Enfance jeunesse -Responsable de service	25 500	4 500
Groupe 4	-Chargé(e) de mission -Chargé(e) de mission économie -Chargé(e) de la commande publique -Chargé(e) de projet -Chargé(e) de mission culture et mobilité douce -Chargé(e) communication	20 400	3 600

<b>INGENIEURS TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de département -Responsable département Environnement Déchets -Responsable département Patrimoine Bâtiment/Voirie -Responsable département Patrimoine naturel -Responsable département Système Information -Responsable de département service à la personne-Accès aux services	32 130	5 670
Groupe 2	-Responsable de secteur -Responsable de service -Administrateur(trice) système et réseaux -Chargé(e) de projet - Chef(fe) de projet	25 500	4 500

<b>CADRES TERRITORIAUX DE SANTÉ</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de département -Responsable département Petite Enfance	25 500	4 500

<b>EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de secteur -Responsable secteur Petite Enfance	14 000	1 680
Groupe 2	-Responsable RPE -Responsable LAEP -Directrice de crèche	13 500	1 620
Groupe 3	-Adjointe direction crèche -EJE de terrain -Animatrice RPE -Accueillante LAEP	13 000	1 560

<b>PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de service -Responsable RPE -Responsable LAEP	25 500	4 500
Groupe 2	-Accueillante LAEP	20 400	3 600

<b>PUERICULTRICES TERRITORIALES</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	- Responsable secteur / Coordonnateur (trice) CAF Petite Enfance -Directrice de crèche	19 480	3 440
Groupe 2	-Adjoint de direction crèche	15 300	2 700

<b>ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable RPE -Responsable de service	19 480	3 440
Groupe 2	-Animateur(rice) Maison France Services -Animateur(rice) de terrain	15 300	2 700

<b>TECHNICIENS TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de Département -Responsable Département Environnement Déchets	17 480	2 380
Groupe 2	-Responsable de secteur -Responsable de secteur Voirie	16 015	2 185
Groupe 3	-Responsable de service -Responsable service Prévention -Administrateur(trice) réseau et système -Chef(fe) d'équipe - Géomaticien(ne)- chargé(e) de projet -Chargé(e) de projet - Chef(fe) de Projet -Technicien(ne) en support informatique -Technicien(ne) d'exploitation -Ambassadeur(drice) du Tri	14 650	1 995

REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	-Responsable de Département -Responsable Département Enfance Jeunesse -Responsable Département Finances Achats	17 480	2 380
Groupe 2	-Responsable de secteur	16 015	2 185
Groupe 3	-Responsable de service -Responsable service Achats Marchés Publics -Responsable service Vie administrative-Emploi et compétence -Responsable de service Finances -Responsable de la Maison France Service -Gestionnaire budgétaire et financier -Instructeur des applications des sols (ADS) -Chargé(e) de communication -Chargé(e) de gestion administrative et financière du personnel -Chargé(e) des carrières -paies -Chargé(e) de la formation de l'emploi et des compétences -Assistant(e) RH -Assistant(e) de gestion administrative -Chargé(e) de mission -Chef(fe) d'équipe -Conseiller(e) numérique France Service -Secrétariat du responsable département enfance jeunesse	14 650	1 995

ANIMATEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	-Responsable secteur Centre Nord Enfance Jeunesse -Responsable secteur sud Enfance Jeunesse -Responsable Secteur	16 015	2 185
Groupe 2	Directeur(trice)/Adjoint(e)/Animateur(trice) des accueils de loisirs	14 650	1 995

EDUCATEURS TERRITORIAUX DES A.P.S		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	-Animateur(trice) sportif(ve)	14 650	1 995

<b>AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Responsable secteur Voirie</li> <li>-Responsable secteur</li> <li>-Responsable de service</li> <li>-Responsable de service Prévention</li> <li>-Chef(fe) d'équipe</li> <li>-Chef(fe) d'équipe espaces verts</li> <li>-Chef(fe) d'équipe maintenance bâtiments</li> <li>-Chef(fe) d'équipe espaces verts / encadrant(e) technique ACI</li> </ul>	11 340	1 260
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordinateur(trice) gestion administrative et technique services techniques</li> <li>-Agent espaces verts</li> <li>-Agent de collecte</li> <li>-Agent de déchetterie</li> <li>-Agent polyvalent</li> <li>-Agent de maintenance des bâtiments</li> <li>-Assistant(e) prévention et formateur(trice) sécurité</li> </ul>	10 800	1 200

ADJOINTS D'ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de secteur</li> <li>- Responsable de service</li> <li>- Chef(fe) d'équipe</li> <li>- Chargé(e) de mission</li> <li>- Chargé(e) des carrières-paies</li> <li>- Assistant(e) RH</li> <li>- Assistant(e) de gestion financière et comptable</li> <li>- Assistant(e) de gestion administrative</li> </ul>	11 340	1 260
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller(e) numérique France Service</li> <li>- Agent administratif</li> <li>- Agent de gestion - administrative</li> <li>- Agent de liaison courrier - Agent d'accueil</li> <li>- Animateur(trice) MFS</li> <li>- Assistant(e) gestion administrative, chargé(e) d'accueil / archives et documentation</li> <li>- Assistant(e) administrative et juridique</li> <li>- Agent d'accueil/secrétariat ADS-urbanisme</li> <li>- Assistant(e) de gestion administrative/secrétariat</li> <li>- Assistant(e) de gestion financière, budgétaire et comptable</li> <li>- Chargé(e) de l'absentéisme et du temps de travail</li> <li>- Instructeur(trice) des applications des sols (ADS)</li> <li>- Assistant de gestion comptable et marché public</li> <li>- Assistant(e) RH</li> <li>- Secrétariat responsable département Enfance Jeunesse</li> <li>- Secrétariat département enfance jeunesse Centre Nord</li> <li>- Chargé(e) de communication</li> <li>- Agent d'accueil</li> <li>- Secrétariat administratif enfance jeunesse</li> <li>- Secrétariat secteur nord Petite Enfance</li> <li>- agent d'accueil</li> </ul>	10 800	1 200

ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	Directeur(trice)/adjoint(e)/animateur(trice) des accueils de loisirs	11 340	1 260
Groupe 2	- Animateur(trice) d'accueil de loisirs	10 800	1 200

<b>AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Auxiliaire de puériculture -Auxiliaire de puériculture volante	10 800	1 200

<b>ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de service -Chef(fe) d'équipe	11 340	1 260
Groupe 2	-Agent atelier mécanique -Agent de crèche CAP PE -Agent de restauration et d'entretien crèche et gymnase -Agent de transport -Agent d'entretien crèche -Agent d'entretien espaces verts- Adjoint encadrant technique ACI -Agent d'entretien espaces verts -Agent d'entretien et de restauration des accueils de loisirs -Agent polyvalent de maintenance des bâtiments -Agent technique polyvalent -Ambassadeur(drice) du tri -Assistant(e) prévention et formateur(trice) sécurité -Agent d'entretien des locaux	10 800	1 200

**Article 7 : cumuls possibles :**

Le RIFSEEP est exclusif de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

Il est donc cumulable, par nature, avec :

L'indemnité horaire pour travail normal de nuit ;

- L'indemnité pour travail dominical régulier ;
- L'indemnité pour service de jour férié ;
- L'indemnité horaire pour travail du dimanche et jours fériés ;
- La prime d'encadrement éducatif de nuit ;
- L'Indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés des personnels de la filière sanitaire et social ;
- L'indemnité d'astreinte ;
- L'indemnité de permanence ;
- L'indemnité d'intervention ;
- L'indemnité horaire pour travail supplémentaire ;
- La prime de responsabilité des emplois administratifs de direction ;
- La prime « Grand âge » ;
- La prime exceptionnelle COVID 19.

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

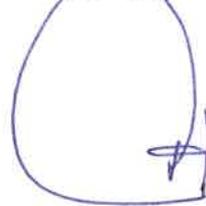
- De **MODIFIER** le régime indemnitaire en tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que présenté ci-dessus, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versés aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessus.
- **D'ABROGER** les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire.
- De **PREVOIR ET D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTEY Christian**



**Délibération N° DL2023\_261**  
**Objet - Mise à jour de la convention d'adhésion à la médiation proposée par le Centre de Gestion de la Haute-Garonne**

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

**Membres titulaires présents**

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

**Membres suppléants représentant un titulaire**

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

**Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s**

BARRAU	Valéry	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSSSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

**Pouvoirs**

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 53

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

**Nombre de votants : 66**

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 12/07/2022 qui prévoyait l'adhésion à la mission médiation proposée par le CDG31.

Il indique ensuite que le CDG propose une mise à jour de la convention d'adhésion à la médiation et rappelle que la loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les Centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Elle a en effet inséré un nouvel article (article 25-2) dans la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui oblige les Centres de gestion à proposer par convention, une mission de Médiation Préalable Obligatoire, prévue à l'article L. 213-11 du code de justice administrative. Cette loi permet également aux Centres de gestion d'assurer une mission de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties, prévues aux articles L. 213-5 et 213-10 du même code, à l'exclusion des avis ou décisions des instances paritaires, médicales, de jurys ou de toute autre instance collégiale administrative obligatoirement saisie ayant vocation à adopter des avis ou des décisions.

La médiation est un dispositif novateur, qui a vocation à désengorger les juridictions administratives. Elle vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif. C'est un processus mené par médiateur formé à cet effet, désigné par le CDG.

En adhérant à cette mission, la collectivité prend acte du fait que, s'agissant de Médiation Préalable Obligatoire (MPO), les recours formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par décret, concernant la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, précédés d'une tentative de médiation. Pour information, le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 fixe ainsi la liste des litiges ouverts à la Médiation préalable Obligatoire :

1. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à l'un des éléments de rémunération mentionnés articles L. 712-1 et L. 714-1 du code général de la fonction publique ;
2. Refus de détachement, de placement en disponibilité ou de congés non rémunérés prévus pour les agents contractuels ;
3. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé sans traitement
4. Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de corps obtenu par promotion interne ;
5. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle ;
6. Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés ;
7. Décisions administratives individuelles relatives à l'aménagement des postes de travail

Pour les différentes catégories de médiation, le CDG 31 a fixé un tarif de :

- **Affiliés et adhérents à l'ensemble de missions Article L 452-39 du CGFP :**
- Frais d'ouverture de dossier : 50€
  - 500€ forfaitaires pour une durée moyenne de 8h de réunion
  - 50€ de l'heure supplémentaire, en cas de besoin
  - Remboursement au CDG31 des éventuels frais de déplacement du médiateur dans le cadre de sa mission

Pour pouvoir bénéficier de ce service, il convient de prendre une délibération autorisant l'autorité territoriale à conventionner avec le CDG 31.

#### **Le Conseil de Communauté,**

Vu le code de justice administrative et notamment les articles L.213-1 et suivants et les articles R. 213-1 et suivants de ce code ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut relatif à la fonction publique territoriale et notamment son article 25-2 ;

Vu le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux ;

Considérant que le CDG 31 est habilité à intervenir pour assurer des médiations ;

**Délibère et décide à l'unanimité d'adhérer à la mission de médiation du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.**

Il prend acte que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 (cadre de la MPO), concernant la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation.

En dehors des litiges compris dans cette liste, dans le cadre de médiations conventionnelles ou à l'initiative du juge, la collectivité garde son libre arbitre pour faire appel au Centre de gestion si elle l'estime utile.

La collectivité rémunèrera le Centre de gestion pour chaque médiation engagée au tarif de :

- Affiliés et adhérents à l'ensemble de missions Article L 452-39 du CGFP :
- Frais d'ouverture de dossier : 50€
  - 500€ forfaitaires pour une durée moyenne de 8h de réunion
  - 50€ de l'heure supplémentaire, en cas de besoin
  - Remboursement au CDG31 des éventuels frais de déplacement du médiateur dans le cadre de sa mission

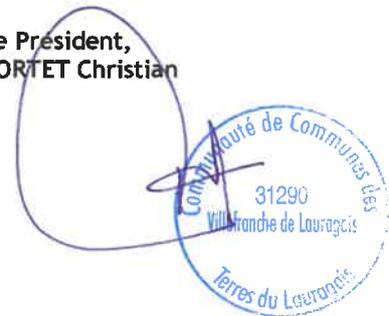
Il autorise le Président à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le CDG 31 annexée à la présente délibération, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



**Convention d'adhésion à la mission de médiation  
proposée par le CDG 31**

*Cette convention intègre le processus de médiation préalable obligatoire*

## SOMMAIRE

Préambule .....	3
Chapitre 1 : Conditions générales .....	4
A. Section 1 : : Dispositions communes aux différents types de médiation .....	4
Article 1 <sup>er</sup> : : Objet de la convention .....	4
Article 2 : Définition de la médiation .....	4
Article 3 : Aspects de confidentialité .....	4
Article 4 : Désignation du (ou des) médiateur(s) et déport éventuel .....	5
Article 5 : Rôle et compétence du médiateur .....	5
Article 6 : Déroulement et fin du processus de médiation .....	5
Article 7 : Tarification et modalités de facturation du recours à la médiation .....	5
Article 8 : Recouvrement et délai de paiement .....	6
B. Section 2 : Dispositions spécifiques à la médiation préalable obligatoire .....	6
Article 9 : Domaine d'application de la médiation préalable obligatoire .....	6
Article 10 : Conditions d'exercice de la médiation préalable obligatoire .....	7
Article 11 : Information des juridictions administratives .....	7
C. Section 3 : Dispositions spécifiques à la médiation à l'initiative du juge .....	7
Article 12 : Conditions d'exercice de la médiation ordonnée par le juge .....	7
D. Section 4 : Dispositions spécifiques à la médiation à l'initiative des parties .....	8
Article 13 : Conditions d'exercice de la médiation à l'initiative des parties .....	8
E. Section 5 : Dispositions finales .....	8
Article 14 : Durée de la convention .....	8
Article 15 : Résiliation de la convention .....	8
Article 16 : Assurances .....	8
Article 17 : Protection des données personnelles .....	8
Article 18 : Règlement des litiges nés de la convention .....	9
Chapitre 2 : Conditions particulières .....	10

## Préambule

La loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ainsi, l'article 25-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié oblige les centres de gestion à proposer par convention, une mission de médiation préalable obligatoire prévue à l'article L. 213-11 du code de justice administrative.

La loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 permet également aux centres de gestion d'assurer une mission de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties prévue aux articles L. 213-5 et 213-10 du même code, à l'exclusion des avis ou décisions des instances paritaires, médicales, de jurys ou de toute autre instance collégiale administrative obligatoirement saisie ayant vocation à adopter des avis ou des décisions.

La loi prévoit en outre que des conventions puissent être conclues entre les centres de gestion pour l'exercice de ces missions à un niveau régional ou interrégional, selon les modalités déterminées par le schéma régional ou interrégional de coordination, de mutualisation et de spécialisation mentionné à l'article L. 452-11 du Code général de la fonction publique.

**En adhérant à cette mission, la collectivité ou l'établissement signataire de la présente convention prend acte que les recours formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par décret et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, précédés d'une tentative de médiation.**

La médiation est un dispositif novateur qui a vocation à désengorger les juridictions administratives. Elle vise également à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins onéreuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif.

La présente convention détermine le périmètre et la tarification de la mission de médiation.

**Entre :**

**Collectivité ou établissement : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**TERRES DU LAURAGAIS**

**Représenté(e) par : Christian PORTET**

**Fonction : Président**

Dûment habilité par délibération de l'assemblée délibérante du (date) : .....

**Et**

**Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne (CDG 31)**

**Représenté par sa Présidente Madame Sabine GEIL-GOMEZ.**

**Dûment habilitée par délibération du conseil d'administration n°2022-24 du 11 mai 2022**

Vu le code de Justice administrative et notamment ses articles L. 213-11 et suivants,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 25-2 créé par la loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021,

Vu le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux,

Vu la délibération du CDG 31 n°2022-24 du 11 mai 2022 autorisant la présidente du Centre de Gestion à signer la présente convention,

Vu la délibération n°2023-29B du 12 juillet 2023 fixant les conditions d'accès à certaines missions du CDG31 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Vu la délibération n° [redacted] du / / autorisant Monsieur le Président à signer la présente convention,

**Il est convenu ce qui suit :**

## **Chapitre 1 : Conditions générales**

---

### **A. Section 1 : : Dispositions communes aux différents types de médiation**

#### **Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention**

Le CDG 31 propose la mission de médiation telle que prévue par l'article 25-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. La présente convention a pour objet de définir les conditions générales d'adhésion de la collectivité à cette mission et ses effets.

#### **Article 2 : Définition de la médiation**

La médiation régie par la présente convention s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide du Centre de Gestion désigné comme médiateur en qualité de personne morale.

L'accord auquel parviennent les parties ne peut cependant concerner des droits dont elles n'ont pas la libre disposition.

#### **Article 3 : Aspects de confidentialité**

Sauf accord contraire des parties, la médiation est soumise au principe de confidentialité. Les constatations du médiateur et les déclarations recueillies au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance juridictionnelle ou arbitrale sans l'accord des parties.

Il est fait exception au deuxième alinéa dans les cas suivants :

1. En présence de raisons impérieuses d'ordre public ou de motifs liés à la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ;
2. Lorsque la révélation de l'existence ou la divulgation du contenu de l'accord issu de la médiation est nécessaire pour sa mise en œuvre.

#### **Article 4 : Désignation du (ou des) médiateur(s) et déport éventuel**

La ou les personne(s) physique(s) désignée(s) par le Centre de Gestion pour assurer la mission de médiation doit (doivent) posséder, par l'exercice présent ou passé d'une activité, la qualification requise eu égard à la nature du litige. Elle(s) doit (doivent) en outre justifier, selon le cas, d'une formation ou d'une expérience adaptée à la pratique de la médiation.

Elle(s) s'engage(ent) expressément à se conformer à la charte éthique des médiateurs des centres de gestion établie par le Conseil d'Etat, et notamment à accomplir sa mission avec impartialité, compétence et diligence.

En cas d'impossibilité par le Centre de gestion de désigner en son sein une personne pour assurer la médiation, ou lorsque cette personne ne sera pas suffisamment indépendante ou impartiale avec la collectivité ou l'agent sollicitant la médiation, il demandera à un autre CDG d'assurer la médiation. La collectivité (ou l'établissement) signataire, ainsi que l'agent sollicitant la médiation en seront immédiatement informés. Le coût de la médiation supporté par la collectivité (ou l'établissement) sera calculé en fonction des tarifs indiqués à l'article 7 de la présente convention.

#### **Article 5 : Rôle et compétence du médiateur**

Le médiateur organise la médiation (lieux, dates et heures) dans des conditions favorisant un dialogue et la recherche d'un accord. Son rôle consiste à accompagner les parties dans la recherche d'un accord. Il adhère à la charte des médiateurs de Centres de Gestion.

#### **Article 6 : Déroulement et fin du processus de médiation**

Il peut être mis fin à la médiation à tout moment, à la demande de l'une des parties ou du médiateur.

Si la fin de la médiation est à l'initiative de la collectivité, le service sera dû en proportion de l'avancement de la médiation et des prestations qui ont été effectuées.

Lorsque les parties ne sont pas parvenues à un accord, le juge peut être saisi d'un recours dans les conditions normales (articles R. 413 et suivants du CJA).

#### **Article 7 : Tarification et modalités de facturation du recours à la médiation**

Le service de médiation apporté par le CDG31 entre dans le cadre des dispositions prévues par l'article 25-2 et L. 452-30 du code général de la fonction publique. A ce titre, le coût de ce service sera pris en charge par la collectivité ayant saisie le médiateur.

Le tarif de la mission de médiation est ainsi fixé :

##### **• Affiliés et adhérents à l'ensemble de missions Article L 452-39 du CGFP :**

- Frais d'ouverture de dossier : 50€
- 500€ forfaitaires pour une durée moyenne de 8h de réunion
- 50€ de l'heure supplémentaire, en cas de besoin
- Remboursement au CDG31 des éventuels frais de déplacement du médiateur dans le cadre de sa mission

*Pour les structures d'un effectif inférieur ou égal à 5 fonctionnaires (titulaires ou stagiaires) : Médiation préalable obligatoire sans frais.*

Un état de prise en charge financière est établi par le médiateur à la fin de chaque médiation.

Le paiement par la collectivité est effectué à réception d'un titre de recettes émis par le CDG31 après réalisation de la mission de médiation.

Ces conditions financières sont révisables par délibération du conseil d'administration du CDG31. Les nouveaux tarifs applicables sont notifiés par le CDG31 au moins trois mois avant la date de leur entrée en vigueur. L'employeur peut alors résilier les conventions par voie de notification intervenant préalablement à la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. A défaut de résiliation, les nouveaux tarifs sont applicables, sans que la signature d'un avenant soit nécessaire.

#### **Article 8 : Recouvrement et délai de paiement**

L'employeur doit respecter les délais de paiement applicables aux personnes publiques, à savoir le paiement dans un délai de 30 jours suivant réception du titre de recettes transmis par la Paierie Départementale, comptable du CDG31.

Tout retard de paiement ouvre droit à l'application d'intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage, conformément au décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans la commande publique.

### **B. Section 2 : Dispositions spécifiques à la médiation préalable obligatoire**

#### **Article 9 : Domaine d'application de la médiation préalable obligatoire**

La procédure de médiation préalable obligatoire prévue par l'article L. 213-11 du code de justice administrative est applicable aux recours formés par les agents publics à l'encontre des décisions administratives mentionnées dans le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022.

Pour information la liste des décisions mentionnées dans le décret est la suivante :

1. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à l'un des éléments de rémunération mentionnés aux articles L. 712-1 et L. 714-1 du code général de la fonction publique ;
2. Refus de détachement, de placement en disponibilité ou de congés non rémunérés prévus pour les agents contractuels ;
3. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé sans traitement
4. Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de cadre d'emplois obtenu par promotion interne ;
5. Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
6. Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés en application de l'article L. 731-10 du code général de la fonction publique ;
7. Décisions administratives individuelles défavorables concernant l'aménagement des conditions de travail des fonctionnaires qui ne sont plus en mesure d'exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par les décrets n° 84-1051 du 30 novembre 1984 et n° 85-1054 du 30 septembre 1985.

### **Article 10 : Conditions d'exercice de la médiation préalable obligatoire**

La médiation préalable obligatoire, pour les contentieux qu'elle recouvre, suppose un déclenchement automatique du processus de médiation.

La décision administrative doit donc comporter expressément la médiation préalable obligatoire dans l'indication des délais et voies de recours (adresse du Centre de Gestion et/ou mail de saisine). À défaut, le délai de recours contentieux ne court pas à l'encontre de la décision litigieuse.

La saisine du médiateur interrompt le délai de recours contentieux et suspend les délais de prescription, qui recommencent à courir à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur déclarent, de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en attester la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.

Lorsque qu'un agent entend contester une décision explicite entrant dans le champ de l'article 8 de la présente convention, il saisit, dans le délai de deux mois du recours contentieux le Centre de Gestion (article R. 421-1 du CJA).

Lorsqu'intervient une décision de rejet explicite de la demande de retrait ou de réformation, celle-ci mentionne l'obligation de saisir par écrit le médiateur. Dans le cas contraire, le délai de recours contentieux ne court pas. La saisine du médiateur est accompagnée d'une copie de la demande ayant fait naître la décision contestée.

Lorsqu'intervient une décision implicite de rejet de la demande de retrait ou de réformation, l'agent intéressé peut saisir le médiateur dans le délai de recours contentieux en accompagnant sa lettre de saisine d'une copie de la demande ayant fait naître la décision.

Si le tribunal administratif est saisi dans le délai de recours d'une requête dirigée contre une décision entrant dans le champ de la médiation préalable obligatoire qui n'a pas été précédée d'un recours préalable à la médiation, le président de la formation de jugement rejette la requête par ordonnance et transmet le dossier au médiateur compétent.

La médiation préalable obligatoire étant une condition de recevabilité de la saisine du juge, indépendamment de l'interruption des délais de recours, il reviendra aux parties de justifier devant le juge administratif saisi d'un recours, du respect de la procédure préalable obligatoire à peine d'irrecevabilité.

Lorsque la médiation prend fin à l'initiative de l'une des parties ou du médiateur lui-même, ce dernier notifie aux parties un acte de fin de médiation, ne constituant pas pour autant une décision administrative, et sans qu'il soit de nouveau besoin d'indiquer les voies et délais de recours.

### **Article 11 : Information des juridictions administratives**

Le CDG31 informe le Tribunal Administratif de Toulouse de la signature de la présente convention par la collectivité (ou l'établissement). Il en fera de même en cas de résiliation de la présente convention.

## **C. Section 3 : Dispositions spécifiques à la médiation à l'initiative du juge**

### **Article 12 : Conditions d'exercice de la médiation ordonnée par le juge**

En application de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, lorsqu'un tribunal administratif ou une cour administrative d'appel est saisi d'un litige, le président de la formation de jugement peut, après avoir obtenu l'accord des parties, ordonner une médiation pour tenter de parvenir à un accord entre celles-ci.

La médiation n'est pas une action judiciaire et le rôle du médiateur est d'aider la collectivité ou l'établissement signataire à parvenir à trouver une solution librement consentie avec la ou les personne(s) avec laquelle (lesquelles) elle (il) est en conflit.

Une convention de mise en œuvre d'une médiation ordonnée par le juge sera établie pour chaque affaire et sera signée par les parties en conflit.

A l'issue de la médiation, le médiateur informe le juge de ce que les parties sont ou non parvenues à un accord.

Sous réserve de dispositions contraires ordonnées par le juge, la médiation sera effectuée selon les conditions tarifaires mentionnées à l'article 7.

#### **D. Section 4 : Dispositions spécifiques à la médiation à l'initiative des parties**

##### **Article 13 : Conditions d'exercice de la médiation à l'initiative des parties**

En application de l'article L. 213-5 du code de justice administrative, les parties en conflit peuvent, en dehors de toute procédure juridictionnelle, organiser une mission de médiation et désigner la ou les personnes qui en sont chargées.

S'il est fait appel au Centre de gestion pour une telle médiation, une convention de mise en œuvre d'une médiation conventionnelle sera établie pour chaque affaire et sera signée par les parties en conflit. La médiation sera effectuée selon les conditions tarifaires mentionnées à l'article 7.

#### **E. Section 5 : Dispositions finales**

##### **Article 14 : Durée de la convention**

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties.

Elle est conclue jusqu'au 31 décembre de l'année calendaire de sa signature.

Elle est renouvelée par tacite reconduction d'année en année, en l'absence de volonté contraire exprimée par l'une ou l'autre des parties par voie de notification par la partie diligente à l'autre partie, avec un délai de préavis de 3 mois avant l'échéance principale.

L'échéance principale est constituée par le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

##### **Article 15 : Résiliation de la convention**

La présente convention peut être résiliée par les parties à tout moment, moyennant un préavis de 3 mois. Cette résiliation vaudra pour l'avenir. Elle engendrera la fin de l'application de la médiation préalable obligatoire dans la collectivité ou l'établissement signataire.

Les médiations en cours au moment de la résiliation ne sont pas affectées par la résiliation. Celles-ci peuvent toutefois faire l'objet d'une fin anticipée dans le seul cadre prévu à l'article 6 de la présente convention.

##### **Article 16 : Assurances**

Le CDG31 est assuré en responsabilité civile pour l'ensemble de ses missions.

##### **Article 17 : Protection des données personnelles**

Les informations et documents transmis restent confidentiels, excepté ceux que la loi ou le règlement oblige à divulguer.

Afin d'assurer les missions de la présente convention, le CDG31 est destinataire de ces informations et documents et il collecte des données personnelles. Il est responsable des traitements qu'il met en place pour atteindre ces objectifs.

Le CDG31 est tenu au respect de la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Le CDG31 prend les engagements suivants :

- Les données sont traitées conformément aux lois ou règlements applicables et aux seules finalités prévues ;
- Les mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le traitement est effectué conformément au RGPD. Ces mesures sont réexaminées et actualisées si nécessaire.

Le délégué à la protection des données du CDG31 peut être contacté par mail : [dpo@cdg31.fr](mailto:dpo@cdg31.fr)

L'employeur est lui-même responsable de traitement de données à caractère personnel, dès lors qu'il définit les modalités de la gestion administrative de ses agents. Il s'engage alors à offrir les mêmes garanties que celles énoncées au présent article et à respecter les dispositions du RGPD, en particulier.

L'employeur s'engage à transmettre au CDG31 les données personnelles nécessaires à l'exécution de la mission objet de la présente convention de manière sécurisée.

#### **Article 18 : Règlement des litiges nés de la convention**

Les litiges relatifs à la présente convention seront portés devant le tribunal administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV, BP 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par Internet via le site <http://www.telerecours.fr>.

## Chapitre 2 : Conditions particulières

La collectivité ou l'établissement signataire déclare signer la présente convention pour les types de médiations suivantes : *(cocher les cases concernées)*

- Médiation préalable obligatoire (MPO) à l'encontre des décisions administratives** mentionnées dans le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022. Elle s'engage alors à apposer la mention suivante sur toutes les décisions concernées :

*« Si vous désirez contester cette décision, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, et avant de saisir le tribunal administratif, vous devez obligatoirement saisir, par courrier, le CDG31 situé 590, rue Buissonnière – CS37666 – 31676 Labège Cedex, pour qu'il engage une médiation. Vous devez joindre une copie de la décision contestée à votre demande.*

*Si cette médiation ne permet pas de parvenir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la fin de la médiation. Vous devrez joindre à votre recours une copie de cette décision ainsi qu'un document attestant de la fin de la médiation. »*

- Médiation à l'initiative du juge.**  
Cette médiation ne se mettra en œuvre que si la médiation est acceptée par la collectivité ou l'établissement signataire et la ou les personne(s) avec laquelle (lesquelles) elle (il) est en conflit. Une convention de mise en œuvre d'une médiation ordonnée par le juge sera établie pour chaque affaire et sera signée par les parties en conflit.
- Médiation conventionnelle.**  
Cette médiation ne se mettra en œuvre que si la médiation est acceptée par la collectivité ou l'établissement signataire et la ou les personne(s) avec laquelle (lesquelles) elle (il) est en conflit. Une convention de mise en œuvre d'une médiation conventionnelle sera établie pour chaque affaire et sera signée par les parties en conflit.

Fait en 2 exemplaires

A (lieu) :

A (lieu) :

Le (date) :

Le (date) :

**La Présidente,**

**Monsieur le Président**



  
Signé électroniquement par Sabine GEIL-GOMEZ  
Date de signature : 21/11/2023  
Qualité : Présidente du CDG 31

**Sabine GEIL-GOMEZ**

## Délibération N° DL2023\_262

### Objet - Installation d'un membre à la commission Développement et attractivité économique

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSSÉ	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Monsieur le Président, rappelle l'installation de Monsieur Daniel LASMAN en remplacement de Monsieur François CALMEIN en date du 28 novembre 2023 en tant que conseiller communautaire titulaire de la commune de Caraman.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Monsieur François CALMEIN conseiller communautaire de la commune de Caraman étant membre de la commission « Développement et attractivité économique (commerce artisanat, zone d'activité, agriculture) ».

Du fait de sa démission en date du 07 novembre 2023, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire que la désignation soit effectuée à main levée.

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le remplacement dans cette commission.

Se portent candidats :

- Monsieur Daniel LASMAN

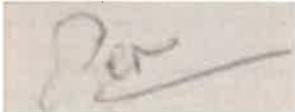
Monsieur le Président demande aux membres du conseil de bien vouloir procéder au vote.

**Le Conseil de Communauté,**  
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

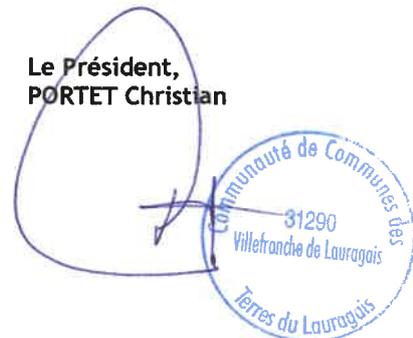
- De **PROCLAMER** le conseiller communautaire suivant élu membre de la commission Développement et attractivité économique :
  - \* Monsieur Daniel LASMAN
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_263

### Objet - Installation d'un membre à la commission Voirie

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSÉS	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 53

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Monsieur le Président, rappelle l'installation de Monsieur Daniel LASMAN en remplacement de Monsieur François CALMEIN en date du 28 novembre 2023 en tant que conseiller communautaire titulaire de la commune de Caraman.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que Monsieur François CALMEIN conseiller communautaire de la commune de Caraman étant membre de la commission « Voirie »

Du fait de sa démission en date du 07 novembre 2023, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire que la désignation soit effectuée à main levée.

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le remplacement dans cette commission.

Se portent candidats :

- Monsieur Daniel LASMAN

Monsieur le Président demande aux membres du conseil de bien vouloir procéder au vote.

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

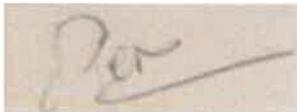
- **De PROCLAMER** le conseiller communautaire suivant élu membre de la commission Voirie :

\* Monsieur Daniel LASMAN

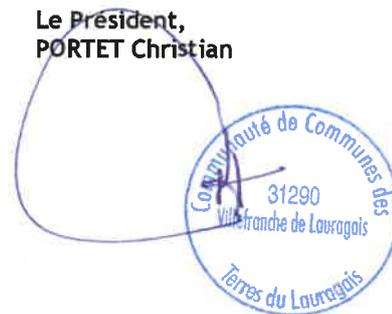
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_264

### Objet - Attributions de Compensation définitives 2023

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGE	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNE	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSES	Evelyne	PERA	Annie		

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés Cap Lauragais, Cœur Lauragais, Co.Laur.Sud au 1er janvier 2017;

Vu la délibération n°2023-027 du Conseil Communautaire en date du 31 janvier 2023 approuvant le montant des attributions de compensation provisoires.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire qu'en application des dispositions du V de l'article 1609 nonies C du CGI, la communauté verse ou reçoit des communes membres une attribution de compensation.

Celle-ci ne peut être indexée.

Les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des Communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges. C'est une dépense obligatoire de l'EPCI.

La Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation. La CLECT établit et vote un rapport détaillé sur les transferts de compétences, de charges et de ressources.

Monsieur le Président indique que pour l'année 2023, les modifications qui sont à prendre en compte concernent :

- Rapport n°1-2023 : Restitution compétences supplémentaires figurant au II de l'article L.5214-16 du CGCT soumises à la définition de l'intérêt communautaire :  
2. Politique du Logement et du Cadre de vie, approuvé le 23 mai 2023 par la CLECT,

- Rapport n°2-2023 : modification de l'intérêt communautaire - Compétence supplémentaire Création, aménagement et entretien de la voirie. (Restitution aux communes de la partie fauchage), approuvé le 23 mai 2023 par la CLECT,

- Rapport n°3-2023 : Révision Libre : Pool-Routier 2022-2025 - Augmentation de l'enveloppe des communes par décision du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, approuvé le 23 mai 2023 par la CLECT,

- Rapport n°4-2023 : Révision Libre enveloppe voirie, approuvé le 23 mai 2023 par la CLECT.

- Note n°5-2023 : modification de l'intérêt communautaire de la Compétence supplémentaire - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Intérêt communautaire : Soutien technique des porteurs de projets privés dans le cadre du développement des énergies renouvelables sur le territoire (éolien, photovoltaïque bornes électriques...), approuvée le 23 mai 2023 par la CLECT.

- Rapport n°6-2023 : Restitution de l'entretien et balisage des sentiers de randonnées, approuvé le 27 juin 2023 par la CLECT.

- Rapport n°7-2023 : Révision Libre Reste à charge PORTAGE DE REPAS (27 communes du secteur Nord), approuvé le 27 juin 2023 par la CLECT.

- Rapport n°8-2023 : Révision Libre Reste à charge ALAE, approuvé le 27 juin 2023 par la CLECT,

- Rapport n°9-2023 : Modification de l'intérêt communautaire de la compétence supplémentaire : CONSTRUCTION ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRE ELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE. RESTITUTION DU GYMNASE RATTACHÉ AU COLLEGE DE CARAMAN, approuvé le 3 octobre 2023.

Concernant le rapport n°1-2021 Compétence EAU, 3 communes (Auriac-sur-Vendinelle, Cambiac et Préserville) sont concernées par une révision libre.

Enfin, la commune de Caraman est concernée par une révision libre, en lien avec la restitution du gymnase.

Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur la proposition des attributions de compensation définitives pour l'année 2023 présentée ci-dessous :

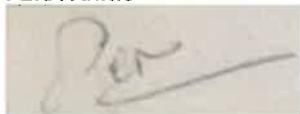
SYNTHÈSE DES RAPPORTS CLEET ET DES RÉVISIONS LIBRE DE 2023 - SOUS RÉSERVE DE LA RÉCEPTION DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNALES ANNUELLE LE 30 NOVEMBRE 2023															
Communes	Montants au 1er janvier 2023		Eau (2023)	Rapport n°1 logement cité de vie	Rapport n°2 FALCHAGE	Rapport n°3. Ac. police/verre compensatoire CC1	Rapport n°4 Ac. compensation ve. Emulsion vière	Rapport n°5 Banier de recou	Rapport n°7 Forage de Pentes	Rapport n°8 Axe	Rapport n°9 Restit. gymnase Caraman	Montant AC déduite au 31 décembre 2023			
	à verser (736211)	à recevoir (73211)										Montant AC à verser par la CC	Montant AC à recevoir par la commune		
ALBIER	10262.00			0.00	2,551.78		305.87				2008.81		8,356.10		
ALBIAC	3,910.50			0.00	1,256.44		199.31				307.06	564.81	2,814.48		
ALFAC SURVENOELLE		38,472.00	49,220.98	0.00	6,072.46		1,197.77				695.34	8,845.24	87,360.28	2,280.99	
ALPIN		1,868.50		0.00	2,071.48		316.05					1,189.01			
AVIGNONNET-LAUPAGNIS	477,899.00			0.00	11,330.89		2,280.35	10,032.00					476,732.70		
BEAUVILLE	18,927.00			0.00	1,107.63		297.52	10,032.00					3,350.41		
BEAUVILLE		2,108.00		0.00	1,347.14		220.05				494.83	2,788.67		3,304.18	
BEUGES-ST-BERNAVD	1,736.00			0.00	3,642.45		1,176.87				3,269.71		696.17		
CADONAC	8,192.00			0.00	1,796.34		195.00				8,358.78		3,897.54		
CALMONT	1,944.00			0.00	2,311.65		1,789.43				17,056.71		28,319.99		
CAMILLAC		8,226.00	2,449.65	0.00	334.78		238.01				543.38	655.66	10,564.57		
CAPASOULES		2,088.00		0.00	2,120.17		430.37					1,620.73		8,832.01	
CARAMAN	173,314.00			0.00	4,443.69		1,771.30				84,720.00	7,915.00	270,364.94		
CERAILLE	23,881.00			0.00	595.53		190.20						26,389.25		
ÉCOURSEPE	12,268.00			0.00	840.04		520.30						12,214.79		
FRANCAVILLE		18,738.00		0.00	1,278.68		282.66				100.00		8,784.61		
GARDOLH	283,820.00			0.00	4,269.00		3,280.58						284,584.92		
ISEL	47,383.00			0.00	4,535.08		244.81				6,571.44		48,807.34		
LA SAVALETTE LAUPAGNIS	3,218.00			0.00	797.78		-				1,893.88		8,524.17		
LAFORCE	30,838.00			0.00	1,951.69		307.66						36,419.02		
LANTA		119,342.00		0.00	7,892.43		2,720.35				8,720.20		127,814.93		
LE CARMAIL	18,895.00			0.00	2,814.54		414.14						20,424.51		
LE FAGEY	35,619.00			0.00	3,236.27		492.34				706.05	3,648.11	36,223.12		
LOUBENS LAUPAGNIS		30,400.00		0.00	1,834.20		310.53				150.51	215.68	19,872.90		
LUX	60,444.00			0.00	2,000.08		536.00						41,873.09		
MARCAVILLE	2,164.00			0.00	1,815.03		266.20				2,093.00		7,430.94		
MARIGNANT	44,182.00			0.00	1,187.81		171.89						45,199.22		
MARVILLE		2,242.00		0.00	2,258.58		448.73				811.20		1,245.66		
MALVAIN		8,868.00		0.00	1,837.35		439.39				3,038.28		10,299.26		
MICNESTROL		4,180.00		0.00	467.88		60.12				895.26		8,861.92		
MONTAIGU-LAUPAGNIS	28,705.00			0.00	584.81		347.22						26,942.28		
MONTAIGU-LAUPAGNIS	430,180.00			0.00	5,410.80		1,886.17						430,714.73		
MONTAIGU-LAUPAGNIS	89,100.00			0.00	3,786.12		611.88						110,874.28		
MONTREDON	959.00			0.00	1,826.34		261.58				1,784.80		3,269.28		
MONTVILLE BASSES		4,827.00		0.00	3,209.31		1,618.00				100.00		3,307.69		
NAILLOUX	189,203.00			0.00	5,150.85		1,329.87				2,093.20	83,420.20	170,510.77		
PREPERVILLE		11,100.00	100,247.78	0.00	1,744.89		189.78	50,032.00			100.00		140,178.88		
PRUNET	1,584.00			0.00	1,275.84		247.77				639.04	666.21	2,300.00		
REPERVILLE	189,378.00			0.00	2,800.87		266.51						181,218.26		
PRULOUX	19,808.00			0.00	1,017.37		159.28						18,790.28		
SAINTE-FOLIE-D'ARPEPULL	38.00			0.00	2,988.04		1,450.05	10,032.00			2,188.88		10,817.72		
SAINTE-GENEVIÈVE	12,637.00			0.00	584.61		1,326.86	2,026.00					9,899.74		
SAINTE-LEON	37,853.00			0.00	4,308.63		439.87	10,032.00			794.40		11,654.71		
SAINTE-ASTOUC-DE-LAGE		18,740.00		0.00	1,038.17		296.28				1,169.23		20,847.81		
SAINTE-ROCHE	11,585.00			0.00	304.88		1,218.43						11,667.45		
SAINTE-VINCENT	17,268.00			0.00	489.38		920.30						17,252.68		
SAUBERTIS	1,707.00			0.00	1,288.65		292.29				178.31	1,670.06	1,658.81		
SEPERVILLE		2,481.00		0.00	1,954.50		229.37				544.20	148.54	3,177.41		
SEVYE		2,736.00		0.00	855.32		280.30				2,023.50		3,107.50		
TARADE		4,323.00		0.00	1,975.08		347.32				100.00		3,764.14		
TROUVÈRE		212.00		0.00	1,268.31		266.41				883.14	100.00	1,715.64		
TROUVÈRE-SUP-LAUPAGNIS	94,120.00			0.00	1,606.13		467.20						95,219.84		
VALLEIRE	81,892.00			0.00	1,400.08		196.55						83,294.88		
VALLERIVILLE		2,322.00		0.00	1,573.14		264.77				400.00		1,460.37		
VENDÈRE		11,889.00		0.00	1,058.04		201.12				100.00		10,998.04		
VERLEVÈRE	104,741.00			0.00	819.63		236.38	8,380.00					107,044.55		
VILLEFRANCHE LAUPAGNIS	1,648,865.14			0.00	4,188.02		4,648.53						1,644,471.63		
VILLEVENOELLE	180,871.00			0.00	3,177.89		319.63						184,224.80		
TOTAL	4,270,371.84	389,887.96	151,899.614	0.00	140,280.30		37,510.46	70,587.00	10,968.77	61,610.75	179,840.34	84,210.00	7,915.00	4,248,881.894	323,778.384

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

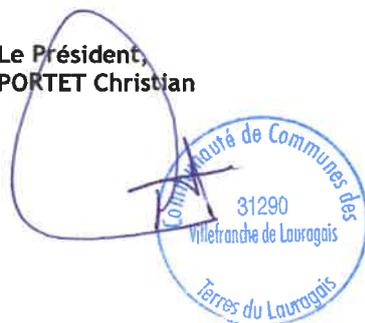
- D'APPROUVER la proposition des attribution de compensation définitives pour l'année 2023 telles que présentées ci-dessus.
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



**Délibération N° DL2023\_265**  
**Objet - Budget Général - Décision modificative n°8 - Cession d'un terrain auprès du**  
**Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

**Membres titulaires présents**

ADROIT	Sophie	CESSES	Evelyne	PEIRO	Marielle
ALBERTON	Jean	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ARPAILLANGE	Michel	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
AVERSENG	Pierre	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
BARTHES	Serge	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BENETTI	Mireille	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BIGNON	Christine	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BODIN	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BOMBAIL	Jean-Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOURGAREL	Roger	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	KONDYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
CAMINADE	Christian	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CANAL	Blandine	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CASES	Françoise	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASSAN	Jean-Clément	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASTAGNE	Didier	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CAZELLES	Jean Pierre	MOUYON	Bruno		
CAZENEUVE	Serge	PEDRERO	Roger		
CLARET	Jean-Jacques				

**Membres suppléants représentant un titulaire**

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

**Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s**

BARRAU	Valery	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
BREIL	Christophe	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CALMETTES	Francis	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSSSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		
LABATUT	David	RAMOND	Patrice		

**Pouvoirs**

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 54  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 67

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n° 2022\_248 actant la cession à l'€uro au département de la Haute-Garonne d'une parcelle de terrain jouxtant le parking du collège et du gymnase afin de permettre la création d'une voie verte reliant les communes de Montgeard et Nailloux.

Cette cession doit être régularisée comptablement par un jeu d'écriture d'ordre qui n'a pas été prévue au BP 2023, et doit donc être inscrite, comme ci-après :

CHAP. / ART.	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
041 / D 204412 : subv. D'équipement en nature			1.809,80 €	
041 / R 2111 : terrain nus				1.809,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1.809,80 €</b>	<b>1.809,80 €</b>

Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER la décision modificative n°8 sur le budget général concernant la cession d'un terrain au
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance  
PERA Annie



Le Président,  
PORTET Christian



## Délibération N° DL2023\_266

### Objet - Attribution du marché relatif au quai de transfert des déchets recyclés

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CESSES	Evelyne	PEIRO	Marielle
ALBERTON	Jean	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ARPAILLANGE	Michel	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
AVERSENG	Pierre	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
BARTHES	Serge	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BENETTI	Mireille	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BIGNON	Christine	GLEYSES	Lison	ROS-NONO	Francette
BODIN	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BOMBAIL	Jean-Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOURGAREL	Roger	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
CAMINADE	Christian	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CANAL	Blandine	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CASES	Françoise	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASSAN	Jean-Clément	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASTAGNÉ	Didier	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CAZELLES	Jean Pierre	MOUYON	Bruno		
CAZENEUVE	Serge	PEDRERO	Roger		
CLARET	Jean-Jacques				

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
BREIL	Christophe	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CALMETTES	Francis	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		
LABATUT	David	RAMOND	Patrice		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYSES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 54

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 67

Monsieur Le Président, informe les membres que la Communauté de Communes des Terres du Lauragais a lancé une consultation adaptée en vertu des dispositions de l'article R.2123-1 du code de la commande publique.

La présente consultation concerne une demande de prestation de transfert des déchets issus de la collecte sélective à compter du 2 janvier 2024.

La quantité annuelle est estimée à 1 600 tonnes.

Il a été demandé les prestations suivantes :

- Accueil du vidage des déchets ménagers recyclable des camions de collecte sur un quai de transfert dans un hangar couvert avec un emplacement identifié
- Transfert par vos soins de ces déchets ménagers recyclables sur le centre de Tri de TRIFYL situé : lieudit "Prado de la Mothe", route d'Hauterive 81290 LABRUGUIERE
- Pesage en entrée et sortie du quai de transfert
- Pesage en entrée et sortie du centre de Tri de TRIFYL.

Après présentation dur apport d'analyse des offres, Monsieur le Président propose de retenir l'offre de la société VALORIDEC pour une durée de 12 mois.

Les prix sont les suivants :

30 € HT/tonne réception, stockage et rechargement  
215 € HT/unité transfert et rotation vers le centre de tri

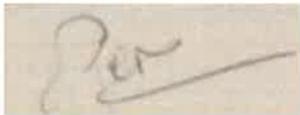
Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

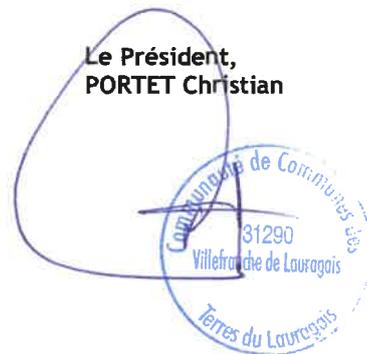
- **D'APPROUVER** l'offre de l'entreprise VALORIDEC pour une durée de 12 mois aux prix de 30 € HT/tonne réception, stockage et rechargement  
215 € HT/unité transfert et rotation vers le centre de tri
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_267

### Objet - Plan de financement - Travaux extension Fontasse Siège

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CESSES	Evelyne	PEIRO	Marielle
ALBERTON	Jean	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ARPAILLANGE	Michel	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
AVERSENG	Pierre	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
BARTHES	Serge	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BENETTI	Mireille	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BIGNON	Christine	GLEYSES	Lison	ROS-NONO	Francette
BODIN	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BOMBAIL	Jean-Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOURGAREL	Roger	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
CAMINADE	Christian	LATCHÉ	Catherine	STEIMER	John
CANAL	Blandine	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CASES	Françoise	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASSAN	Jean-Clément	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASTAGNÉ	Didier	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CAZELLES	Jean Pierre	MOUYON	Bruno		
CAZENEUVE	Serge	PEDRERO	Roger		
CLARET	Jean-Jacques				

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
BREIL	Christophe	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CALMETTES	Francis	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		
LABATUT	David	RAMOND	Patrice		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYSES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 54  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 67

Monsieur le président rappelle le projet global de réhabilitation et extension du siège de la communauté de communes des Terres du Lauragais.

Après la réalisation de la phase 1 de réhabilitation du siège, il convient aujourd'hui de lancer la phase de 2 d'extension du siège.

Le projet d'extension doit permettre :

- La suppression des Algécos
- La création de 5 bureaux
- La création d'une salle de réunion
- La création d'un espace de restauration / salle de pause
- Ainsi que la sécurisation des entrées et sorties du site

Monsieur le Président présente en détail le projet et propose le plan de financement ci-dessous afin de pouvoir déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat et du département de la Haute Garonne.

Démarrage de l'action	Nature des travaux	Montant HT	Financeurs	Montant de subvention demandés	%
	<b>ETUDES</b>	<b>38 223.81€</b>			
2023	Maîtrise d'œuvre et lancement des études préalables + Bureau de contrôle et SPS	38223.81€			
	<b>TRAVAUX</b>	<b>324 709€</b>	Etat	108 879.84	30% (de l'opération)
2024	GROS ŒUVRE Démolition, fondations, dallage, planchers, charpente et couverture	124 600€	Département	108 879.84	34% (des travaux)
2024	MENUISERIE Extérieures, Toitures, intérieures	74 892€			
2024	PLATRERIE Doublage, Cloisons, FP-Isolation	24 158€			
2024	SANITAIRES - CVC Sanitaires CVC-Climatisation	60 000€			
2024	ELECTRICITE	12 000€			
2024	PEINTURES ET SOLS SOUPLE Sols, plafond, peinture murs	29 059€			
2024			Autofinancement	145 173.13	40%
<b>Total</b>		<b>362 932.81€</b>		<b>362 932.81€</b>	

Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

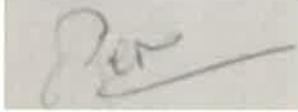
**Le Conseil de Communauté,**  
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

- De **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'octroi d'un soutien financier au taux le plus élevé.
- De **SOLLICITER** l'Etat pour l'octroi d'un soutien financier au taux le plus élevé.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTET Christian**



## Délibération N° DL2023\_268

### Objet - Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public prévention des déchets

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET

#### Membres titulaires présents

ADROIT	Sophie	CESSÉS	Evelyne	PEIRO	Marielle
ALBERTON	Jean	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ARPAILLANGE	Michel	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
AVERSENG	Pierre	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
BARTHES	Serge	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BENETTI	Mireille	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BIGNON	Christine	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BODIN	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	John
BOMBAIL	Jean-Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOURGAREL	Roger	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
CAMINADE	Christian	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CANAL	Blandine	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CASES	Françoise	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSE	Sandrine
CASSAN	Jean-Clément	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASTAGNE	Didier	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CAZELLES	Jean Pierre	MOUYON	Bruno		
CAZENEUVE	Serge	PEDRERO	Roger		
CLARET	Jean-Jacques				

#### Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

#### Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

BARRAU	Valery	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
BREIL	Christophe	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CALMETTES	Francis	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		
LABATUT	David	RAMOND	Patrice		

#### Pouvoirs

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 54

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2

Nombre de membres ayant une procuration : 11

Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 67

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que conformément à l'Article L2224-17-1 du CGCT :

Le service public de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'une comptabilité analytique. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Le rapport rend compte :

- De la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national.
- Présente notamment la performance du service en termes de quantités d'ordures ménagères résiduelles et sa chronique d'évolution dans le temps.
- Présente les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.
- Précise, le cas échéant, la performance énergétique des installations au regard de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil, du 19 novembre 2008, relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à la disposition du public, dans les conditions prévues à l'article L. 1411-13 et sur le site internet de la collectivité ou, à défaut, du syndicat de collecte.

Monsieur le Président donne lecture de ce dernier.

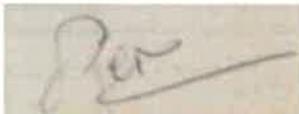
Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil de Communauté,  
Où l'exposé de Monsieur le Président,**

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public prévention des déchets, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- **ADRESSE** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance  
PERA Annie**



**Le Président,  
PORTET Christian**



Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

S'LO

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_268-DE



# Rapport Annuel 2022

Sur le prix et la qualité du  
service public de prévention  
des déchets



# Sommaire

Le mot du Vice-Président page 3-4

## 1 Territoire et organisation du service

1.1 Périmètre du territoire des terres du Lauragais page 5

1.2 Population du territoire géré en régie page 6

1.3 La commission Environnement page 7

## 2 La collecte

2.1 Les tonnages 2021 page 8

2.2 Évolution des tonnages 2021-2022 page 9

## 3 Les déchetteries

3-1 Les entrées page 10

3-2 Les tonnages page 11

3-3 Evolution des tonnages 2021-2022 page 12

4 Production de déchets pour l'année 2022, par an et par habitant page 13

5 Indicateurs financiers page 14

6 Actions de prévention et de communication page 21

## Le mot du Vice Président



**Jean Jacques RAMADE**

### **Vice-Président en charge de l'environnement**

Toujours dans un objectif de service public, et face à un contexte d'augmentation des coûts des traitements de nos déchets, des coûts des énergies, du coût de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes), élus et techniciens ont travaillé dans le but de garantir un service de qualité tout en maîtrisant l'impact sur la fiscalité des ménages et en répondant aux réglementations en vigueur.

Conscient des difficultés liées au pouvoir d'achat rencontrées par de trop nombreuses familles, pour toutes les réflexions menées dans le cadre de notre compétence en matière de gestion des déchets, la maîtrise des coûts a été le fil conducteur de tous les projets et études réalisés en 2022.

Suite à l'étude d'optimisation de la collecte menée depuis 2018, le scénario de collecte validé en 2021 s'inscrit pleinement dans cette volonté de maîtrise des coûts.

Pour l'ensemble de ces prestations de traitement des consultations sont réalisées dans le cadre des marchés publics, et force est de constater que chaque année les tarifs augmentent fortement.

Face à ces augmentations pour lesquelles nous n'avons aucune emprise, le seul levier qui nous permette de compenser ces augmentations est de réduire nos coûts de collecte que nous assurons en régie. Les nouvelles modalités de collecte validées qui seront mises en œuvre au 2<sup>ème</sup> semestre 2023 permettront de réduire les coûts de collecte et ainsi compenser les augmentations subies.

Il est important de rappeler que le taux de TEOM pour les secteurs centre et sud des terres du Lauragais est inchangé depuis 2019 à 14.4%.

Cette année 2022 a été marquée par la préparation aux échéances réglementaires de l'Extension des Consignes de Tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et à l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette année aura également récompensé tout le travail réalisé pour l'optimisation de la collecte avec l'attribution du marché matériel de collecte et matériel de pré-collecte qui permettra la mise en œuvre de la phase 1 du projet en 2023. Avant le lancement de la consultation aux entreprises pour ce marché, nous nous sommes déplacés avec les techniciens sur le territoire national mais également chez nos voisins espagnols et italiens pour aller à la rencontre de ces prestataires, voir leurs matériels et surtout rencontrer nos homologues qui assurent la collecte avec ces matériels pour nous assurer de la réussite de ce projet.

Je tiens ici à remercier les élus communaux de tout le travail réalisé avec les techniciens pour l'implantation des futurs points de collecte. Pour chaque commune, ce sont plusieurs réunions qui ont été nécessaires avant de valider l'implantation des futurs Points d'Apport Volontaire ; PAV et Points De Regroupement ; PDR. Les connaissances des élus locaux de leurs habitants, de leurs habitudes, de leurs contraintes, de leurs déplacements, de leurs particularités géographiques, ont été déterminantes dans le choix des implantations. Cependant comme pour tout nouveau projet, des adaptations ne sont pas à exclure et si besoin le département environnement aura la capacité de déplacer, renforcer, supprimer ou ajouter un point de collecte et modifier la fréquence de collecte si nécessaire.

Sur le plan financier, en lien avec les élus et techniciens du département finance et toujours dans un souci de maîtriser l'impact sur la fiscalité des ménages, nous avons continué à travailler avec nos partenaires pour obtenir un maximum de financement pour ces projets.

A ce jour je remercie, l'état, la région Occitanie, l'ADEME, CITEO et LEADER pour leur confiance et l'aide financière précieuse qu'ils nous ont accordé sur ce projet.

Enfin je suis pleinement conscient que les choix qui ont été fait dans un intérêt commun vont aussi amener des contraintes pour certains de nos citoyens, certains vont voir leur collecte en porte à porte disparaître et d'autres verront leur point de collecte s'éloigner. Mais encore une fois, dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat des ménages et d'augmentations des coûts, nous avons fait le choix responsable de maîtriser au maximum l'impact financier sur les familles tout en améliorant notre taux de performance et de valorisation matière, comme le montre les retours d'expérience de CITEO et les projections faites par notre bureau d'étude IDE Environnement.

**Jean Jacques RAMADE**

**Vice Président**

**En charge de l'Environnement**

# 1 Territoire et organisation du service

## 1.1 Périmètre du territoire des terres du Lauragais



## 1.2 Population du territoire géré en régie

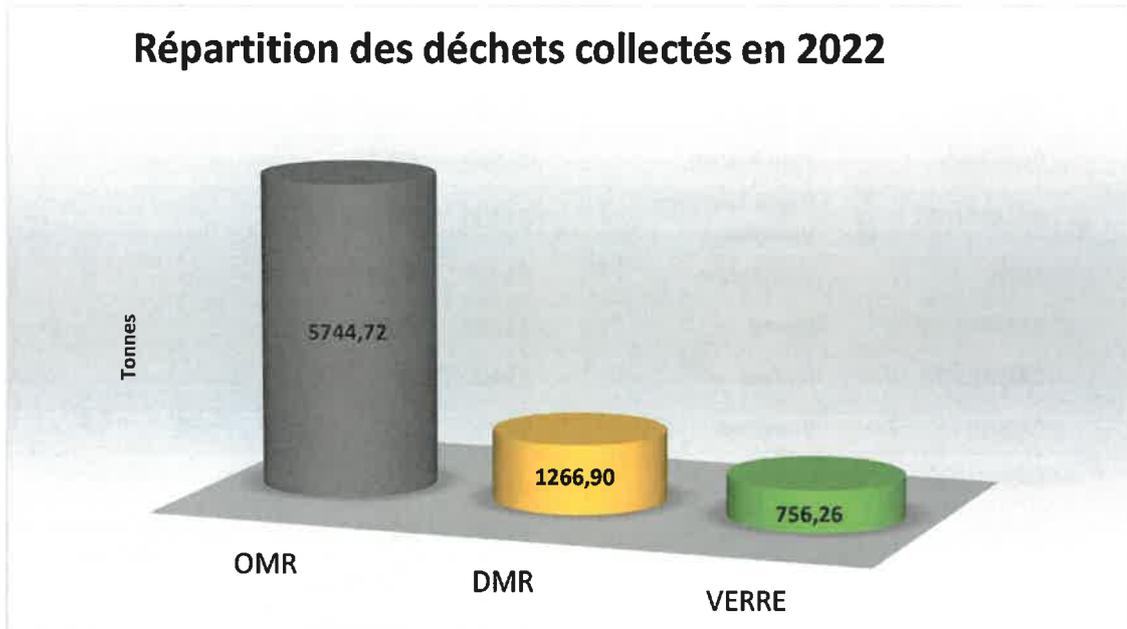
Commune	Population municipale
Aignes	241
Avignonet-Lauragais	1 602
Beauteville	184
Caignac	399
Calmont	2 371
Cessaies	155
Folcarde	117
Gardouch	1 283
Gibel	376
Lagarde	421
Lux	339
Mauremont	317
Mauvaisin	217
Monestrol	54
Montclar-Lauragais	242
Montesquieu-Lauragais	1 009
Montgaillard-Lauragais	711
Montgeard	507
Nailloux	3 928
Renneville	545
Rieumajou	137
Saint-Germier	116
Saint-Léon	1 293
Saint-Rome	59
Saint-Vincent	200
Seyre	130
Trébons-sur-la-Grasse	475
Vallègue	519
Vieillevigne	354
Villefranche-de-Lauragais	4 806
Villeneuve	1 431
<b>TOTAL</b>	<b>24 538</b>

## 1.3 Commission Environnement

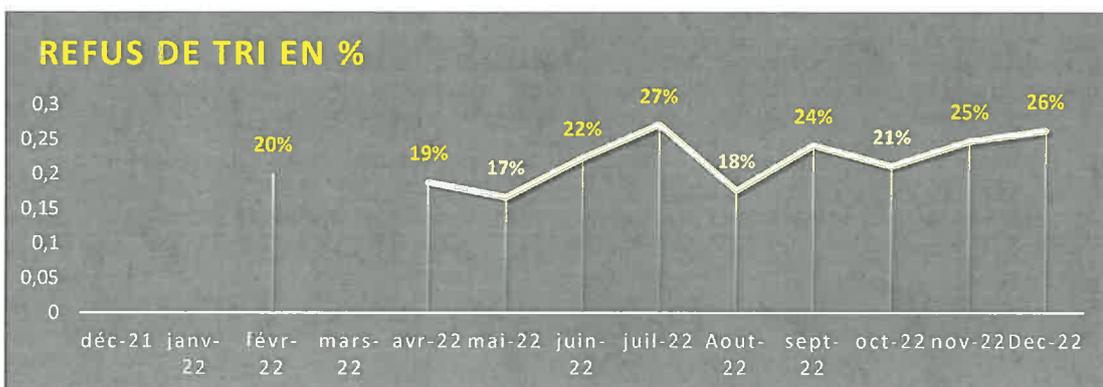
BARTHES	Serge Jean Honore	31560	CAIGNAC
BIGNON	Christine	31290	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
BOMBAIL	Jean Pierre	31560	GIBEL
BOURGAREL	Roger Laurent Valentin	31460	PRUNET
BREIL	Christophe	31560	CALMONT
BRESSOLLES	Pierre	31290	LUX
CALMETTES	Francis	31460	LE FAGET
CANAL	Blandine	31190	MAUVAISIN
CASTAGNÉ	Didier	31460	SEGREVILLE
CESSES	Evelyne	31570	BOURG SAINT BERNARD
DATCHARRY	Didier	31560	NAILLOUX
DAYMIER	Marie-Gabrielle	31460	CARAMAN
DE LA PANOUSE	Geoffroy	31290	SAINT-ROME
FERLICOT	Laurent	31460	LOUBENS LAURAGAIS
FIGNES	Jean-Claude	31460	FRANCARVILLE
KONDRYSZYN	Serge	31560	MONTGEARD
LABATUT	David	31290	MONTCLAR LAURAGAIS
MIQUEL	Laurent	31290	VIEILLEVIGNE
MOUYON	Bruno	31290	MONTGAILLARD LAURAGAIS
PEIRO-FOURNIER	Marielle	31290	LAGARDE
POUILLES	Emmanuel	31290	CESSALES
RAMADE	Jean-Jacques	31290	VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
REUSSER	Isabelle	31570	SAINTE FOY AIGREFEUILLE
ROQUES	Gérard	31550	AIGNES
ROS-NONO	Francette	31290	RENNEVILLE
SAFFON	Sébastien	31290	AVIGNONET-LAURAGAIS
SIORAT	Florence	31570	SAINT PIERRE DE LAGES
STEIMER	John	31290	TRÉBONS
ZANATTA	Rémy	31290	VALLÈGUE

## 2 La collecte

### 2.1 Les tonnages 2022

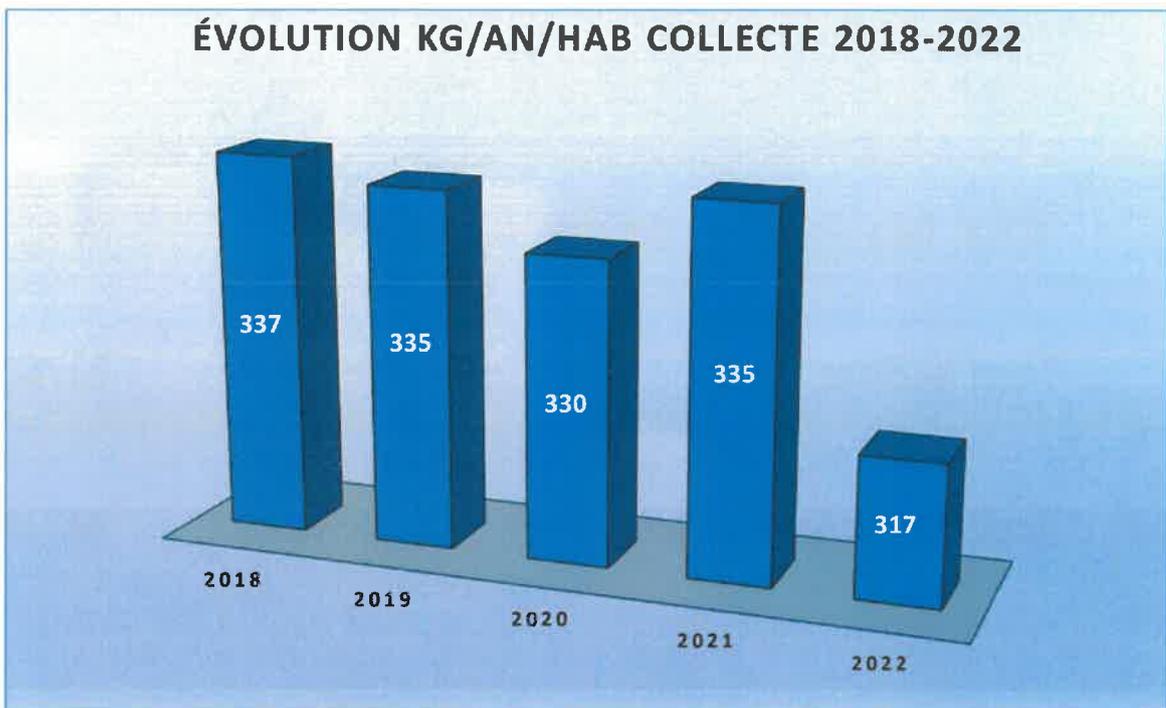
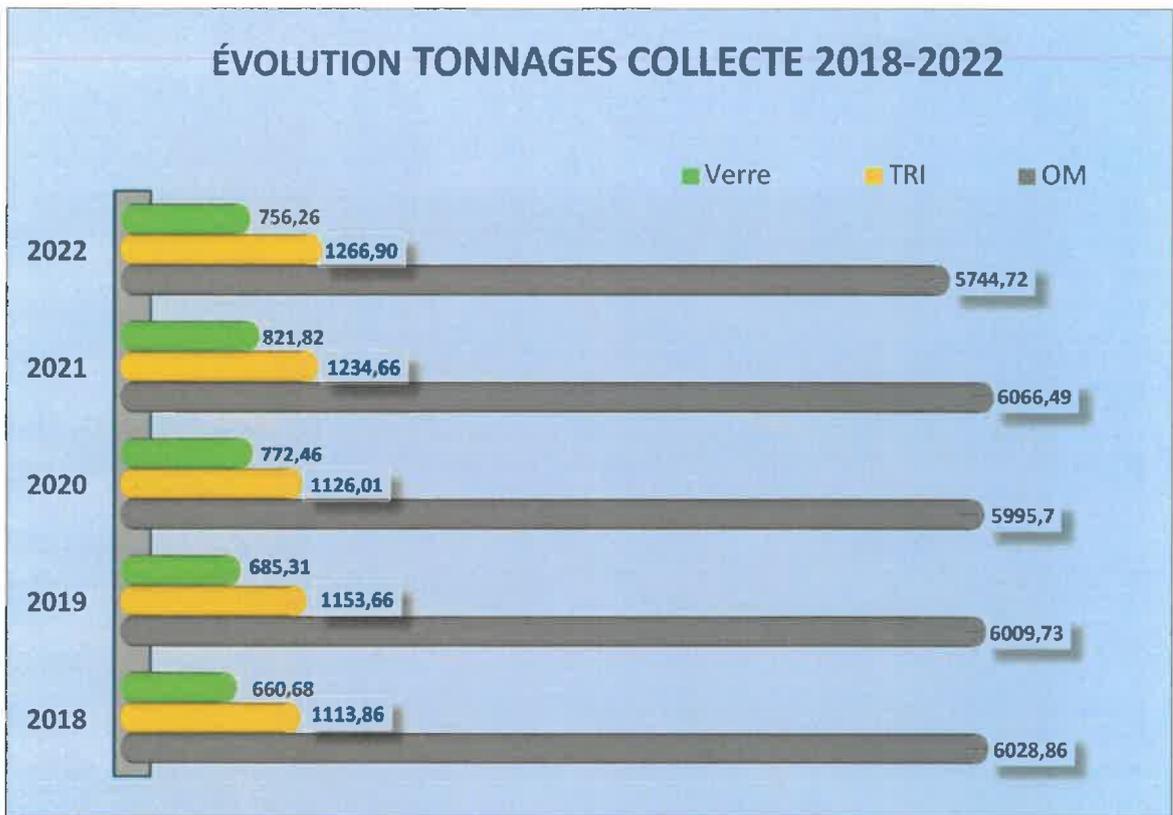


La quantité de déchets collectés a diminué depuis 2018, passant de 7 864 à 7 768 tonnes. À noter que, dans le même temps, la population INSEE a augmenté sur notre territoire. Le ratio annuel par habitant s'en trouve dès lors diminué, passant de 337kg/hab en 2018 à 317 kg/hab en 2022



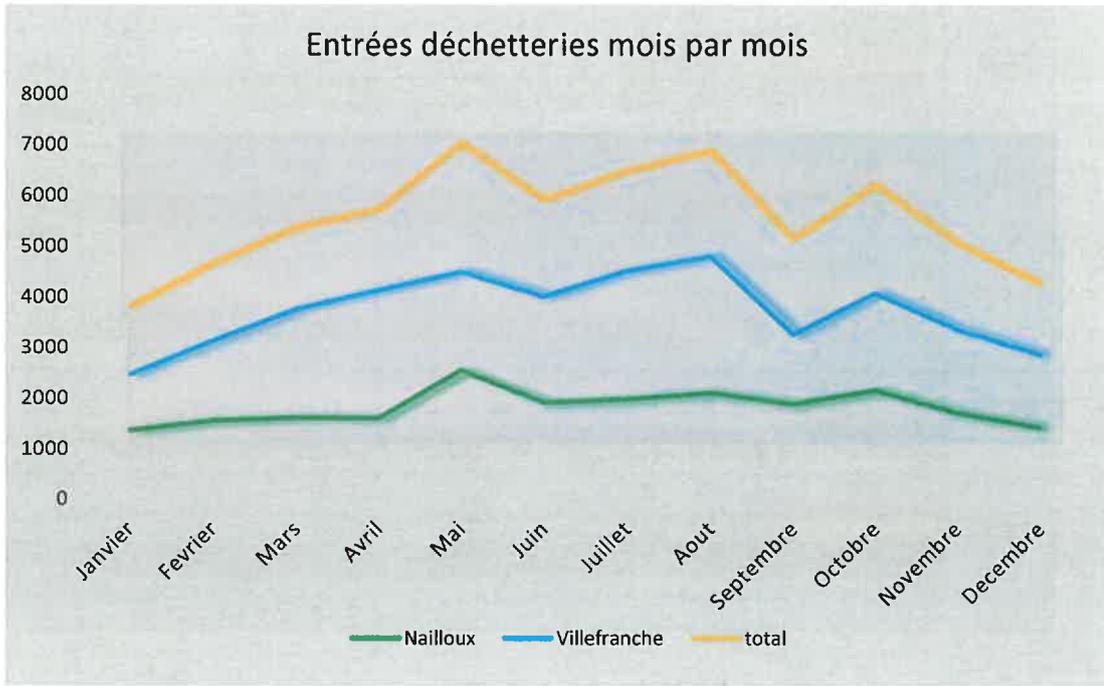


## 2.2 Évolution des tonnages



### 3 Les déchetteries

#### 3-1 Les entrées

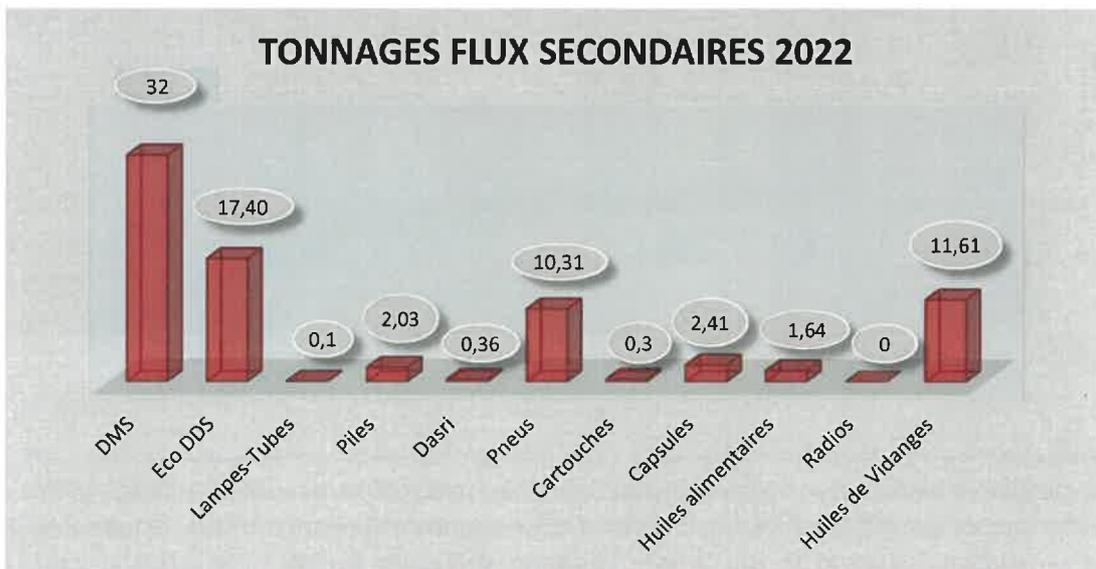
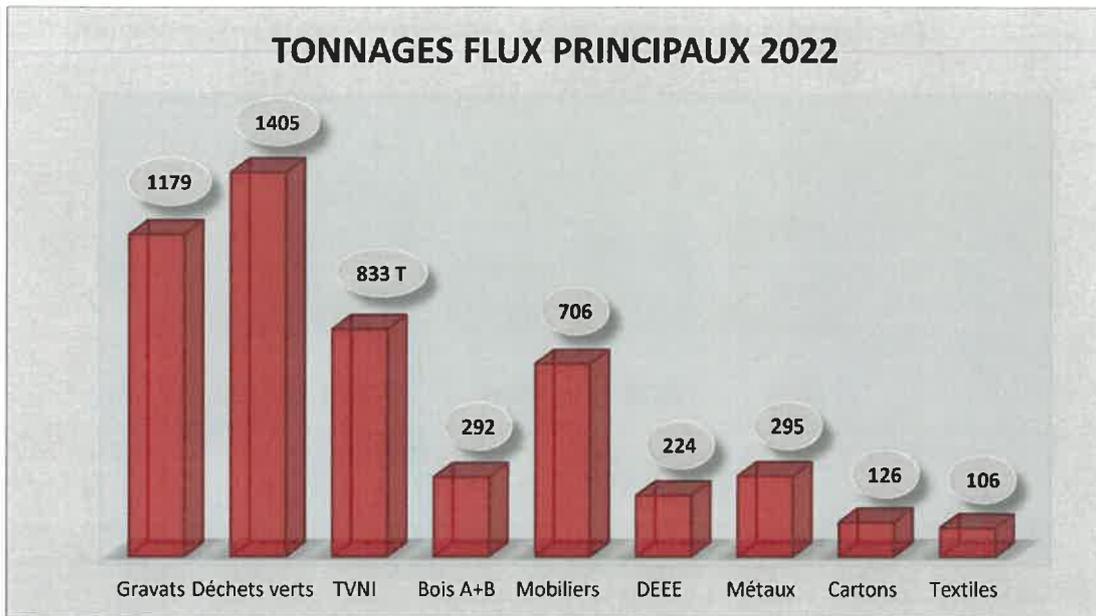


Total des entrées en déchetteries: 66541

Total Nailloux : 21763

Total Villefranche de lauragais : 44778

### 3-2 Les tonnages

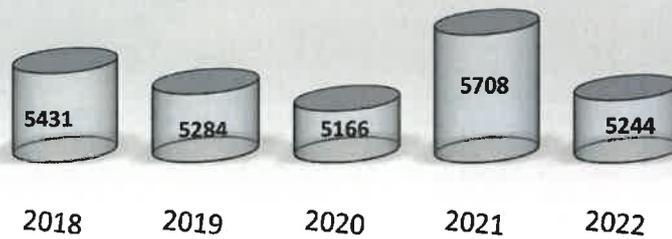


Tonnage total 2022 : 5244 T

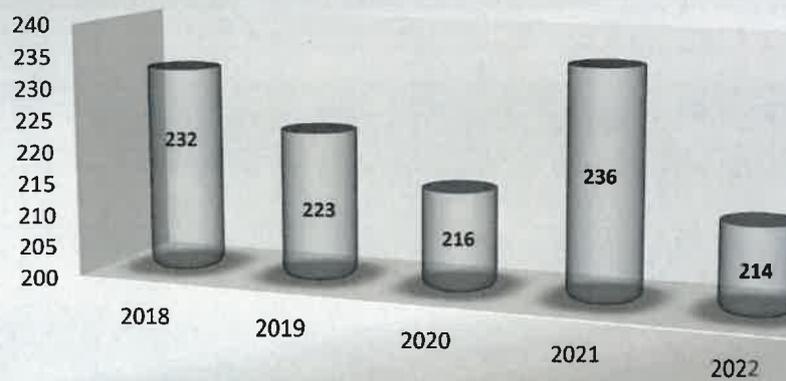
Soit : 214 Kg/an/hab

3-3 Evolution des tonnages 2018-2022

### Évolution des tonnages des déchets apportés en déchetteries de 2018 à 2022



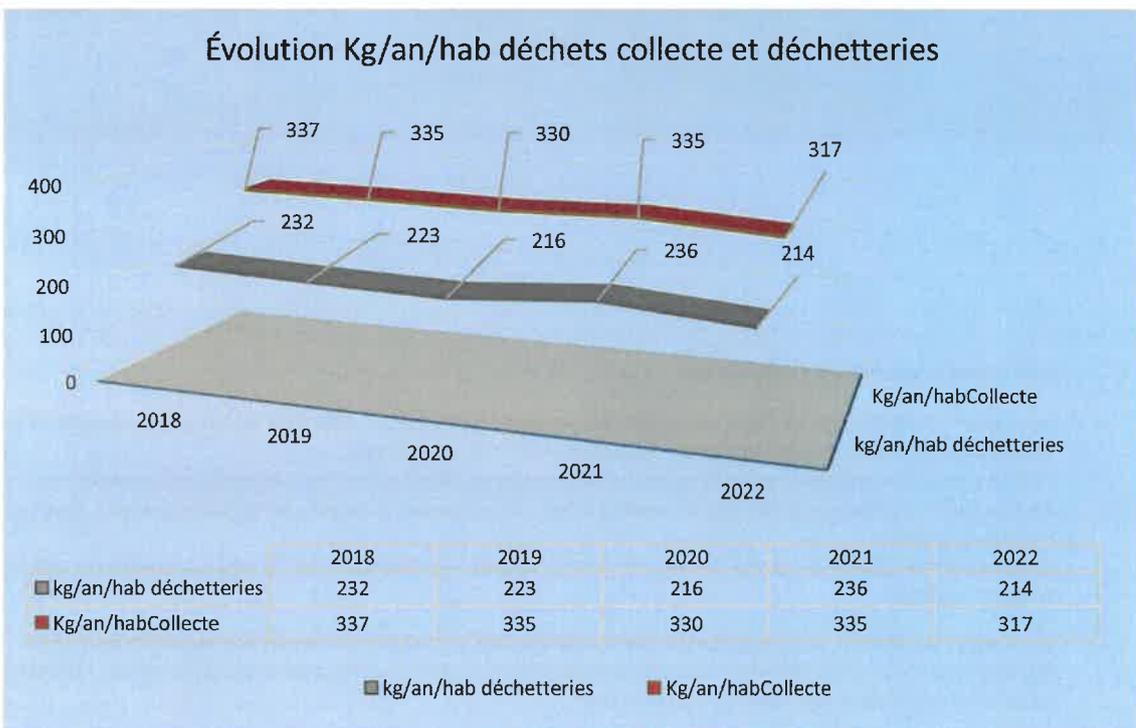
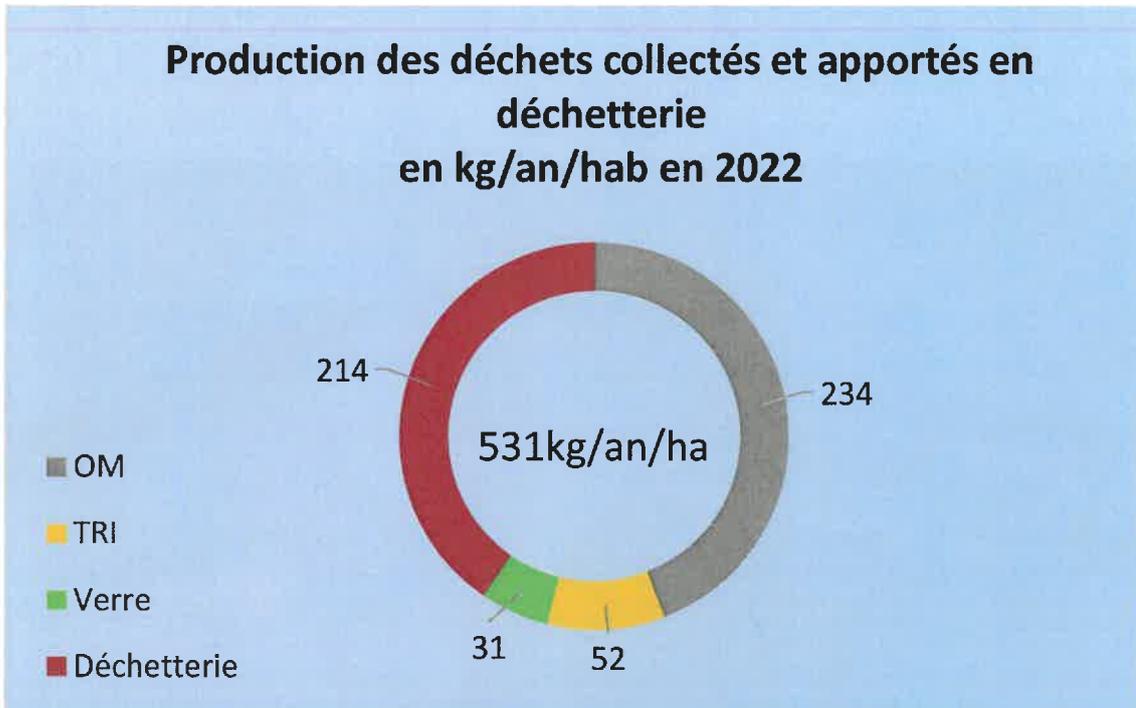
### ÉVOLUTION KG/AN/HAB COLLECTÉS 2018-2022



La quantité de déchets apportés en déchetterie a diminué depuis 2018, passant de 5431 à 5244 tonnes. À noter que, dans le même temps, la population INSEE a augmenté sur notre territoire. Le ratio annuel par habitant s'en trouve dès lors diminué, passant de 232kg/hab en 2018 à 214 kg/hab en 2022



4 Production de déchets pour l'année 2022, par an e



## 5 Indicateurs financiers



### PROVENANCE DES DONNEES FINANCIERES

Les données présentes dans les pages qui suivent sont issues de la matrice des coûts 2021 de Terres du Lauragais. La matrice des coûts est un outil développé par l'agence de la transition écologique (ADEME).

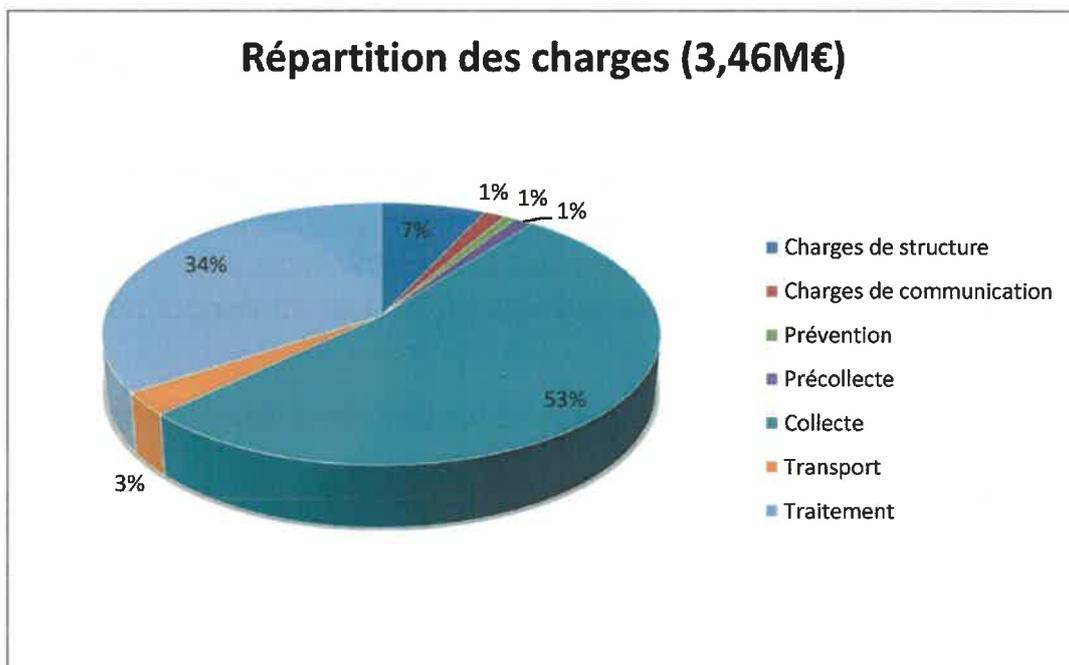
C'est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du SPPGD qui permet de détailler pour chaque flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables, verre...) et par étapes techniques (collecte, traitement...), les charges et les produits associés.

Ce cadre commun permet de pouvoir se comparer avec les données au niveau national ou avec les données des collectivités de même typologie.

Remarques : Les données de la matrice proviennent du grand livre de la collectivité et elles sont retraitées de manière extracomptable. Il y a donc nécessairement un décalage entre les chiffres du compte administratif et ceux de la matrice. Tous les coûts présentés dans cette partie sont en Hors taxe.

## 5.1 Les dépenses

Charges 2022	Montant € arrondis	Montant €/hab
<b>Charges de structure</b>	<b>239 780</b>	<b>10</b>
<b>Charges de communication</b>	<b>47 403</b>	<b>2</b>
<b>Charges techniques</b>	<b>3 170 168</b>	<b>129</b>
<i>Prévention</i>	26 998	1
<i>Précollecte</i>	43 362	2
<i>Collecte</i>	1 814 975	74
<i>Transport</i>	98 273	4
<i>Traitement</i>	1 186 560	48
<b>Total charges HT</b>	<b>3 457 351</b>	<b>141</b>
TVA acquitée	189 604	8



La collecte représente le premier poste de dépenses du service à hauteur de 53% du total, vient ensuite le traitement avec 34%. Ces deux postes de charges représentent à eux deux 87% des dépenses du service public de prévention et de gestion des déchets de Terres du Lauragais.

**Charges de structure** : Elles sont constituées des charges administratif (salaires, frais véhicules, téléphones...) ainsi que les frais des études en lien avec le service (études d'optimisation de la collecte, études biodéchets...)

**Communication** : Comprend l'ensemble des opérations initiées par la collectivité pour faire connaître le service et permettre sa meilleure utilisation (élaboration de documents, impressions...) et les charges liées aux ambassadeurs du tri.

**Prévention** : Correspond aux dépenses liées à l'ensemble des actions mises en place par la collectivité pour réduire la quantité de déchets produits ainsi que leur nocivité. On retrouve par exemple les achats de composteurs dans cette catégorie.

**Pré-collecte** : Regroupe l'achat et la maintenance des contenants ainsi que l'aménagement des points de collecte.

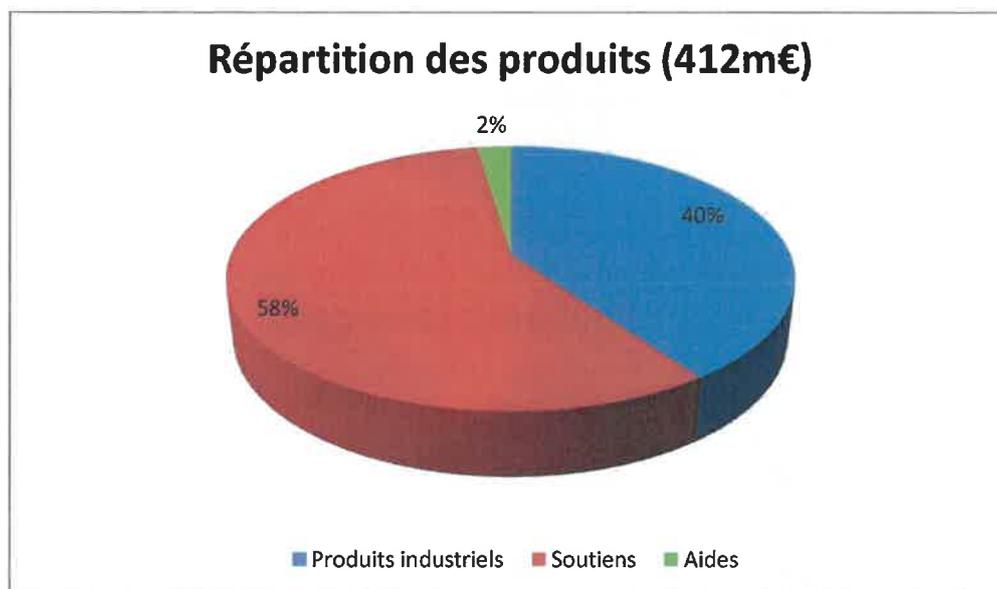
**Collecte** : Les dépenses de collecte correspondent aux charges liées au fonctionnement des véhicules de collecte, aux frais de haut de quai des déchetteries et à la mobilisation des moyens humains (Ripeurs, chauffeurs et agents des déchetteries)

**Transport** : Ce poste de dépense comprend les frais de quais de transfert et les frais de transport facturés par les prestataires pour acheminer les déchets des quais de transfert jusqu'au centre de traitement adéquat. Est aussi inclut toutes les opérations de bas de quai des déchetteries (transport des bennes, compactage...).

**Traitement** : Ensemble des dépenses liés au traitement des déchets (tri et conditionnement, incinération, compostage...).

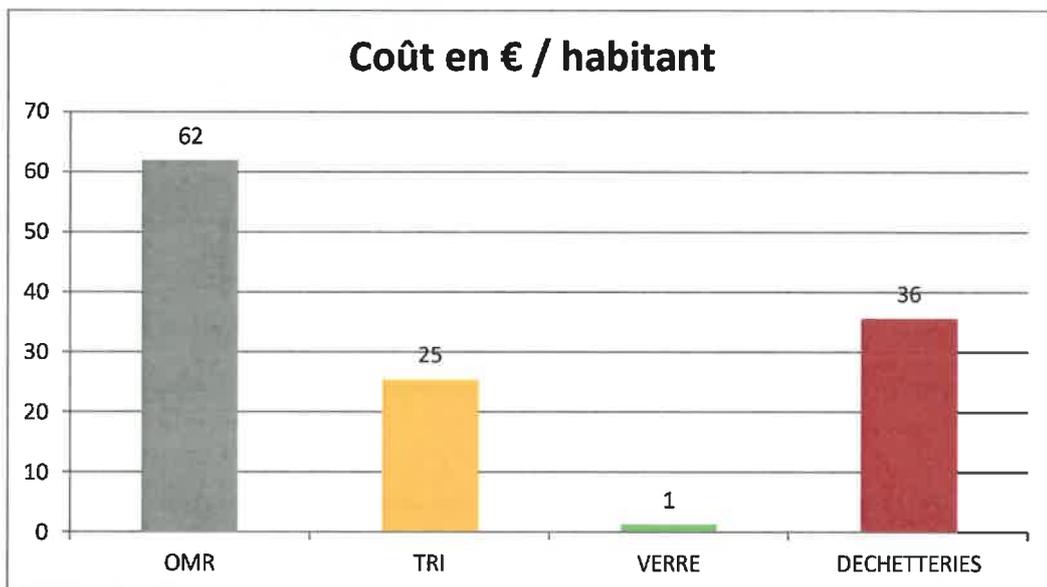
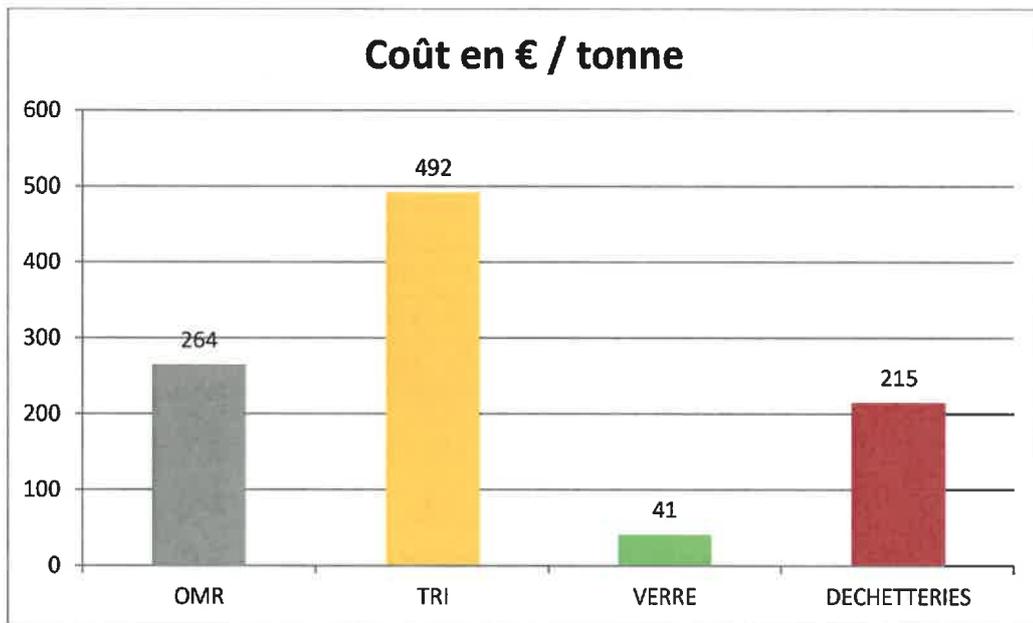
## 5.2 Les recettes

Produits 2022	Montant € arrondis	Montant €/hab
Produits industriels	165 636	7
Soutiens	236 876	10
Aides	9 413	0
<b>Total produits HT</b>	<b>411 925</b>	<b>17</b>
<b>Coût à la charge de la collectivité HT</b>	<b>3 045 426</b>	<b>124</b>
<b>Coût à la charge de la collectivité TTC</b>	<b>3 235 030</b>	<b>132</b>

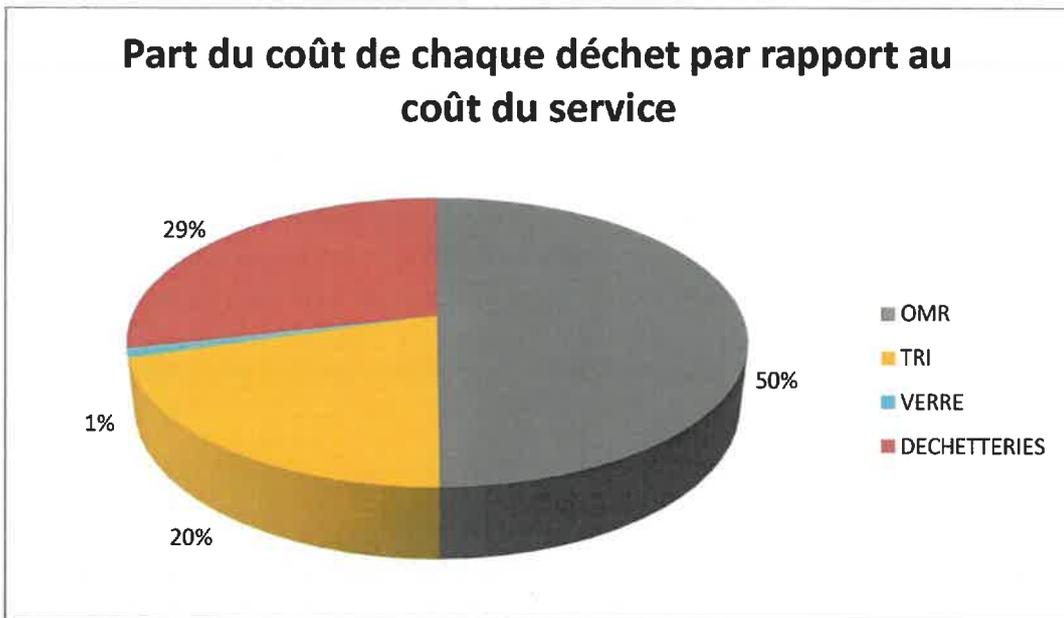


- Produits industriels = Ventes de matériaux, vente de composteurs
- Soutiens = Sommes versées par des éco-organismes en fonction des performances de matière recyclée.
- Aides = Reprise des subventions accordées par l'Etat, la Région, le Département ou tout autre organisme pour des investissements.

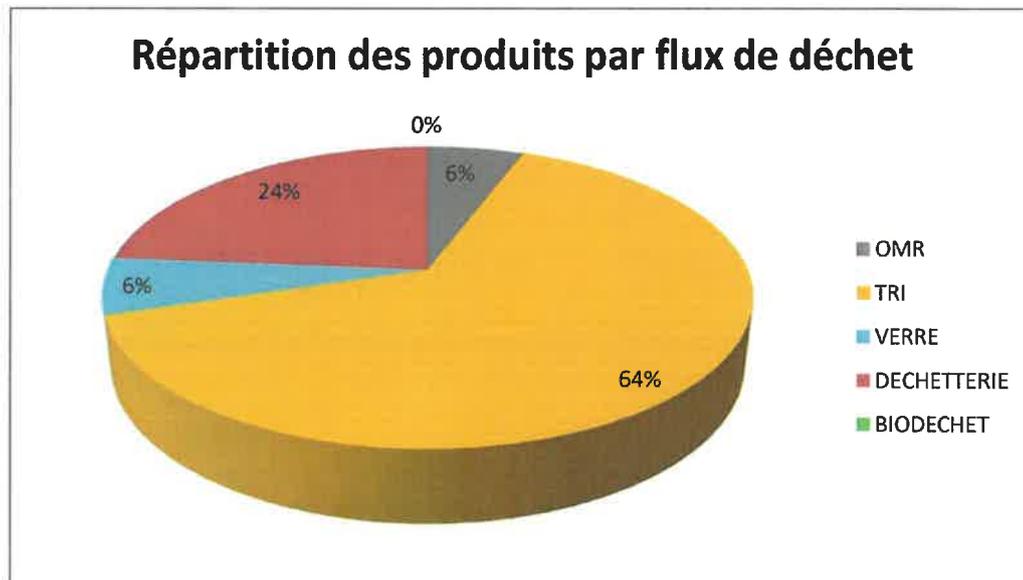
### 5.3 Les coûts par type de flux



## 5.4 Analyse du coût selon le type de déchet



- La gestion des OMR et des déchets des déchetteries représentent à eux seuls 79% du coût du service
- La gestion du verre ne représente que 1% du coût du service



- Le tri sélectif et le verre génèrent 70% des recettes du service. Ces recettes proviennent de la revente matière et des soutiens des éco-organismes comme CITEO.
- Les déchetteries représentent 24% des produits du service, essentiellement grâce à la revente matière (métaux, mobilier...) et les soutiens d'organismes comme Ecomobilier

## 5.5 Financement du service

*Le financement du service est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance spéciale.*

➤ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

La TEOM est une taxe due par les propriétaires de biens soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant est calculé en multipliant la base de la taxe foncière par un taux voté annuellement par le conseil communautaire de Terres du Lauragais.

En 2022, le taux qui a été retenu est 14,4%. Le total des contributions issues de la TEOM s'est élevé à 3 069 800€.

➤ La redevance spéciale :

La redevance spéciale est un système de financement pour la prise en charge des déchets non ménagers par le service public de gestion des déchets. Le montant de cette redevance est fixé librement par Terres du Lauragais.

Le total issu de la facturation des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale s'est élevé à 243 124€ en 2022.



## 6 Actions de prévention et de communication

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 031-200071298-20231219-DL2023\_268-DE



### Campagnes de communication pour le grand public :



#### Lettre externe

- « Sur les Terres du Lauragais » :
- 2 sujets traités ;
  - Cible : les habitants des 58 communes (soit 40815)



#### Lettre interne

- « Com'Nous » :
- 12 sujets traités ;
  - Cible : 350 agents



#### Facebook

- 16 publications ;
- 520169 personnes



#### Instagram

- 8 publications ;
- 2185 personnes touchées.

### Participation aux manifestations :

- **Marché de producteurs à Renneville :**  
7 personnes sensibilisées

- **Worlds Cleanup Day :**  
Sur l'ensemble du territoire des Terres du Lauragais :  
6 communes sur 58 ont participé  
348 personnes participantes  
871 Kg de déchets + 6100 mégots ramassés.

### Animations et sensibilisation des enfants :

- **Visite de la déchetterie de Villefranche-de-Lauragais :**  
65 enfants + 8 accompagnants sensibilisés (École de Montesquieu Lauragais).

- **Sensibilisation au tri sélectif :**  
607 enfants + 52 accompagnants sensibilisés (École de Mauremont, École Marie Carpentier de Calmont, École élémentaire Jean Rostand de Nailloux, CLAÉ de Montgeard, ALSH Villefranche de Lauragais).

- **Sensibilisation au compostage :**  
117 enfants + 10 accompagnants sensibilisés (École de Mauremont, École maternelle La colline aux enfants de Villefranche de Lauragais, École élémentaire Jean Rostand de Nailloux, CLAÉ de Montgeard, ALSH Villefranche de Lauragais).

- **Sensibilisation au tri sélectif :**  
607 enfants + 52 accompagnants sensibilisés (École de Mauremont, École Marie Carpentier de Calmont, École élémentaire Jean Rostand de Nailloux, CLAÉ de Montgeard, ALSH Villefranche de Lauragais).

- **Visite du camion poubelle :**  
Dans le cadre de la fête du RPE



### Vente de composteurs :

Les composteurs sont vendus à prix coûtant (29,99€) aux administrés et sont offerts aux écoles et ALSH

	Foyers équipés en 2022	Foyers équipés depuis 2019	Établissement publics équipés en 2022	Établissements publics équipés depuis 2019	Sociétés / Entreprises en 2022	Sociétés / Entreprises Depuis 2019
Composteurs 300L	52	319		4	0	1
Composteurs 600L			1	2		
Nombre total de personnes	144	567	140	447	0	6

### Les biodéchets :

#### Expérimentation d'un point de collecte :

La Communauté de communes des Terres du Lauragais, a accepté sur son territoire, un prototype de point d'apport volontaire pour la collecte des restes alimentaires sur la commune de Villefranche de Lauragais (Avenue de la Fontasse). C'est la société CLER VERTS située à Bélesta-en-Lauragais qui a fourni le point d'apport ainsi que la totalité des bio-seaux et des badges distribués aux habitants.

Les restes alimentaires qui y sont jetés sont collectés et valorisés pour la société CLER VERTS qui les transforme en énergies vertes et en engrais.



### Scènes de crimes :

Le but de cette opération est de heurter les passants en rendant visible le délit.



**Délibération N° DL2023\_269**  
**Objet - Modifie et remplace pour erreur matérielle la délibération DL2023\_260 -**  
**Modification délibération DL2023\_014 - RIFSEEP**

*L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 16 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Calmont, sous la présidence de M. Christian PORTET*

**Membres titulaires présents**

ADROIT	Sophie	CROUX	Christian	PORTET	Christian
ALBERTON	Jean	De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel
ARPAILLANGE	Michel	De LAPLAGNOLLE	Axel	POUS	Thierry
AVERSENG	Pierre	FEDOU	Nicolas	RAMADE	Jean-Jacques
BARTHES	Serge	FERLICOT	Laurent	RANC	Florence
BENETTI	Mireille	GLEYES	Lison	ROS-NONO	Francette
BIGNON	Christine	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BODIN	Pierre	GUAGNO	Antoine	RUFFAT	Daniel
BOMBAIL	Jean-Pierre	IZARD	Christian	SAFFON	Sébastien
BOURGAREL	Roger	KONDRYSZYN	Serge	SIORAT	Florence
BRESSOLLES	Pierre	LATCHE	Catherine	STEIMER	John
CAMINADE	Christian	LASMAN	Daniel	TOUJA	Michel
CANAL	Blandine	MALMAISON	Patricia	VERCRUYSSÉ	Sandrine
CASES	Françoise	MAHCER	Abdelrani	VIVIES	Sylvie
CASSAN	Jean-Clément	MILHES	Marius	ZANATTA	Rémy
CASTAGNÉ	Didier	MOUYON	Bruno		
CAZELLES	Jean Pierre	PEDRERO	Roger		
CAZENEUVE	Serge	PEIRO	Marielle		
CESSES	Evelyne	PERA	Annie		

**Membres suppléants représentant un titulaire**

BRET	Jean	Représente M. RAMOND Patrice
HEDIN	Philippe	Représente Mme ESCRICH-FONS Esther

**Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s**

BARRAU	Valery	LABATUT	David	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	LEBRUN	Guillaume	REUSSER	Isabelle
CALMETTES	Francis	MAZAS-CANDEIL	Alexandra	RIAL	Guilhem
CLARET	Jean-Jacques	METIFEU	Marc	ROBERT	Anne-Marie
COLOMBIES	Christophe	MIQUEL	Laurent	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
DARNAUD	Guy	MIR	Virginie	ROUVILLAIN	Thierry
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		
ESCRICH-FONS	Esther	MOUYSSSET	Maryse		
FAURE-GIRARDIN	Christel	NAUTRE	Eva		
FIGNES	Jean-Claude	NAVARRO	Karine		
GUERRA	Olivier	OBIS	Eliane		
HEBRARD	Gilbert	PALLEJA	Patrick		

**Pouvoirs**

COLOMBIES	Christophe	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme BIGNON Christine
GUERRA	Olivier	Procuration à M. PORTET Christian
LABATUT	David	Procuration à Mme PEIRO Marielle
METIFEU	Marc	Procuration à Mme GLEYES Lison
MIR	Virginie	Procuration à Mme SIORAT Florence
OBIS	Eliane	Procuration à M. ARPAILLANGE Michel
REUSSER	Isabelle	Procuration à M. RUFFAT Daniel
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42  
 Nombre de membres titulaires présents : 53  
 Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 2  
 Nombre de membres ayant une procuration : 11  
 Secrétaire de Séance : Madame PERA Annie

Nombre de votants : 66

Monsieur le Président rappelle la dernière délibération afférente au RIFSEEP N° DL2023\_014,

Il expose ensuite la nécessité de modifier cette délibération en ajoutant des fonctions en adéquation avec les besoins des services dans certains cadres d'emplois existants sans modifier les cadres d'emplois ni les montants.

Il propose de modifier la délibération DL2023\_014 tel que présenté ci-dessous :

*Vu le code général des collectivités territoriales,*

*Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 87 et 88,*

*Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984,*

*Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,*

*Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'Etat,*

*Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,*

*Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;*

#### **Article 1 : les bénéficiaires :**

*Le présent régime indemnitaire est attribué aux agents titulaires, stagiaires et aux agents contractuels recrutés sur un emploi permanent exerçant les fonctions du cadre d'emploi concerné.*

*Le RIFSEEP est applicable aux cadres d'emplois suivants :*

- *Attachés territoriaux ;*
- *Rédacteurs territoriaux ;*
- *Adjoint administratifs territoriaux ;*
- *Ingénieurs territoriaux ;*
- *Techniciens territoriaux ;*
- *Agents de maîtrise territoriaux ;*
- *Adjoint techniques territoriaux ;*
- *Animateurs territoriaux ;*
- *Adjoint territoriaux d'animation ;*
- *Assistants territoriaux sociaux éducatifs ;*
- *Educateurs territoriaux de jeunes enfants ;*
- *Cadres territoriaux de santé ;*
- *Puéricultrice cadres territoriaux de santé ;*
- *Psychologues territoriaux ;*
- *Puéricultrices territoriales ;*
- *Auxiliaires de puériculture territoriaux ;*
- *Educateurs territoriaux des APS ;*

## **Article 2 : modalités de versement**

*Les montants individuels pourront être modulés par arrêté de l'autorité territoriale dans les limites et conditions fixées par les textes applicables à la fonction publique d'Etat ou selon les critères fixés, pour chaque prime, par l'assemblée délibérante.*

*Les agents admis à exercer leurs fonctions à temps partiel ou à temps partiel thérapeutique, les agents occupant un emploi à temps non complet ainsi que les agents quittant ou étant recrutés dans la structure publique territoriale en cours d'année sont admis au bénéfice des primes et indemnités instituées au prorata de leur temps de service.*

*Concernant les indisponibilités physiques et conformément au décret n°2010-997 du 26 août 2010, l'IFSE sera maintenu dans les mêmes conditions que le traitement, durant les congés suivants :*

- Congés de maladie ordinaire ;
- Congés annuels ;
- Congés consécutifs à un accident de service ou une maladie professionnelle ;
- Congés pour invalidité temporaire imputable au service.

*Le CIA a vocation à être réajusté, après chaque évaluation annuelle, pour tenir compte de l'atteinte des objectifs et de la manière de servir, appréciés au titre de la période antérieure.*

*Le RIFSEEP (IFSE et CIA) sera suspendu en cas congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie et de période préparatoire au reclassement (PPR).*

*Le RIFSEEP (IFSE et CIA) sera maintenu en cas congé de maternité, d'adoption et de paternité et d'accueil de l'enfant.*

*L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel.*

## **Article 3 : Structure du RIFSEEP**

*Le RIFSEEP comprend 2 parts :*

- L'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle ;
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

## **Article 4 : l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)**

*Le montant de l'IFSE est fixé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions. Les fonctions occupées par les fonctionnaires d'un même corps ou statut d'emploi sont réparties au sein de différents groupes au regard des critères professionnels suivants :*

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- Des sujétions particulières ou du degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

**Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception :**

**Niveau hiérarchique**

*Nombre de collaborateurs directement encadrés  
Nombre de collaborateurs indirectement encadrés  
Type de collaborateurs encadrés  
Niveau d'encadrement  
Champ d'intervention  
Organisation du travail des agents, gestion des plannings  
Supervision, accompagnement d'autrui tuteurat  
Conduite de projet  
Préparation et/ou animation de réunion  
Conseil aux élus  
Elaboration et suivi du budget*

**Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaires à l'exercice des fonctions :**

*Technicité/niveau de difficulté  
Champ d'application / polyvalence  
Niveau de responsabilité lié aux missions (humaine, financière, juridique et politique)  
Pratique d'un logiciel métier  
Niveau de diplôme attendu  
Habilitation / certification  
Actualisation des connaissances  
Connaissance requise  
Autonomie  
Rareté de l'expertise  
Obligation de veille juridique*

**Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel :**

*Relations externes/internes  
Risque d'agression physique  
Risque d'agression verbale  
Exposition aux risques de contagion(s)  
Risque de blessure  
Itinérance/déplacements  
Horaires coupés/horaires tardifs  
Travail samedi et/ou dimanche  
Variabilité des horaires  
Contraintes météorologiques  
Pénibilité au travail : Contraintes physiques marquées  
Pénibilité au travail : Environnement physique agressif  
Pénibilité au travail : Rythmes de travail  
Travail posté  
Obligation d'assister aux instances  
Gestion de régie  
Acteur de la prévention (assistant ou conseiller de prévention)  
Gestion de l'économat  
Engagement de la responsabilité financière  
Engagement de la responsabilité humaine  
Engagement de la responsabilité juridique  
Fonctions à maintenir impérativement*

*L'IFSE est également modulée en fonction de l'expérience professionnelle qui peut être assimilée à la connaissance acquise par la pratique et repose sur la capacité à exploiter les acquis de l'expérience.*

*Le montant de l'IFSE est réexaminé :*

- En cas de changement de fonctions ;*
- Tous les quatre ans (au moins), en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent ;*

- En cas de changement de grade à la suite d'une promotion.

L'IFSE est versée mensuellement.

**Article 5 : le Complément Indemnitare Annuel (CIA) :**

Le CIA est versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.  
L'appréciation de la manière de servir se fonde sur l'entretien professionnel. Dès lors, il sera tenu compte de la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Plus généralement, seront appréciés :

	Critères d'évaluation CIA	Définition du critère
<b>Compétences techniques</b>	<b>Connaissance des savoir-faire techniques</b>	Connaissances réglementaires et connaissance des concepts de base et des principaux outils relatifs aux missions exercées
<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Recherche d'efficacité du service rendu en rapport avec la fiche de poste</b>	Capacité à assurer les missions de la fiche de poste, à prendre en compte la finalité de son activité et à rechercher la qualité du service rendu
	<b>Respect des consignes et/ou directives-Ponctualité</b>	Ordre d'exécution, règlement intérieur, hygiène/sécurité, etc. Respect des horaires
	<b>Capacité à travailler en équipe et en transversalité</b>	Capacité à développer des relations positives et constructives, à faire circuler l'information et à s'intéresser positivement au travail des autres, aux sujets traités
<b>Compétences managériales</b>	<b>Animer une équipe - Superviser et contrôler</b>	Capacité à motiver et dynamiser un collectif de travail ainsi que développer des relations positives et constructives Capacités à s'assurer de la bonne réalisation des tâches et activité de l'équipe

Le CIA fera l'objet d'un versement semestriel (en juin et en novembre).

**Article 6 : Répartition par groupes de fonctions (IFSE et CIA) :**

<b>ATTACHES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Directeur (trice) général(e) des services -Directeur (trice) adjoint(e) des services	36 210	6 390
Groupe 2	-Responsable de département -Responsable département Promotion du Territoire -Responsable département Petite Enfance -Responsable département Enfance Jeunesse -Responsable département RH Prévention -Responsable Finances et Achats	32 130	5 670
Groupe 3	-Responsable de secteur et adjoint(e) du responsable de département -Responsable de secteur -Responsable secteur Centre Sud Petite Enfance et adjoint(e) du responsable de département -Responsable secteur Nord Petite Enfance -Responsable secteur Sud Enfance Jeunesse -Responsable secteur Centre Nord Enfance jeunesse -Responsable de service	25 500	4 500
Groupe 4	-Chargé(e) de mission -Chargé(e) de mission économie publique -Chargé(e) de la commande publique -Chargé(e) de projet -Chargé(e) de mission culture et mobilité douce -Chargé(e) communication	20 400	3 600

<b>INGENIEURS TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de département -Responsable département Environnement Déchets -Responsable département Patrimoine Bâtiment/Voirie -Responsable département Patrimoine naturel -Responsable département Système Information -Responsable de département service à la personne-Accès aux services	32 130	5 670
Groupe 2	-Responsable de secteur -Responsable de service -Administrateur(trice) système et réseaux -Chargé(e) de projet - Chef(fe) de projet	25 500	4 500

<b>CADRES TERRITORIAUX DE SANTÉ</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de département -Responsable département Petite Enfance	25 500	4 500

<b>EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de secteur -Responsable secteur Petite Enfance	14 000	1 680
Groupe 2	-Responsable RPE -Responsable LAEP -Directrice de crèche	13 500	1 620
Groupe 3	-Adjointe direction crèche -EJE de terrain -Animatrice RPE -Accueillante LAEP	13 000	1 560

<b>PSYCHOLOGUES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de service -Responsable RPE -Responsable LAEP	25 500	4 500
Groupe 2	-Accueillante LAEP	20 400	3 600

<b>PUERICULTRICES TERRITORIALES</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	- Responsable secteur / Coordonnateur (trice) CAF Petite Enfance -Directrice de crèche	19 480	3 440
Groupe 2	-Adjoint de direction crèche	15 300	2 700

<b>ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable RPE -Responsable de service	19 480	3 440
Groupe 2	-Animateur(rice) Maison France Services -Animateur(rice) de terrain	15 300	2 700

<b>TECHNICIENS TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de Département -Responsable Département Environnement Déchets	17 480	2 380
Groupe 2	-Responsable de secteur -Responsable de secteur Voirie	16 015	2 185
Groupe 3	-Responsable de service -Responsable service Prévention -Administrateur(trice) réseau et système -Chef(fe) d'équipe - Géomaticien(ne)- chargé(e) de projet -Chargé(e) de projet - Chef(fe) de Projet -Technicien(ne) en support informatique -Technicien(ne) d'exploitation -Ambassadeur(drice) du Tri	14 650	1 995

REDACTEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	-Responsable de Département -Responsable Département Enfance Jeunesse -Responsable Département Finances Achats	17 480	2 380
Groupe 2	-Responsable de secteur	16 015	2 185
Groupe 3	-Responsable de service -Responsable service Achats Marchés Publics -Responsable service Vie administrative- Emploi et compétence -Responsable de service Finances -Responsable de la Maison France Service -Gestionnaire budgétaire et financier -Instructeur des applications des sols (ADS) -Chargé(e) de communication -Chargé(e) de gestion administrative et financière du personnel -Chargé(e) des carrières -paies -Chargé(e) de la formation de l'emploi et des compétences -Assistant(e) RH -Assistant(e) de gestion administrative -Chargé(e) de mission -Chef(fe) d'équipe -Conseiller(e) numérique France Service -Secrétariat du responsable département enfance jeunesse	14 650	1 995

ANIMATEURS TERRITORIAUX		MONTANTS ANNUELS	
GROUPES DE FONCTIONS	Intitulé de FONCTIONS	MONTANT MAXI IFSE	MONTANT MAXI CIA
Groupe 1	-Responsable secteur Centre Nord Enfance Jeunesse -Responsable secteur sud Enfance Jeunesse -Responsable Secteur	16 015	2 185
Groupe 2	Directeur(trice)/Adjoint(e)/Animateur(trice) des accueils de loisirs	14 650	1 995

<b>EDUCATEURS TERRITORIAUX DES A.P.S</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Animateur(trice) sportif(ve)	14 650	1 995

<b>AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable secteur Voirie -Responsable secteur -Responsable de service -Responsable de service Prévention -Chef(fe) d'équipe -Chef(fe) d'équipe espaces verts -Chef(fe) d'équipe maintenance bâtiments -Chef(fe) d'équipe espaces verts / encadrant(e) technique ACI	11 340	1 260
Groupe 2	- Coordinateur(trice) gestion administrative et technique services techniques -Agent espaces verts -Agent de collecte -Agent de déchetterie -Agent polyvalent -Agent de maintenance des bâtiments -Assistant(e) prévention et formateur(trice) sécurité	10 800	1 200

<b>ADJOINTS D'ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de secteur</li> <li>- Responsable de service</li> <li>- Chef(fe) d'équipe</li> <li>- Chargé(e) de mission</li> <li>- Chargé(e) des carrières-paies</li> <li>- Assistant(e) RH</li> <li>- Assistant(e) de gestion financière et comptable</li> <li>- Assistant(e) de gestion administrative</li> </ul>	11 340	1 260
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller(e) numérique France Service</li> <li>- Agent administratif</li> <li>- Agent de gestion - administrative</li> <li>- Agent de liaison courrier - Agent d'accueil</li> <li>- Animateur(trice) MFS</li> <li>- Assistant(e) de gestion administrative, chargé(e) d'accueil / archives et documentation</li> <li>- Assistant(e) administrative et juridique</li> <li>- Agent d'accueil/secrétariat ADS-urbanisme</li> <li>- Assistant(e) de gestion administrative/secrétariat</li> <li>- Assistant(e) de gestion financière, budgétaire et comptable</li> <li>- Chargé(e) de l'absentéisme et du temps de travail</li> <li>- Instructeur(trice) des applications des sols (ADS)</li> <li>- Assistant de gestion comptable et marché public</li> <li>- Assistant(e) RH</li> <li>- Secrétariat responsable département Enfance Jeunesse</li> <li>- Secrétariat département enfance jeunesse Centre Nord</li> <li>- Chargé(e) de communication</li> <li>- Agent d'accueil</li> <li>- Secrétariat administratif enfance jeunesse</li> <li>- Secrétariat secteur nord Petite Enfance - agent d'accueil</li> </ul>	10 800	1 200

<b>ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	Directeur(trice)/adjoint(e)/animateur(trice) des accueils de loisirs	11 340	1 260
Groupe 2	-Animateur(trice) d'accueil de loisirs	10 800	1 200

<b>AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Auxiliaire de puériculture -Auxiliaire de puériculture volante	10 800	1 200

<b>ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>	
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>Intitulé de FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MAXI IFSE</b>	<b>MONTANT MAXI CIA</b>
Groupe 1	-Responsable de service -Chef(fe) d'équipe	11 340	1 260
Groupe 2	-Agent atelier mécanique -Agent de crèche CAP PE -Agent de restauration et d'entretien crèche et gymnase -Agent de transport -Agent d'entretien crèche -Agent d'entretien espaces verts- Adjoint encadrant technique ACI -Agent d'entretien espaces verts -Agent d'entretien et de restauration des accueils de loisirs -Agent polyvalent de maintenance des bâtiments -Agent technique polyvalent -Ambassadeur(drice) du tri -Assistant(e) prévention et formateur(trice) sécurité -Agent d'entretien des locaux	10 800	1 200

**Article 7 : cumuls possibles :**

Le RIFSEEP est exclusif de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

Il est donc cumulable, par nature, avec :

L'indemnité horaire pour travail normal de nuit ;

- L'indemnité pour travail dominical régulier ;
- L'indemnité pour service de jour férié ;
- L'indemnité horaire pour travail du dimanche et jours fériés ;
- La prime d'encadrement éducatif de nuit ;

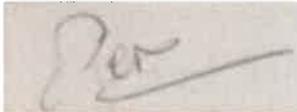
- L'indemnité forfaitaire pour travail les dimanches et jours fériés des personnels de la filière sanitaire et social ;
- L'indemnité d'astreinte ;
- L'indemnité de permanence ;
- L'indemnité d'intervention ;
- L'indemnité horaire pour travail supplémentaire ;
- La prime de responsabilité des emplois administratifs de direction ;
- La prime « Grand âge » ;
- La prime exceptionnelle COVID 19.

**Le Conseil de Communauté,**  
**Où l'exposé de Monsieur le Président,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- De **MODIFIER** le régime indemnitaire en tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel que présenté ci-dessus, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- D'**AUTORISER** Monsieur le Président à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versés aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées ci-dessus.
- D'**ABROGER** les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire.
- De **PREVOIR ET D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget.
- D'**ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance**  
**PERA Annie**



**Le Président,**  
**PORTEY Christian**

